

Patrimoine et création : acquisition, signalement et valorisation des livres d'artistes en bibliothèque

Sonja Graimprey

▶ **To cite this version:**

Sonja Graimprey. Patrimoine et création : acquisition, signalement et valorisation des livres d'artistes en bibliothèque. domain_shs.info.docu. 2012. mem_00967535

HAL Id: mem_00967535

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00967535

Submitted on 28 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2012

Patrimoine et création : acquisition, signalement et valorisation des livres d'artistes en bibliothèque

Sonja Graimprey

Sous la direction de Florent Palluault
Ministère de la Culture, Service du livre et de la lecture

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à Françoise Lonardoni, responsable de l'artothèque à la Bibliothèque municipale de Lyon, qui m'a aidée à débuter mes recherches, à nouer les premiers contacts et à comprendre la richesse du monde des livres d'artistes. Merci à elle pour la générosité de son accueil et la qualité nos échanges.

Je remercie également Florent Palluault, chargé de mission au Service du livre et de la lecture, directeur de ce mémoire qui a orienté mes travaux.

Ma reconnaissance va aussi à Laure Jestaz, conservatrice à la Bibliothèque de la Ville de Paris, pour avoir alimenté cette étude de ses précieuses observations.

Enfin, je remercie tous les professionnels des bibliothèques et du monde du livre qui, en m'accordant leur temps avec beaucoup de générosité, m'ont fait partager leur expérience et leur enthousiasme :

Blin, Isabelle (directrice de la Médiathèque municipale de Bayonne)

Bois-Delatte, Marie-Françoise (responsable du Patrimoine à la Bibliothèque municipale de Grenoble)

Bret, Evelyne (responsable du fonds de livres d'artistes à la bibliothèque du Carré d'art de Nîmes)

Delaigle, Francine (responsable de la Réserve à la Bibliothèque Kandinsky)

Desachy, Mathieu (Directeur de la médiathèque et des bibliothèques municipales d'Albi)

Eminian, Antoine (directeur du réseau des bibliothèques municipales d'Evreux)

Gay, Christian (responsable de la bibliothèque du Musée d'art moderne de Saint Etienne)

Gerbault, Mathieu (responsable du Patrimoine à la Bibliothèque municipale de Reims)

Guigues, Delphine (chargée de mission à l'ARALD)

Huchet, Bernard (responsable du Patrimoine à la Bibliothèque municipale de Caen)

Kuntzinger, Clémentine (directrice de la Bibliothèque municipale de Thionville)

Leclaire, Celine (conservatrice à la Médiathèque de Roubaix)

Lesiewicz, Sophie (conservateur à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, chargée de la mise en place du projet Livre espace de création)

Matthieu, Didier (directeur du Centre des livres d'artistes, CDLA)

Mazel, Dominique (ancienne responsable du fonds de livres d'artistes à la Cité du livre Méjane d'Aix-en-Provence)

Droits d'auteur réservés. OU

Miessner, Marie-Cécile (responsable du Département des estampes et de la photographie à la BNF)

Minssieux, Marie (conservateur chargé des collections contemporaines à la Réserve de livres rares de la BNF)

Montchaud, Fabienne (responsable du Cabinet des estampes de la Bibliothèque municipale de Colmar)

Pesteil, Maryvonne (responsable du Patrimoine à la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice)

Quinson, Cécile (responsable de l'Espace du livre d'artiste et de la petite édition de Lucinges)

Thomas, Jean-Pierre (responsable du fonds de livres d'artistes à la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux)

Valois, Olivier (responsable du fonds de livres d'artiste à la Bibliothèque universitaire Tréfilerie de l'Université Jean Moulin à Saint Etienne)

Vilas-Lortholary, Danièle (ancienne directrice de la Bibliothèque municipale de Portes-les-Valences)

Waille, Marie-Claire (responsable du service Patrimoine à la Bibliothèque municipale de Besançon)

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Résumé :

Derrière le terme de livres d'artistes se cachent des œuvres de création dont la présence dans les fonds patrimoniaux de bibliothèques est justifiée par leur valeur artistique, littéraire mais aussi celle de témoins de notre époque. Après avoir défini le contenu de ces collections, il s'agit d'en analyser la gestion. Différents de tous les autres ouvrages, les livres d'artistes peinent à trouver leur public. La politique de valorisation apparaît ainsi essentielle à leur rayonnement.

Descripteurs :
Livre d'artiste
Artist's book
Bibliophilie

Abstract :

The term "livres d'artistes" hides creative works. Their presence in special library collections is justified by their artistic and literary value but also by their value as witnesses of the times. After defining the content of these collections, we will analyse the way they are managed. Because they are different from all the other books, "livres d'artistes" are struggling to find their public. Their promotion is thus essential to their radiance.

Keywords :
Artists' books
Illustrated books
Illustration of books
Book collecting

Droits d'auteur réservés. **OU**

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

OU



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne *http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/* ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Droits d'auteur réservés. OU BY-NC-ND

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

INTRODUCTION 11

I LE LIVRE D'ARTISTE, OEUVRE DE CREATION, PATRIMOINE DE DEMAIN 13

A Qu'est-ce que le patrimoine aujourd'hui ? 13
Du patrimoine bâti à une approche globale de l'héritage culturel 13
Que comprend le patrimoine écrit 13
B/ Livre d'artiste : œuvre aux facettes multiples 15
Le livre d'artiste, œuvre d'un graveur 16
Le livre d'artiste, œuvre d'un peintre 16
Le livre d'artiste, passeur d'une idée artistique 16
Livre d'artiste, livre de bibliophilie 18
C/ Livre d'artiste : oeuvre de création 19

II UN FONDS DIFFICILE A REPERER SUR LE PLAN NATIONAL. LES PRATIQUES DES ETABLISSEMENTS PHARES 21

A/ Differentes tentatives d'inventaires 21
La base Vollard : un projet inabouti 21
Un inventaire complet de fonds : l'exemple de la région Rhône-Alpes 22
Les FRAB : un moyen de suivi indirect 23
B/ Connaître quelques collections phares, préalable à la recherche autour du livre d'artiste 24
Bibliothèque nationale de France 24
Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLJD) 25
Bibliothèque Kandinsky, Centre de documentation du Musée d'art moderne 26
Le Centre des livres d'artistes (CDLA) fait honneur aux artists' books 27

III L'ENQUETE SUR LES FONDS DE LIVRES D'ARTISTES EN BIBLIOTHEQUES 29

A / Les origines d'un fonds de livres d'artistes 29
Tradition du livre illustré 29
Volonté de créer un fonds patrimonial 30
Origines diverses 30
B / Le circuit d'acquisition des livres d'artistes 32
Critères intellectuels de sélection et contraintes budgétaires 32
Circuit d'achat 33
C / Dépôt légal et signalement dans le catalogue ou comment repérer un livre d'artiste ? 35
L'obligation du dépôt légal souvent contournée 35
Le catalogage et ses vicissitudes 36
D / Conserver pour communiquer : est-ce toujours possible ? 40
Observer les normes de conservation 40
Les limites à la communication des livres d'artistes 41

IV QUELLE VALORISATION POUR UN FONDS VALORISANT ? 43

A / Une bonne formation : première étape à une bonne valorisation 43
B / Quelques exemples de valorisations originales 44
Médiathèque de Roubaix – livres d'artistes en accès libre et empruntables 44

Droits d'auteur réservés. OU

Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux – fonds patrimonial en création *46*
Médiathèque d'Albi *47*
Bibliothèque municipale de Lyon – un riche fonds d'artists' books *49*
Bibliothèque Carré d'art de Nîmes *50*
Médiathèque de Thionville – la coopération transfrontalière autour des livres d'artistes *52*
Espace du Livre d'artiste et de la création éditoriale de Lucinges *53*

V A LA REDECOUVERTE DES LIVRES D'ARTISTES EN BIBLIOTHEQUE ...56

Acquérir autrement *56*
Signalement national *57*
Coopération autour du fonds de livres d'artistes *58*
Formations des bibliothécaires et du public *59*
Conservation et diffusion : deux missions concomitantes *60*
Et à l'étranger ? *62*

CONCLUSION 66

BIBLIOGRAPHIE 69

TABLE DES ANNEXES 81

Droits d'auteur réservés. OU BY-NC-ND

Sigles et abréviations

ABES – Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ABF – Association des bibliothécaires français

ADAGP – Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques

ARAL – Autre rive autre livre

ARALD – Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

BAC – Bibliothèque et archives du Canada

BBF – Bulletin des bibliothèques de France

BLJD – Bibliothèque littéraire Jacques Doucet

BNF – Bibliothèque nationale de France

CALAMES – Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur

CCFr – Catalogue collectif de France

CDLA – Centre des livres d'artistes

CNEAI – Centre national de l'édition et d'art imprimé

CNL – Centre national du Livre

CNRS – Centre national de la recherche scientifique

DLL – Direction du livre et de la lecture[1]

DRAC – Direction régionale des affaires culturelles

ENSAIT – Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles

ENSSIB – Ecole nationale supérieur des sciences de l'information et des bibliothèques

ESADS – Ecole supérieur des arts décoratifs de Strasbourg

FRAB – Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques

FRAM – Fonds régional d'acquisition des musées

[1] A la suite de la réforme du ministère de la Culture et de la Communication en 2009, la DLL est devenue le SLL (Service du livre et de la lecture).

Droits d'auteur réservés. OU

FRRAB – Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques

PAPE – Plan d'action pour le Patrimoine écrit

RNBFD – Répertoire national de bibliothèques et fonds documentaires

SABA – Société des amis de la bibliothèque d'Albi

SIGB – Système intégré de gestion de bibliothèque

SLL – Service du livre et de la lecture

URDLA – Centre international estampe & livre

Droits d'auteur réservés. OU BY-NC-ND

Introduction

« Les seuls livres d'aujourd'hui qui nous intéresseront dans quelques années, ce sont les livres qui peuvent être considérés comme une œuvre d'art. Ce sont les livres rares qui sont significatifs. »

Cette citation de Michel Butor tirée de l'ouvrage collectif *L'art et le livre*[2] illustre bien le propos de notre étude qui questionne le lien qui existe entre les livres d'artistes d'une part, le patrimoine et la création d'autre part afin de mieux comprendre la vie de ce fonds singulier au sein d'une bibliothèque.

Le patrimoine est une notion dont les contours ont beaucoup changé depuis la Révolution. Nous sommes passés d'une conception du patrimoine centrée sur l'architecture classique à une définition beaucoup plus large de cet héritage, incluant les biens immatériels et les textes écrits. Les limites temporelles qui cantonnaient les biens patrimoniaux dans le passé lointain, ont été abolies. Désormais, le passé lointain précède de quelques décennies à peine notre présent. La création contemporaine dont les livres d'artistes sont une des manifestations devient un gage du patrimoine de demain.

Sous le terme de livre d'artiste se cache un monde de création aux ramifications riches et variées. Livre illustré, livre de peintre, livre de dialogue, *artists' books*, ce sont autant de documents différents qui, pour des raisons de simplicité, se retrouvent souvent réunis sous une même appellation : livre d'artiste. Œuvres de création, ces documents sont présents dans de nombreuses bibliothèques. Dans les grands établissements parisiens tels que la BNF, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet et la Bibliothèque Kandinsky, les livres d'artistes constituent des fonds importants. Dans les bibliothèques municipales, ils s'apparentent aux collections précieuses à la rotation lente. Autrement dit, il s'agit de fonds d'une valeur certaine mais qui demeurent mal connus des usagers des bibliothèques.

Nous pouvons par conséquent nous interroger sur l'existence d'une réelle politique documentaire autour des livres d'artistes. Pourquoi acquiert-on les livres d'artistes ? Comment s'effectue leur acquisition ? De quelle manière les signale-t-on ? Que fait-on pour leur mise en valeur ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons adopté la méthode de travail suivante. La lecture de monographies, de rapports et de nombreux articles de périodiques nous a permis de circonscrire le sujet et de comprendre la distinction entre les différents types de documents que l'on désigne communément comme livres d'artistes. Dès le début, le travail théorique s'est doublé d'une enquête sur le terrain. Après une première prise de contact avec les bibliothèques connues pour leurs fonds de livres d'artistes, nous avons pu élargir notre liste d'établissements possédant ce type de documents. Nous avons ainsi pu contacter une trentaine de bibliothèques. Les entretiens téléphoniques ont été pour la plupart complétés par l'envoi d'un formulaire d'enquête comportant 27 questions. Le dépouillement des 18 questionnaires retournés nous a

2 BUTOR, Michel, *L'Art et le livre* in *L'Art et le Livre, ouvrage collectif*. Mariémont [Belgique]: Musée royal de Mariémont, 1988, p.34

Droits d'auteur réservés. OU

permis d'effectuer une analyse comparative et de déterminer les grandes lignes de la politique documentaire des établissements participant à l'enquête. Enfin, les déplacements dans des bibliothèques et salons de la région Rhône-Alpes ont été l'occasion de consulter les collections avec l'appui d'un professionnel des bibliothèques et de rencontrer les auteurs, artistes et éditeurs de ces livres singuliers.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons au rapport entre le livre d'artiste, le patrimoine et la création afin de dégager les enjeux de ce fonds dans les collections des bibliothèques.

La deuxième partie sera consacrée aux différents efforts de recensement de livres d'artistes dans l'optique d'un catalogue national ou régional avec un regard sur les établissements phares qui détiennent ces fonds.

Dans notre troisième partie, nous nous pencherons sur les résultats de l'enquête menée auprès d'un certain nombre d'établissements dans le but de dégager les principales lignes d'une politique documentaire autour des fonds de livres d'artistes. Nous verrons ainsi comment sont créés et enrichis ces fonds, quel est leur signalement, comment ils sont conservés. La valorisation est la dernière étape dans le circuit d'un document. Si elle est bien pensée, elle doit permettre son rayonnement, justifier en aval tout ce qui a été effectué en amont.

La quatrième partie de notre mémoire sera ainsi consacrée aux exemples les plus intéressants de mise en valeur des fonds de livres d'artistes rencontrés au cours de notre recherche.

Enfin, dans la cinquième et dernière partie, nous nous interrogerons sur l'avenir des fonds de livres d'artistes en bibliothèque, en suggérant quelques pistes de réflexion pour rendre ces ouvrages davantage connus du grand public.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

I LE LIVRE D'ARTISTE, OEUVRE DE CREATION, PATRIMOINE DE DEMAIN

A QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE AUJOURD'HUI ?

Du patrimoine bâti à une approche globale de l'héritage culturel

Les spécialistes font remonter l'histoire du patrimoine à la Révolution, lorsqu'après la destruction et les pillages fut créée, en 1790, la première Commission des monuments, suivie en 1794 du premier « Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer » rédigé par l'abbé Grégoire. Au cours des 19ème et 20ème siècles, se met progressivement en place le dispositif juridique de protection du patrimoine.

Au cours de cette période, la notion même de patrimoine connaît une extension typologique et chronologique. Ainsi, à la valeur d'ancienneté et de rareté, principaux critères initiaux de patrimonialisation, est ajoutée la valeur de significativité. Les biens ayant une signification importante pour l'histoire culturelle, artistique, économique et sociale de la France, même s'ils ne sont pas anciens, rares, ou tangibles, sont inscrits sur la liste des biens patrimoniaux à protéger. Ainsi, à côté des châteaux et des palais figurent des bateaux-lavoirs et des fontaines de village, mais aussi des biens immatériels comme les traditions et les expressions vivantes. La notion de significativité de l'héritage culturel efface également l'éloignement temporel qui caractérise traditionnellement les biens patrimoniaux. Aujourd'hui, à peine une génération nous sépare des biens que nous considérons comme notre héritage culturel.

Que comprend le patrimoine écrit

Les livres font, bien sûr, partie de cet héritage. Le patrimoine écrit des bibliothèques en France est constitué de trois types de fonds qui s'interpénètrent :

les fonds d'Etat issus des confiscations qui se sont déroulées en deux temps ; d'abord au moment de la Révolution (sous Napoléon, à partir de 1809, nombre de ces documents ont été concédés aux municipalités et aux universités), puis entre 1901et 1906[3] ;

les fonds de livres anciens imprimés avant 1811

les documents ou ensembles de documents rares et précieux, anciens ou contemporains, auxquels est attachée une décision de conservation définitive ; l'ancienneté d'un document ne préjuge pas de son caractère patrimonial, le rôle des professionnels est crucial dans la décision relative à la patrimonialisation d'un document ;

[3] La loi du 1er juillet 1901 sur les associations, titre III, art. 18, dissout les congrégations religieuses non autorisées ou reconnues et ordonne la liquidation de leurs biens. Les confiscations de 1905 sont organisées par la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 et le décret du 16 mars 1906.

Droits d'auteur réservés. OU

Le patrimoine écrit ne se limite pas aux seules bibliothèques : de nombreux documents écrits et graphiques sont conservés dans les centres d'archives, dans les musées publics ainsi que dans des institutions de droit privé. On en trouve également dans des associations ou des collections privées.

Malgré sa richesse, le patrimoine écrit des bibliothèques avait depuis 1945 occupé une place secondaire. La lecture publique était considérée prioritaire, afin de rattraper le retard qu'avait la France par rapport aux autres pays européens.

Il a fallu attendre le mois de novembre 1981, pour que Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, confie à une commission de douze membres présidée par Louis Desgraves, inspecteur général des bibliothèques, une mission de réflexion et de préconisation sur « le patrimoine des bibliothèques ». Le rapport Desgraves, rendu six mois plus tard, dotait les professionnels et les pouvoirs publics « d'une politique du patrimoine »[4]. Dans son rapport, Louis Desgraves définissait le patrimoine des bibliothèques, futur champ d'action d'une politique de sauvegarde, de mise en valeur et d'enrichissement : « Traiter du patrimoine des bibliothèques, c'est traiter des bibliothèques dans leur entier. Ce patrimoine comprend aussi, en effet, les collections de documents courants récents, qu'il faut, comme les pièces anciennes, rares et précieuses, préserver, mettre en valeur et accroître. Il a toutefois paru nécessaire d'adopter, pour ce rapport, une optique moins ambitieuse. La Commission a donc considéré qu'étaient de son ressort les points suivants : la conservation de tous les documents, sans distinction d'âge, des pièces courantes de fabrication récente étant susceptibles de devenir rares et donc précieuses ; la mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux (livres imprimés anciens, manuscrits, documents iconographiques, etc.) ; les acquisitions de documents qui, pour diverses raisons, constituent un patrimoine éminent et parfois sous-estimé : documents reçus au titre du dépôt légal, livres de bibliophilie et reliures d'art contemporain, documents iconographiques, sonores, audiovisuels, documents précieux, plus ou moins anciens, destinés à compléter les fonds. » Grâce au rapport Desgraves, la France prenait conscience du patrimoine écrit comme objet d'intérêt national.

Vingt ans plus tard, afin d'améliorer les conditions de conservation et de signalement du patrimoine des bibliothèques sur tout le territoire et de soutenir l'action menée par les collectivités territoriales qui en ont la charge, le ministère de la Culture et de la Communication a engagé, en 2004, un Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE). Après une première phase d'état des lieux en 2005-2006 confiée aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC), le PAPE a été mis en place autour de trois axes principaux :

- le recueil des données statistiques ;
- la mise en place en 2007 d'un appel à projets annuel « patrimoine écrit » pour soutenir financièrement des projets de conservation, de signalement et de valorisation du patrimoine écrit ;
- le renforcement de la coordination entre les différents acteurs du patrimoine écrit (Etat, Bibliothèque nationale de France, collectivités territoriales, associations professionnelles, etc.) ;

L'enquête sur le patrimoine écrit qui a précédé la mise en place du PAPE portait aussi bien sur les documents anciens que sur ceux acquis plus récemment. Comme pour le bâti, le critère chronologique n'est plus qu'un critère parmi d'autres justifiant la patrimonialisation d'un document. Au cours des cinquante dernières années, outre les

[4] DESGRAVES, Louis, *Le patrimoine des bibliothèques : rapport à M. le directeur du livre et de la lecture*, Ministère de la Culture, 1982.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

acquisitions d'antiquariat, les réserves des bibliothèques se sont enrichies de productions locales et de documents contemporains à caractère bibliophilique : reliures d'art, livres d'artistes ou papiers d'écrivains. Ces documents témoignent de l'évolution culturelle et artistique de la France et comme tels rejoignent les fonds patrimoniaux de bibliothèques. Michel Melot écrit que « sans être inscrit dans notre corps comme peut l'être le geste ou la voix, il [le patrimoine écrit] participe malgré tout de notre comportement le plus intime. Aussi, le patrimoine que nous appellerons « graphique » plutôt qu'écrit (tant l'image et l'écriture peuvent, à ce niveau, se confondre), est-il un domaine patrimonial extrêmement sensible. »[5]

Le livre d'artiste est emblématique de ce patrimoine graphique puisque le plus souvent, il mêle l'écrit à l'image. C'est également un élément essentiel de l'évolution de l'approche du patrimoine. Dans le rapport Desgraves, il n'est pas cité comme tel. Nous pouvons néanmoins penser qu'il se cache derrière l'expression de « livres de bibliophilie ». Au cours de nos recherches, nous avons pu constater que le livre d'artiste était une notion polysémique et largement débattue, souvent employée dans des acceptions contradictoires.

Nos interlocuteurs l'ont cependant tous perçu comme le patrimoine de demain, car il témoigne d'une forme particulière de création contemporaine et constitue une des pièces du puzzle de notre héritage culturel commun.

B/ LIVRE D'ARTISTE : ŒUVRE AUX FACETTES MULTIPLES

Selon l'article qui lui est consacré par Marie-Françoise Quignard dans le *Dictionnaire encyclopédique du livre*, le livre d'artiste est défini comme un « livre à la conception et à la réalisation duquel un ou plusieurs artistes plasticiens (graveurs, peintres, photographes, etc.) ont été plus ou moins étroitement associés. – Angl. Livre d'artiste, *artist's book*. » Le livre-objet[6] n'est pas considéré comme un livre d'artiste et de ce fait il n'en sera pas question dans notre étude. Les reliures précieuses, tout en n'étant pas des livres d'artistes, peuvent en être proches[7], mais ne constituent pas non plus l'objet de notre étude.

D'après Marie-Françoise Quignard, l'expression livre d'artiste est souvent employée dans des acceptions contradictoires pour désigner quatre types d'ouvrages. Ces acceptions représentent une source continue de débat entre spécialistes.

Les trois premiers types d'ouvrage, comme nous allons le voir, sont très proches dans leur conception et dans leur fabrication. Ils ont tous le souci de désacraliser l'art et d'en décloisonner les différentes formes (musique, danse, performance, arts plastiques, vidéo,

[5] MELOT, Michel, « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *BBF*, 2004, n° 5, p. 5-10 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> consulté le 17 octobre 2011

[6] Selon le *Dictionnaire encyclopédique du livre*, le livre-objet prend deux orientations. Dans la première, il s'apparente à un objet précieux, rare ou curieux. L'artiste qui collabore avec l'écrivain n'intervient pas dans le livre mais à l'extérieur. Sculpture ou emboîtage original qu'il crée prolonge le livre en lui donnant un surplus de sens. Le livre-objet contribue ainsi à renouveler le livre de bibliophilie. Les éditions du Soleil noir animées par François Di Dio sont représentatives de cette tendance.
Dans la deuxième orientation, le livre-objet emprunte au livre son apparence mais ne contient pas de feuilles imprimées. Le livre n'est plus véhicule d'information mais un objet en soi, une sculpture.

[7] Parmi les bibliothèques que nous avons rencontrées, seule la Bibliothèque municipale de Reims possédait un fonds de reliures contemporaines. Leur acquisition est financée en partie par les subventions du FRAB. La bibliothèque propose également une petite collection de livres d'artistes à la thématique régionale comme, par exemple, le poète rémois Marc Alyn.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

écriture, etc.). Ils sont tous l'œuvre d'un seul artiste. Celui-ci ne partage plus l'espace du livre avec un écrivain mais y tient le rôle prépondérant, se substitue le plus souvent à l'éditeur et se définit comme un créateur pluridisciplinaire.

Le livre d'artiste, œuvre d'un graveur

Le livre d'artiste désigne tout d'abord un livre entièrement conçu et réalisé (gravure et tirage) par un praticien de l'estampe. L'artiste endosse ainsi un rôle double, celui de l'illustrateur et celui de l'imprimeur.

Le livre d'artiste, œuvre d'un peintre

Ensuite, le terme de livre d'artiste désigne le livre de peintre dont il est donné des définitions différentes en France.

François Chapon, auteur de *Le livre et le peintre. L'âge d'or du livre illustré en France 1870 – 1970*, rejoint Marie-Françoise Quignard lorsqu'il affirme que le livre de peintre ne peut être employé que pour les ouvrages tel *Jazz* de Matisse, où le peintre est seul en jeu. Mais, alors que pour Marie-Françoise Quignard, le livre de peintre s'apparente ainsi au livre d'artiste, François Chapon inscrit le livre de peintre dans la tradition bibliophilique française du livre illustré ou du grand livre illustré. Or, cette tradition est, comme nous allons le voir, en opposition avec le livre d'artiste.

Le livre d'artiste, passeur d'une idée artistique

Enfin, dans son acception la plus restreinte, celle qui fait référence au terme anglais *artists' books*, le livre d'artiste désigne les livres apparus aux Etats-Unis dans les années 1960 comme un nouveau moyen d'expression artistique.

Les spécialistes font commencer l'histoire des *artists' books* en 1962, année de parution de l'ouvrage d'Edward Ruscha intitulé *Twentysix Gasoline Stations*. A cette époque, les créateurs de livres d'artistes souhaitent faire sortir l'art des musées et le rendre accessible au plus vaste public. En tant qu'objet que l'on voit partout et que l'on peut toucher, le livre apparaît comme le meilleur moyen de démocratiser l'art. Le livre d'artiste est à l'art ce que le livre de poche est à la littérature. Imprimé sur un papier ordinaire, diffusé à grand tirage, peu coûteux, le livre d'artiste manifeste le désaccord des artistes avec la société de l'époque. Selon John Baldessari, artiste conceptuel américain, grâce aux livres d'artistes (*artists' books*) « l'art semble pur pour un moment et détaché de l'argent. Et puisque beaucoup de gens peuvent posséder le livre, personne n'en est propriétaire. » Il n'est pas étonnant que le livre d'artiste ait été un moyen d'expression important pour les mouvements avant-gardistes des années 1960 tels que Fluxus, l'art conceptuel, l'art minimal qui l'utilisaient pour écrire et échanger des idées sur l'art, la politique, la philosophie.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Selon Anne Moeglin-Delcroix[8], principale théoricienne de *l'artist's book* en France, ce dernier est une proposition d'expérience, il apparaît comme un « fait artistique total ». Pour le livre d'artiste, ce qui compte c'est le message, l'idée que l'on souhaite transmettre. Le procédé est secondaire, il s'adapte aux besoins. Le livre d'artiste est une œuvre en soi qui témoigne des questionnements artistiques d'une époque.

Au cours du temps, cependant, les livres d'artistes ont été les victimes de leur essence même. En recourant au livre d'artiste bon marché pour véhiculer l'art à grande échelle, les artistes se sont souvent auto-édités en créant leur propre maison d'édition et ont ainsi boycotté les éditeurs traditionnels. Parallèlement, très critiques vis-à-vis des galeries et des musées où l'art est exposé mais ne peut pas être touché, ils les ont contournés en créant leurs propres moyens de diffusion. A un moment donné, le livre d'artiste s'est retrouvé enfermé dans un monde à part – une grande librairie à New York, *Printed Matter*[9], et quelques galeries avant-gardistes qui étaient prêtes à financer leur publication. L'absence d'un réel réseau de diffuseurs a ainsi réduit le nombre de lecteurs, et par conséquent les moyens financiers nécessaires à la création d'autres livres d'artistes. Il en a résulté des tirages limités.

Parallèlement, les artistes ont constaté que la recherche d'un large public ne pouvait se faire qu'à travers les circuits institutionnels, les musées et les galeries. Or, la médiation était étrangère à leur projet de démocratisation de l'art, leurs livres ne parvenant pas à sortir d'un cercle restreint de personnes.

Aujourd'hui, paradoxalement, les livres d'artistes des années 1960 et 1970 sont des œuvres rares, souvent même épuisées. Ils sont donc devenus des objets de valeur.

Les livres d'artistes créés de nos jours dans la mouvance d'Ed Ruscha ont le même souci de démocratisation de l'art et suivent le même modèle de fabrication (papier ordinaire, coût raisonnable). Bien que toujours en marge des circuits commerciaux, les créateurs de livres d'artistes sont bien conscients de l'importance de leur diffusion institutionnelle. Leszek Brogowski, éditeur *d'Incertain Sens*[10] et initiateur du Cabinet du livre d'artiste à Rennes en 2003[11], insiste sur l'importance des bibliothèques dans la diffusion des livres d'artistes. Il oppose la collection d'œuvres que l'on ne peut ni toucher, ni s'approprier et qui, par conséquent, nous restent étrangères, à la *bibliothèque d'œuvres*[12], accessibles à tous, offrant la possibilité d'une expérience renouvelée de la lecture et des usages que l'on fait du livre. Dans le premier cas, le livre demeure sacré. Dans le deuxième, on feuillette le livre pour y entrer, physiquement et métaphoriquement. Le lecteur prend ainsi les choses en main, il adopte une attitude active à l'égard de la réalité, contrairement à la contemplation d'une œuvre où il

[8] MOEGLIN-DELCROIX, Anne, *Esthétique du livre d'artiste, 1960 – 1980*. Paris : BNF, 1997. Cet ouvrage est épuisé. Une réédition est prévue chez l'éditeur marseillais Le mot et le reste début 2012.

[9] Organisation à but non-lucratif créée en 1976, *Printed Matter* se définit aujourd'hui comme le principal acteur dans la diffusion *d'artists' books* dans le monde. La librairie propose plus de 20000 titres de 6000 artistes. Pour permettre au public d'appréhender les *artists' books*, *Printed Matter* met à sa disposition une salle de lecture où quelques 15000 titres peuvent être consultés et achetés. Les chercheurs, eux, bénéficient d'une salle d'étude depuis 2007. La promotion *d'artists' books* comprend des expositions et des ateliers pédagogiques à destination de classes ou d'étudiants. Enfin, dans le but de redonner à New York la place de centre mondial *d'artists' books*, *Printed Mater* a initié en 2006 New York Art Book Fair. http://www.printedmatter.org/, consulté le 10 octobre 2011

[10] http://www.sites.univ-rennes2.fr/arts-pratiques-poetiques/incertain-sens/index.htm, consulté le 10 octobre 2011

[11] Situé à l'Érève (campus Villejean), le *Cabinet du livre d'artiste* est à la fois un lieu d'exposition et de lecture de l'art : plus de 700 ouvrages y sont disponibles en libre consultation. Il répond à un souci de diffusion de l'art auprès d'un public non spécialisé. Le Cabinet du livre d'artiste bénéficie de la collaboration du FRAC Bretagne (Fonds régional d'art contemporain) et de l'École des Beaux-Arts de Rennes. http://www.univ-rennes2.fr/cabinet-livre-artiste, consulté le 22 octobre

[12] BROGOWSKI, Lesczek, MOEGLIN-DELCROIX, Anne (dir.), *Livres d'artistes. L'esprit de réseau.* Nouvelle Revue d'esthétique, n° 2, Paris, P.U.F., 2008

Droits d'auteur réservés. OU BY-NC-ND

demeure passif. En « agissant » sur le livre d'artiste, le lecteur produit du sens. Par analogie, la bibliothèque qui propose des livres d'artistes devient un univers de la création du sens.

Les trois conceptions de livres d'artistes que nous venons de citer se différencient du quatrième type d'ouvrage désigné par ce terme équivoque - les livres illustrés de tradition bibliophilique.

Livre d'artiste, livre de bibliophilie

Le *Dictionnaire encyclopédique du livre* définit le livre illustré comme tout livre imprimé ou manuscrit accompagné d'images, quelle que soit la technique employée, à condition que ces images aient été spécialement réalisées pour cet ouvrage et que le contenu de celui-ci ne soit ni didactique, ni documentaire, ni technique, ni scientifique.

Nous traitons ici du livre illustré de bibliophilie. Ce dernier apparaît en réaction au livre bon marché et à fort tirage qui avait cours au 19ème siècle et dans lequel les peintres cédaient la place aux illustrateurs de métier dont la principale technique était la gravure. Les peintres vont renouer avec le livre, dans une démarche plus élitiste, inspirés par des textes littéraires contemporains ou non. Réunissant un auteur et un artiste sur un pied d'égalité, imprimé sur un papier noble, en petit tirage, comportant souvent des œuvres originales ou la signature des auteurs, le livre illustré est à l'opposé du livre d'artiste que nous venons d'évoquer.

François Chapon affirme que le livre illustré « résulte de la rencontre d'une expression littéraire et d'une expression plastique, en somme de deux écritures qui, signifiantes, utilisent des moyens et, la plupart du temps, des matériaux différents. »

L'Age d'or du livre illustré en France s'étend sur un siècle, de 1874, date de la publication du *Fleuve* de Charles Cros illustré d'eaux-fortes par Edouard Manet[13], jusqu'au début des années 1970.

Le livre illustré appelé aussi le livre de peintre (voir plus haut), prit véritablement son essor lorsque le marchand d'art Ambroise Vollard eut l'idée de « demander des gravures à des artistes qui n'étaient pas des graveurs de profession » (Bonnard, Maurice Denis, Picasso, etc.). Sa démarche fut suivie par d'autres éditeurs, dont certains issus du milieu de l'art comme Daniel-Henry Kahnweiler. Entre 1930 et 1980, grâce à quelques éditeurs visionnaires, le livre illustré a donné des chefs d'œuvre. Albert Skira, Tériade, Iliazd, Aimé Maeght, PAB rendront possibles des rencontres extraordinaires : Picasso illustrant Max Jacob (*Saint Matorel*), Sonia Delaunay illustrant Blaise Cendrars *(La Prose du Transsibérien et de la petite Jeanne de France*), Juan Gris et Henri Matisse illustrant chacun à son tour Pierre Reverdy (respectivement *Poèmes en prose* et *Les Jockeys camouflés*), Salvador Dali revenant vers Lautréamont (*Les Chants de Maldoror*), Picasso à Balzac (*Le chef d'œuvre inconnu*).

Si l'étude de François Chapon sur le grand livre illustré se clôt sur les années 1970, alors que *l'artist's book* commence à faire son apparition, la tradition bibliophilique est loin d'être terminée. Depuis cette époque, en France, de nouveaux artistes, auteurs et

[13] Le peintre parisien réitère son expérience d'illustrateur en travaillant en 1875 avec Stéphane Mallarmé sur sa traduction du *Corbeau* d'Edgar Poe.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

éditeurs ont pris la relève des grands noms évoqués par François Chapon. Ainsi, les écrivains Michel Butor, Bernard Noël ou Charles Juliet conçoivent des livres de bibliophilie contemporaine avec des plasticiens comme Jackie Barral, Bertrand Dorny, Geneviève Besse ou Zoran Music.

Si à l'époque de Picasso, Dali et Delaunay, le livre illustré bénéficie de quelques grands éditeurs spécialisés, aujourd'hui, le paysage éditorial n'est plus du tout le même. A côté des grandes maisons d'édition, on dénombre un groupe de petits éditeurs motivés qui éditent des livres de bibliophilie contemporaine. Ces éditeurs sont indépendants des grands groupes et les tirages, de très grande qualité et généralement onéreux sont très restreints. Dans un paysage éditorial difficile, le dynamisme de ces petits éditeurs doit être signalé.

Pour sa part, le monde des bibliothèques accueille en son sein plusieurs des créateurs de livres de bibliophilie contemporaine. Ils emploient chacun un terme différent pour évoquer ces ouvrages conçus par l'inspiration réciproque d'un auteur et d'un artiste.

Conservateur des bibliothèques et poète, Yves Peyré, ancien directeur de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, désigne ces ouvrages comme « livres de dialogue ». Traducteur, éditeur et conservateur des bibliothèques, Jean-Gabriel Cosculluela, aime parler de « livres singuliers » et faire ainsi référence à Martine Pringuet, bibliothécaire à l'origine d'un fonds important de livres de bibliophilie contemporaine à la bibliothèque municipale « La Durance » à Cavaillon et auteur de cette dénomination. Bibliothécaire et artiste, Jean-Pierre Thomas, de la Bibliothèque d'Issy-les-Moulineaux emploie le terme traditionnel de livre d'artiste.

Dans notre exposé, nous suivrons la définition du *Dictionnaire encyclopédique du livre* et utiliserons la dénomination de livres d'artistes pour nous référer à l'ensemble de ces documents, sans en distinguer les différents types. Selon la spécificité du fonds traité, nous emploierons les appellations plus précises (livre de bibliophilie contemporaine ou *artists' books*).

C/ LIVRE D'ARTISTE : OEUVRE DE CREATION

Au cours de nos recherches, nous avons rencontré deux des quatre types d'ouvrage réunis sous la définition du livre d'artiste dans le *Dictionnaire encyclopédique du livre* : le livre d'artiste dans son acception restreinte (selon la définition d'Anne-Moeglin-Delcroix et que par conséquent, pour davantage de simplicité, nous appellerons *artist's book*) et le livre illustré d'aujourd'hui, plus communément appelé le livre de bibliophilie contemporaine.

Au-delà de leurs différences, le livre d'artiste des années 1960 et le livre de bibliophilie sont tous les deux des œuvres de création. Ils sont les témoins mais aussi des expressions des évolutions artistiques et littéraires de notre époque. Ils expriment notre perception du monde et questionnent les valeurs qui le sous-tendent. En bibliothèques, ils sont classés dans le fonds patrimonial. Contrairement aux ouvrages anciens, ils n'en constituent qu'une infime partie. Ils sont néanmoins importants aux yeux des bibliothécaires, car significatifs de la création contemporaine dans le cas de *l'artist's*

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

book et d'une expression littéraire enrichie d'effets visuels dans le cas du livre de bibliophilie, ils forment le patrimoine de demain.

Si les professionnels chargés de ce patrimoine nous ont tous paru passionnés et convaincus de l'importance de ces fonds, nous nous sommes néanmoins interrogés sur la visibilité qu'ils leur donnaient. Les livres d'artistes constituant un fonds spécifique, bénéficiaient-ils d'un catalogue national ou régional particulier, comme cela est le cas, par exemple, des incunables (*Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*[14]*)* ? Existait-il un moyen de suivre l'enrichissement des fonds de livres d'artistes en bibliothèque sur le plan national ?

Quelles étaient les pratiques des grands établissements phares détenteurs de ces fonds ? Pouvaient-ils servir d'exemple pour les établissements plus petits ? Inversement, quelles étaient les spécificités de ces derniers ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de donner des réponses.

[14] Créée en 1979, la collection des *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques de France* a pour objectif d'établir le recensement général de la production imprimée du premier demi-siècle de l'« ère Gutenberg » (1455-1500) conservée dans les collections françaises. Afin d'en améliorer la visibilité, le ministère de la Culture et de la Communication souhaite aujourd'hui informatiser ces catalogues d'incunables.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

II Un fonds difficile à repérer sur le plan national. Les pratiques des établissements phares

A/ DIFFERENTES TENTATIVES D'INVENTAIRES

La place des livres d'artistes dans les fonds des bibliothèques n'est pas aisée à cerner, estimait Jacques Deville lorsqu'il travaillait à la Médiathèque de Metz[15]. Au cours de notre recherche, nous avons relevé plusieurs raisons qui peuvent expliquer cette difficulté à délimiter le fonds.

Le livre d'artiste est un objet protéiforme et malgré les définitions des spécialistes (ou peut-être justement parce que celles-ci divergent), des interrogations persistent sur sa nature : quel livre peut être qualifié de livre d'artiste ?

Souvent, l'information sur les acquisitions de livres d'artistes demeure parcellaire.

Dans les petites bibliothèques, les livres d'artistes ne sont pas toujours signalés dans le catalogue comme tels[16]. Ils se fondent dans la masse d'autres documents et perdent ainsi leur spécificité.

Enfin, œuvres à tirage limité et chers, bien que soumis à la loi sur le dépôt légal[17], souvent, les livres de bibliophilie contemporaine échappent à cette obligation et ne sont pas déposés à la Bibliothèque nationale. S'ils ne sont pas signalés dans la bibliothèque d'acquisition, leur localisation se révèle très difficile.

La base Vollard : un projet inabouti

En 1997, un premier projet de recensement de livres d'artistes a été entrepris à l'initiative de la Réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Celle-ci avait proposé la création d'une base de données de livres illustrés et de livres d'artistes modernes et contemporains allant de 1874 à la fin du 20ème siècle. Le projet était intitulé Vollard en souvenir du marchand d'art et éditeur qui avait contribué au début du 20ème siècle à l'essor du livre illustré. L'objectif de cette base était de doter la France d'un catalogue collectif de livres illustrés et de livres d'artistes nationaux et étrangers conservés dans des collections publiques françaises afin de faciliter la recherche dans ce domaine vaste et disparate, totalement inexploré à l'époque. Afin de

[15] *Bibliothèques / Lieux d'art contemporain*, FFCB, 2001

[16] Le signalement de livres d'artistes implique de bonnes connaissances sur les techniques de fabrication et d'illustrations de ces ouvrages. Or, les bibliothécaires qui traitent de ces fonds n'y sont pas toujours formés, comme nous le verrons plus loin.

[17] Code du Patrimoine, Livre Ier, Titre III, Article L131-1 et Article L131-2, version à venir au 1er janvier 2012 *http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0C770A87EAF847B502E3F4FD9D7C8B12.tpdjo02v_1?cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20120101*, consulté le 24 novembre 2011

Ce titre est reproduit dans son intégralité en annexe.

Droits d'auteur réservés. OU

savoir si ce projet correspondait à une demande, un questionnaire visant à connaître les établissements susceptibles d'être intéressés fut établi par Antoine Coron, directeur de la Réserve, et Marie-Françoise Quignard, conservateur à la Réserve et chef de projet.

A partir d'avril 1998, ce questionnaire a été envoyé à 1110 établissements répertoriés d'une part dans les Sources de l'histoire de l'art[18], publié par l'Association des bibliothécaires français (ABF) en 1994 et d'autre part dans le Répertoire des Adresses des bibliothèques publiques publié par la Direction du livre et de la lecture (DLL) en 1996.

Le questionnaire qui comportait 33 questions, a été retourné par 318 des établissements contactés, soit 28% des établissements contactés. Sur l'ensemble des établissements ayant répondu, 95 ne possédaient pas de livres d'artistes (livres illustrés, *artists' books* et livres de bibliophilie contemporaine). Sur les 202 restants, 187 souhaitaient participer à la création de la base de données qui devait aboutir à un catalogue collectif.

Après une analyse détaillée des réponses et un travail d'extraction de notices de livres d'artistes de la BNF, le projet s'est arrêté faute d'avoir pu trouver un lieu d'accueil pour la base et le budget nécessaire pour sa constitution. La base d'ambition nationale devait compter 20 000 éditions et être accessible sur Internet afin que les bibliothèques détentrices de ces fonds puissent l'alimenter régulièrement. Aujourd'hui, il n'y a toujours aucune base à l'échelle nationale qui recense ces fonds.

Un inventaire complet de fonds : l'exemple de la région Rhône-Alpes

Cependant, il existe une base régionale qui permet d'avoir une vue exhaustive bien que géographiquement délimitée d'un ensemble de fonds de livres d'artistes. Il s'agit de l'Inventaire régional du patrimoine écrit et graphique de Rhône-Alpes. Précisons cependant que cet Inventaire recense non pas les notices d'ouvrages mais les fonds de tous types d'établissements : bibliothèques publiques et universitaires, services d'archives départementales et municipales, musées, centres de documentation, associations, sociétés savantes et institutions religieuses.

Réalisé par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et le documentation (ARALD) à la suite de l'enquête sur le patrimoine écrit organisée par le ministère de la Culture via les DRAC en 2005 -2006 en prévision du Plan d'action pour le patrimoine écrit, l'Inventaire est accessible en ligne sur le site Mémoire et actualité.[19]

La recherche avancée offre une indexation très fine et précise : type de document (*artist's book*, livres d'artiste, livre illustré dans un menu déroulant), type de fonds (fonds de livres d'artistes, fonds de bibliophilie dans un menu déroulant) et sujet indexé (nous avons fait la recherche avec les mots matière *artist book*, livres d'artiste, livre illustré). L'inventaire affiche en résultats non pas les documents eux-mêmes mais le lien vers les notices de fonds des établissements où ceux-ci peuvent être consultés (ex. Bibliothèque municipale de Lyon, Bibliothèque municipale de Privas, BU Tréfilerie de

18 *Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie.* Paris : Association des bibliothécaires français, 1994.

[19] http://www.memoireetactualite.org/fr/inventaire.php, consulté le 10 octobre 2012

Pour réaliser cette base, l'ARALD a bénéficié du travail d'un groupe d'élèves conservateurs de l'ENSSIB qui, dans leur cadre de leur formation post-concours, devaient réaliser une gestion de projet. Celui-ci a consisté à répertorier les fonds de livres d'artistes en Rhône-Alpes.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

l'Université Jean Monnet de Saint Etienne, Centre international estampes et livres - Urdla). L'Inventaire régional du patrimoine écrit et graphique de la région Rhône-Alpes est un exemple réussi de base qui rend visibles des fonds injustement méconnus. Cette entreprise régionale mériterait d'être reprise ailleurs en France moyennant quelques améliorations. En effet, le recensement de fonds et non pas d'ouvrages ne permet pas d'effectuer de statistiques sur les collections.

Néanmoins, la somme d'inventaires similaires pourrait constituer un excellent outil pour la page dédiée aux livres d'artistes sur le site Patrimoine écrit. Actuellement encore à l'état de projet, cette page fournirait aux collègues des collectivités territoriales différentes sources d'informations afin de les guider dans la constitution, le signalement et la gestion des fonds de livres d'artistes.

Les FRAB : un moyen de suivi indirect

Dans l'attente de la mise en place d'une base de données nationale de livres d'artistes, il nous semble intéressant de souligner que le ministère de la Culture dispose déjà d'un moyen indirect bien qu'incomplet[20] de suivre les acquisitions récentes de ces ouvrages par le biais des Fonds régionaux d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB).

Constitués dans les années 1990 pour accompagner l'enrichissement des fonds patrimoniaux des bibliothèques des collectivités territoriales (principalement des bibliothèques municipales), les FRAB, inspirés des FRAM[21], sont des dispositifs de financement à caractère partenarial, alimentés à parité par l'Etat et les conseils régionaux. Il en existe aujourd'hui onze en France.[22]

La demande de subvention qui peut aller de 50 à 80% du prix d'achat du document suit un circuit bien établi. Le dossier très complet présentant l'ouvrage et son lien avec le reste de la collection de la bibliothèque est soumis à un comité technique régional chargé de l'examiner et de déterminer le taux d'intervention. Le Service du livre et de la lecture (SLL) émet un avis scientifique sur les dossiers d'acquisitions présentés dans chacune des régions dotées d'un FRAB

En cas de vente publique, il est prévu une procédure d'urgence.

Sur le site Patrimoine écrit du Service du livre et de la lecture, il est possible de consulter les bilans annuels des acquisitions effectuées grâce aux FRAB. A défaut d'un véritable catalogue, cela permet néanmoins de suivre en partie les acquisitions des bibliothèques en ce domaine au cours des cinq dernières années.

[20] Les bibliothèques n'ont pas l'obligation de s'adresser aux FRAB pour demander des subventions. Par ailleurs, celles-ci ne sont généralement pas octroyées pour les montants inférieurs à 200€.
[21] Fonds régional d'acquisition des musées
[22] En 1996, certains FRAB ont été modifiés pour étendre leur aide à la reliure et devenir des FRRAB (Fonds régionaux de restauration et d'acquisition en bibliothèques). Voir la répartition en annexe, p.91.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

B/ CONNAITRE QUELQUES COLLECTIONS PHARES, PREALABLE A LA RECHERCHE AUTOUR DU LIVRE D'ARTISTE

Le tour de quelques collections phares connues pour leurs fonds de livres d'artiste (la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet et la Bibliothèque Kandinsky du Musée d'Art moderne, Centre du livre d'artiste – CDLA) a constitué l'étape préliminaire de notre travail de recherche. L'échange avec les responsables des collections ou la consultation de leurs écrits sur le sujet nous a permis de mieux circonscrire notre sujet et de cibler les questions du formulaire d'enquête. Une courte présentation de ces établissements offre une première approche de la politique documentaire autour de livres d'artistes. Les trois premières institutions se trouvent à Paris. Le CDLA est situé à Saint-Yrieix-la-Perche, dans le Limousin.

Bibliothèque nationale de France

La Bibliothèque nationale de France possède une collection importante de livres d'artistes. Ces derniers sont répartis entre deux départements, la Réserve pour les livres de bibliophilie et le Département des estampes et de la photographie pour les *artists' books*.

Parmi les nombreux livres illustrés conservés à la Réserve, les livres d'artistes français et étrangers publiés depuis la fin du XIX^{e} siècle jusqu'à nos jours occupent une place remarquable. Dans ces documents, la part du texte est importante. Ce sont des ouvrages rares, imprimés en peu d'exemplaires confiés à la Réserve de la BNF au titre du dépôt légal. La Réserve acquiert environ dix livres de bibliophilie contemporaine par an. Sur un ensemble de 250 000 documents, ces documents ne représentent que 15000 ouvrages, soit 6%. Ils sont valorisés à travers des expositions (ex. Pierre Alechinsky en 2005, Michel Butor en 2006) et des conférences.

Le Département des estampes et de la photographie acquiert des *artists' books* depuis 1992. Le volume d'acquisition semble en augmentation. En 2006, on comptait 147 nouveaux livres et publications d'artistes. En 2010, dans les *Nouvelles de l'Estampe*[23], Marie-Cécile Miessner en recense 229 nouvelles acquisitions (113 par dépôt légal, 50 par don, 66 par achat). La production française arrive par dépôt légal mais de manière irrégulière. Les artistes semblent mal connaître ce dispositif juridique. Les productions des artistes étrangers sont acquises principalement sur catalogues d'éditeurs et lors des salons, notamment Pages à Charenton, Triennal de l'artist's book à Francfort et Art Basel à Bâle.

Alors que la Réserve ne distingue pas les livres illustrés lors de l'indexation, le Département des estampes propose une indexation particulière pour les *artists' books* (sujet : livres d'artistes). Lors de la publication de la thèse d'Anne Moeglin-Delcroix

[23] MIESSNER, Marie-Cécile, CHICHA-CASTEX, Céline, FAUCHEREAU, Lise « L'estampe moderne et contemporaine à la Bibliothèque nationale de France : les enrichissements en 2010 », *Nouvelles de l'estampe,* n° 235, été 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Esthétique du livre [24]sur le livre d'artiste *(artist's book*), en 1997, une grande exposition a été dédiée à ce sujet à la BNF, suivie d'un catalogue. Cela a permis de faire connaître *l'artist's book* au plus vaste public et de valoriser les fonds du Département des estampes. Il est prévu une présentation virtuelle du Département des estampes et de la photographie à la fin 2011. Les *artists' books* y figureront en bonne place.

Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLJD)

L'acquisition des documents où le texte et l'image dialoguent à part égale a été initiée par Jacques Doucet lui-même. La collection a continué à s'enrichir grâce aux dons et aux acquisitions ponctuelles visant à combler les lacunes. Les livres de bibliophilie contemporaine avoisinent aujourd'hui 6600 documents.

La bibliothèque acquiert également des *artists' books*. Au nombre de 400 aujourd'hui, ils sont conservés dans une Réserve spécialement conçue à cet effet. La BLJD demande aux auteurs de livres d'artistes d'accompagner leurs ouvrages de documents qui en expliquent le processus de création. Ainsi, l'acquisition de chaque livre d'artiste constitue un projet en soi.

La BLJD ne dispose pas de SIGB propre. Ses documents sont en effet signalés sur une plateforme personnalisée que met à sa disposition l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES). Par conséquent, il n'y a pas de filtre particulier permettant d'isoler les livres d'artistes lors de la recherche dans le catalogue de la bibliothèque.

En 2009, la BLJD a été sollicitée pour participer avec l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et le CNRS à la conception d'une bibliothèque numérique « Livre de création » dans le cadre du programme « Livre Espace de Création ». Ce programme a pour objectif d'observer les nouvelles façons de concevoir le rapport entre les deux systèmes sémiotiques (l'écriture et l'image) dont l'interpénétration donne un sens nouveau.

La bibliothèque numérique fournira un outil de consultation de « livres à voir » (une cinquantaine) issus des collections de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Cette base d'images sera animée par un discours critique issu du dialogue de plusieurs disciplines : analyse et histoire littéraire, histoire du livre, histoire de l'art, sciences de l'information.

La mise en ligne de la Bibliothèque numérique sera restreinte à cause des droits d'auteur: la base sera accessible à tous au niveau des données para-critiques et des images libres de droit. Les substituts numériques encore soumis aux droits d'auteur seront accessibles sur identification aux étudiants des différents partenaires ainsi qu'aux lecteurs inscrits à la BLJD.

Actuellement, la bibliothèque est en train de négocier les droits pour pouvoir procéder à la numérisation. Celle des textes implique l'accord des éditeurs et des ayant droits, les deux parties se disputant les droits afférant à l'exploitation numérique.

Coté éditeur, les réponses diffèrent et souvent tardent à venir. Gallimard est par exemple prêt à signer une convention avec autorisation à titre gracieux car il s'agit d'un programme de recherche et non de diffusion culturelle, alors que Denoël refuse de faire

[24] Op.cité.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

de même. Pour éviter une trop longue attente du côté des ayants droits, dans le courrier qui leur avait été adressé, la BLJD a précisé qu'au-delà de trois mois, elle considérerait un silence comme un consentement. Les réponses reçues jusqu'à présent ont été positives et sans aucune demande de contribution financière. Seule la mention du copyright sur les images était exigée. Or, cette exigence complique toute la procédure puisque les éditeurs veulent la même chose.

Pour ce qui est des images, une convention est en cours de rédaction avec l'ADAGP[25] dont un grand nombre d'artistes fait partie. Cette convention prévoit une faible rétribution car la BLJD bénéficie du tarif "archives" et non du tarif "diffusion culturelle".

Le projet de « Livre espace de création » constitue une valorisation nouvelle du livre d'artiste. Ces fonds souvent méconnus peuvent bénéficier grâce à la numérisation d'une plus grande visibilité et sortir des magasins bien gardés sans qu'on craigne pour leur conservation. Au lieu de les admirer de loin, enfermés dans une vitrine, les lecteurs pourront, grâce au projet de la BLJD, « se promener » à leur rythme dans cet espace où dialoguent l'image et le texte. Si la question des droits demeure la principale pierre d'achoppement pour ce type de projet, la numérisation pourrait constituer un nouveau souffle pour les livres d'artistes, qu'il s'agisse *d'artist's book* ou de livre de bibliophilie.

Bibliothèque Kandinsky, Centre de documentation du Musée d'art moderne

L'enrichissement du fonds de la Bibliothèque Kandinsky est en lien direct avec les collections du Musée d'art moderne. La bibliothèque suit les productions des artistes exposés au Musée, les grandes tendances artistiques internationales et les jeunes artistes dont les créations constituent le patrimoine de demain.

Le circuit des achats est multiple : salons, signatures dans les galeries, librairies[26], contacts directs avec les artistes, éditeurs ou diffuseurs, ventes publiques.

L'Ecole privée américaine Parsons[27] soutient les acquisitions de livres d'artistes à la Bibliothèque Kandinsky.

Dans le catalogue, les livres d'artistes dont le nombre dépasse 3500 volumes, sont facilement identifiés grâce à l'indexation au sujet « livre d'artiste ». Pour certaines bibliothèques de musée de province, le catalogue de la Bibliothèque Kandinsky constitue un réservoir de notices bibliographiques appréciable (ex. Bibliothèque Jean Laude du Musée d'art moderne de Saint-Etienne).

[25] Société des Auteurs dans les arts graphiques et plastiques

[26] Notamment celle de Florence Loewy – Books by Artists, 9 rue de Thorigny, 75003 Paris http://www.florenceloewy.com/, consulté le 4 octobre 2011

[27] Professeur de design en 1904, puis directeur à New York School of Art (plus tard New York School of Fine and Applied Art), Frank Alvah Parsons a très vite voulu étendre l'activité de l'école en Europe. En 1921, il a créé les Ateliers parisiens Place des Vosges.
Depuis 2006, dans le souci de réaffirmer sa double identité européenne et américaine, l'Ecole Parsons (New York School of Fine and Applied Art rebaptisée en 1993) a signé des partenariats avec plusieurs établissements parisiens : Centre Pompidou (l'Ecole aide à l'acquisition d'ouvrages ; les étudiants de l'école sélectionnés sur dossier peuvent effectuer un stage à la Bibliothèque Kandinsky), les Arts décoratifs (l'Ecole aide à l'acquisition d'ouvrages à la Bibliothèque des Arts décoratifs) et Ecole Lesage (école de borderie haute couture). http://www.parsons-paris.com/, consulté le 24 novembre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

La Bibliothèque Kandinsky a lancé une campagne de numérisation de ses fonds. Les livres d'artistes seront ainsi consultables en ligne sur place mais pas dans leur intégralité, pour des raisons de droits d'auteurs. Néanmoins, cela constitue un premier pas vers une bibliothèque numérique.

En dépit de leur intérêt commun pour le livre d'artiste (livre illustré et *artist's book*) et en dépit de leur proximité géographique, les trois grandes bibliothèques que nous venons de citer ne poursuivent pas de collaboration autour de ces fonds. S'il existe des contacts, ils sont de nature officieuse et n'aboutissent pas à une politique documentaire concertée.

Notre enquête démontre que cette même absence de concertation se retrouve en région. Les bibliothèques qui sont parfois très proches géographiquement semblent tout ignorer les unes des autres.

Le Centre des livres d'artistes (CDLA) fait honneur aux artists' books

Le Centre des livres d'artistes (CDLA) a été créé en 1987 par l'association Pays-paysage, fondée elle-même en 1979 par le peintre Henri Cueco. Depuis 1994, le CDLA s'est installé dans le Limousin à Saint-Yrieix-la-Perche, commune qui compte environ 7500 habitants, et se situe à 40 kilomètres au sud-ouest de Limoges.

Le CDLA est entièrement dédié aux *artists' books*. Aujourd'hui, le Centre propose au public une collection de 3200 pièces rassemblant livres et publications d'artistes[28]. C'est à la fois un lieu de conservation et un lieu d'exposition, le seul en France à montrer exclusivement et en permanence des livres d'artistes. La collection du Centre s'est développée autour de deux thématiques : paysages et enfances.

Le CDLA bénéficie d'un financement croisé de l'Etat, de la région et de la commune de Saint Yrieix -la Perche. Par achats et par dons, la collection s'enrichit, en moyenne, de 350 pièces par an. Aujourd'hui, le CDLA réunit des œuvres d'environ 500 artistes français et étrangers. Son objectif est de construire des ensembles les plus complets possible, des publications de certains d'entre eux, notamment : Ida Applebroog, Mirtha Dermisache, Peter Downsbrough, Ingo Giezendanner, Edmund Kuppel, Jean Claude Lefevre, Jean-Jacques Rullier, Edward Ruscha, Colin Sackett, David Shrigley, Didier Trenet, Bernard Villers, Hans Waanders, Éric Watier.

Le Centre valorise sa collection en organisant trois expositions par an sur place. Monographiques ou thématiques à partir des œuvres de la collection, les expositions sont accompagnées de la publication d'un livret de 8, 16 ou 32 pages[29]. Cet ouvrage gratuit est mis à la disposition du public. Au fur et à mesure des expositions, ces publications constituent le catalogue de la collection et servent d'ouvrages de référence pour les professionnels.

Dirigé depuis 2004 par Didier Mathieu, diplômé de l'école d'art de Limoges, maquettiste, imprimeur et éditeur de livres d'artistes, le CDLA, continue la tradition de la Biennale du livre d'artiste, initiée par le fondateur du Centre Henri Cueco. La Biennale est organisée à l'automne et propose quatre animations : une foire du livre d'artiste (une quarantaine

[28] Livres d'artistes, affiches, ephemera et aussi cédéroms et dévédéroms d'artistes.
[29] C'est un clin d'œil à la feuille d'impression qui, pliée, devient un cahier de 8, 16 ou 32 pages.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

de créateurs français et étrangers), un colloque, une exposition et des ateliers d'artistes. Cet événement est suivi par près de 10 000 personnes venant du monde entier.

Le CDLA est également très actif hors les murs. Il produit et coproduit des expositions comme celles qui se sont tenues en 2003 à la Bibliothèque royale de Prague ou en 2007 au Musée royal de Mariemont en Belgique, haut lieu de bibliophilie en Europe.

En 2010, le CDLA s'est associé à l'Ecole supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg (ESADS) pour mettre en place une manifestation autour du livre d'artiste, annoncée comme un préambule à une future biennale du livre d'artiste à Strasbourg[30]. En effet, le CDLA et l'ESADS souhaitent concevoir et produire régulièrement, dès 2012 à Strasbourg, une rencontre dévolue à l'édition et aux publications d'artistes. La manifestation s'est déclinée en deux volets :

- une exposition « d'ouvrages historiques »[31] du CDLA
- des rencontres documentées avec des professionnels du livre d'artistes (éditeurs et galeristes dont certains sont également artistes)[32]

Depuis son déménagement en 2005 dans un bâtiment municipal classé de 450 m^2 (un ancien orphelinat), le CDLA a développé une riche activité pédagogique à l'attention du public. Didier Mathieu souhaite rompre avec l'idée du livre d'artiste comme œuvre difficile d'accès. Le CDLA, selon lui, ne doit pas être un lieu confidentiel mais ouvert à tous publics. Aussi sont proposées des actions de médiation (visites commentées d'exposition et ateliers de création artistiques) pour les scolaires, les centres de loisirs, les écoles d'art, des groupes de visiteurs.[33]

Le site du CDLA constitue une mine de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent au livre d'artiste puisque l'ensemble de la collection et des publications du Centre y est présenté. La recherche s'effectue au nom de l'artiste (on accède ainsi à toutes ses œuvres présentes dans le fonds du CDLA) et de la revue. Un catalogue d'ephemera est également proposé.

Pour les établissements qui possèdent des fonds *d'artists' books*, le CDLA apparaît comme un véritable centre de ressource. Il semble néanmoins que le centre a davantage de contact avec des centres d'art (ex. Les Abattoirs à Toulouse) qu'avec des bibliothèques. Il propose des stages dans des écoles d'art mais serait également sollicité dans le cadre de formations à l'attention des bibliothèques. Le CDLA prête ses ouvrages lors des expositions et accepte de manière tacite que ses notices soient copiées par les catalogues de bibliothèques, écoles et centres d'art.

Les liens qui existent entre le CDLA[34] et les bibliothèques possédant des *artists' books* apparaissent néanmoins ponctuels. La volonté existe, estime le Centre, mais les difficultés administratives accompagnées de quelques rivalités entre établissements constituent un frein important.

[30] La biennale est toujours à l'état de projet.
[31] Terme employé dans le communiqué de presse de l'ESADS sur cet événement.
[32] Pierre-Olivier Arnaud, Boabooks, Leszek Brogowski et le Cabinet du Livre d'Artiste, François Chastanet, Christophe Daviet-Thery, The Everyday Press et les revues Fond Commun et 2.0.1.
[33] http://cdla.info/fr/workshop; voir également en annexe la présentation d'ateliers et stages d'été proposés par le CDLA en 2011.
[34] Outre le CDLA, un autre centre détient un nombre important *d'artists' books*. Il s'agit du Centre national de l'édition et de l'art imprimé (CNEAI), situé dans la banlieue parisienne. Créé en 1997, le CNEAI se définit comme un centre d'art contemporain consacré au domaine de la publication d'artiste et de l'œuvre-média. Notre étude ne portant que sur les bibliothèques, nous ne développerons pas davantage la présentation du CNEAI. Cependant, il est important de noter qu'il détient à ce jour plus de 2500 *artists' books* qui ont tous été partiellement numérisés (la couverture et quelques premières pages). La collection est par conséquent consultable en ligne à l'adresse suivante : http://www.collection-fmra.org/, consulté le 14 novembre 2011.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

III L'enquête sur les fonds de livres d'artistes en bibliothèques

L'objectif de notre enquête n'était pas de recenser tous les établissements qui possèdent des livres d'artistes. Une telle entreprise aurait nécessité davantage de temps et de moyens, car de nombreuses bibliothèques, de tailles très différentes, procèdent à ce type d'acquisitions.

Nous avons déjà signalé plus haut que le ministère de la Culture disposait d'un moyen indirect de suivre les acquisitions de livres d'artistes grâce aux FRAB. Par conséquent, tout en interrogeant certains établissements phares situés dans des régions qui bénéficient des subventions, nous avons principalement voulu connaître le fonctionnement des bibliothèques qui ne pouvaient pas prétendre au FRAB, celles dont les données sur les livres d'artistes risquaient de demeurer méconnues. Nous avons également inclus dans notre enquête une bibliothèque de musée, une bibliothèque universitaire et un Centre du livre d'artiste. Ces trois exemples permettent de prendre connaissance d'approches un peu différentes de celles des bibliothèques municipales.

Pourquoi crée-t-on un fonds de livres d'artistes ? Comment acquiert-on les livres d'artistes ? Comment les conserve-t-on ? Sont-ils signalés dans le catalogue et de quelle manière ? Font-ils l'objet d'une politique de valorisation ? Rencontrent-ils l'intérêt du public ? Existe-t-il des projets de coopération avec d'autres établissements semblables (bibliothèques municipales, bibliothèques de musées et centres du livre) ? Ce sont toutes ces questions que nous avons posées à nos interlocuteurs. Avant de nous pencher de manière plus détaillée sur les établissements dont la politique documentaire nous avait paru particulièrement intéressante, nous allons tout d'abord dégager les grandes tendances révélées par le questionnaire.

A / LES ORIGINES D'UN FONDS DE LIVRES D'ARTISTES

Au cours de notre recherche, nous avons relevé trois principaux cas de figure.

Tradition du livre illustré

Dans le premier cas, la bibliothèque inscrit le développement d'un fonds de livres d'artistes dans une tradition plus ancienne du livre illustré. Il s'agit généralement d'un fonds de livres de bibliophilie offert en don par un bibliophile local. Ce fonds patrimonial explique la volonté de l'établissement de continuer à enrichir la collection existante et de la faire évoluer, éventuellement, vers les ouvrages de bibliophilie contemporaine.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Ainsi, le fonds de bibliophilie contemporaine de la Médiathèque centrale d'agglomération Emile Zola de Montpellier tire son origine du legs du collectionneur Frédéric Sabatier d'Espeyran[35]. A sa mort, ce diplomate avait laissé à la bibliothèque municipale de Montpellier 668 volumes. Aujourd'hui, la bibliothèque en compte 1631. Le fonds s'enrichit dans une double optique : témoigner de la création contemporaine et poursuivre une politique patrimoniale. La BM de Montpellier ne bénéficie pas de subventions, le dispositif FRAB n'étant pas présent en Languedoc-Roussillon.

Le fonds de livres d'artistes de la Bibliothèque municipale de Grenoble doit son existence à l'amitié nouée entre le conservateur du Musée de Grenoble Andry-Farcy et le peintre Matisse. Ce dernier a fait un don au musée, qui à son tour, a transféré les livres illustrés par le peintre à la BM. Le volume *Jazz*, après un passage par la bibliothèque, a été repris par le Musée. Aujourd'hui, la bibliothèque possède environ 500 volumes de livres de bibliophilie contemporaine. Située en région Rhône-Alpes, la BM de Grenoble peut bénéficier du dispositif FRAB.

Les bibliothèques municipales de Besançon (Franche-Comté) et de Colmar (Alsace), en l'absence de dispositif FRAB dans leur région justifient toutes les deux leurs fonds de livres d'artistes par l'existence, au départ, de quelques livres remarquables dans leurs collections, dons de bibliophiles ou de collectionneurs. D'autres genèses semblables pourraient être citées.

Volonté de créer un fonds patrimonial

Dans le deuxième cas de figure, la bibliothèque n'a pas de tradition bibliophilique. Une telle collection se met donc en place *ex-nihilo* et correspond le plus souvent au souhait des directeurs de doter la bibliothèque d'un fonds patrimonial mais aussi de soutenir l'édition « singulière »[36].

Cela est par exemple le cas de la collection de livres d'artistes à Issy-les-Moulineaux. A l'ouverture de la Médiathèque en 1994, Jean-François Jacques, qui en était alors directeur, prend l'initiative de doter l'établissement d'un fonds patrimonial en créant la collection de livres d'artistes. Nous reviendrons sur cette collection plus loin lorsque nous parlerons de la valorisation des fonds de livres d'artistes.

La collection de livres d'artistes à la Médiathèque de Bayonne, de création récente puisqu'elle remonte à 2007, répond au souhait de la bibliothèque de soutenir l'édition « singulière » contemporaine autour de quelques thématiques (tauromachie, chocolat, droits de l'homme, arboretum).

Origines diverses

A ces deux cas s'ajoutent des situations particulières.

[35] Site de la Médiathèque d'agglomération de Montpellier http://services.mediatheque.montpellier-agglo.com/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=portal_model_instance__sabatier_d_espeyran.xml consulté le 5 octobre 2011

[36] Terme employé par la directrice de la Médiathèque de Bayonne.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

A la BM de Lyon, l'acquisition de livres d'artistes (*artists' books*) a été initiée par l'artothèque en 1996 - 1997. La politique de valorisation de ces documents étant particulièrement intéressante, nous reviendrons sur le cas de cette bibliothèque par la suite.

L'ouverture d'une artothèque en 1995 est également à l'origine de cette collection à la BM d'Evreux.

La collection de la Médiathèque d'agglomération d'Albi a vu le jour grâce à l'initiative de la Société des amis des bibliothèques d'Albi.

La création d'un master « livres d'artiste – éditeur d'art » à l'Université Jean Moulin de Saint Etienne a donné lieu à la création d'une collection de livres d'artistes à la bibliothèque universitaire Tréfilerie.[37]

La délocalisation à Aix-en-Provence du fonds spécialisé sur les métiers d'art de la Bibliothèque Forney a donné lieu à la création d'une collection de livres d'artistes. A l'époque, la bibliothèque avait bénéficié d'une subvention du ministère de la Culture pour étoffer le corpus reçu de la Bibliothèque Forney. Une partie de cette subvention avait été utilisée pour l'achat de livres d'artistes. Depuis, la bibliothèque Méjanes continue à enrichir cette collection et peut offrir aujourd'hui à ses lecteurs le Fonds Pierre et Mila Lecuire, aboutissement d'une série de rencontres autour de Pierre Lecuire, poète et artiste du livre.

A la BM de Portes-lès-Valence, au début des années 1990, la directrice avait opté pour la création d'un fonds de livres d'artistes[38] pour valoriser la poésie contemporaine.

Quelle que soit l'origine du fonds de livres d'artistes, son intérêt réside avant tout dans sa cohérence et son originalité, puis dans l'histoire que la bibliothèque saura construire à partir de ces documents.

Lors du colloque sur le dispositif FRAB en 2003[39], Marie-Françoise Quignard insistait sur le fait que les bibliothèques municipales n'avaient pas nécessairement vocation à acquérir les livres de bibliophilie contemporaine ou les *artists' books*. Cependant, lorsqu'elles le faisaient, elles devaient veiller à enrichir leurs collections d'exemplaires particulièrement représentatifs du thème choisi et de documents annexes qui illustrent la genèse du document[40]. Le seul critère esthétique ne suffit pas pour donner un sens à une collection.

---

[37] Alors que l'Université de Saint Etienne propose un master de création de livre de bibliophilie contemporaine, l'Université de Rennes 2 étudie le phénomène du livre d'artiste (*artist's book*) depuis l'an 2000 dans le cadre de l'unité de recherche Arts : pratiques et poétiques. Le projet de publications de livres d'artistes (Éditions Incertain Sens) que nous avons évoqué plus haut, la mise en place de cours destinés à des publics différents (notamment séminaires en master 2 « Arts »), et la création en 2003 du séminaire interuniversitaire « Papier en action » (à l'initiative conjointe avec Anne Mœglin-Delcroix, responsable du Centre de philosophie de l'art de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne), ont affirmé la place de cette unité de recherche au sein de l'Université de Rennes.
Le colloque intitulé « Le livre d'artiste : quels projets pour l'art ? » qui s'est déroulé du 18 au 20 mars 2010 sous la responsabilité scientifique de Leszek Brogowski et d'Anne Mœglin-Delcroix et qui a accueilli de nombreux intervenants étrangers (universitaires et acteurs du monde de l'art) a confié à cette unité de recherche une notoriété internationale. http://www.univ-rennes2.fr/arts-pratiques-poetiques, consulté le 10 octobre 2011
La recherche sur le livre d'artiste (*artist's book*) est présente également à l'Université de Paris 8 à l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique http://www-artweb.univ-paris8.fr/accueil.htm, consulté le 10 octobre 2011, et http://www.arpla.fr/index2.html, consulté le 10 octobre 2011.

[38] Partie à la retraite depuis quelques années, lors de l'entretien téléphonique qu'elle nous a octroyé, Danièle Vilas-Lortholary a préféré utiliser le terme de « livres de dialogue ».

[39] Op.cit.

[40] Au cours de notre recherche, seule la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLDJ) nous a fait part de ces acquisitions annexes.Signalons par ailleurs les acquisitions de la BM de Saint Herblain qui depuis la signature d'une convention avec Nancy

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

B / LE CIRCUIT D'ACQUISITION DES LIVRES D'ARTISTES

Critères intellectuels de sélection et contraintes budgétaires

Pour tous nos interlocuteurs, la qualité du texte et la qualité de l'illustration constituent les principaux critères de sélection. Ils sont complétés par des choix thématiques ou régionaux. En effet, une bibliothèque peut décider de développer sa collection autour d'un thème donné, par exemple l'univers maritime dans le cas de la BMVR de Caen ou celui de la tauromachie, des jardins ou du chocolat dans le cas de la BM de Bayonne[41].

Nous avons constaté lors de nos recherches que les bibliothèques choisissaient davantage de développer un fonds de livres de bibliophilie contemporaine (syn. livres de dialogue, livres singuliers, livres remarquables) qu'un fonds *d'artists' books*. Cela limite leur capacité d'acquisitions. En effet, les livres de bibliophilie contemporaine qui sont édités en tirages limités en utilisant des techniques rares et des matériaux précieux sont plus onéreux (voire sensiblement plus) que les *artists' books*. Les bibliothécaires interrogés ont tous affirmé que le nombre d'ouvrages de bibliophilie contemporaine acquis sur une base annuelle était très aléatoire et oscillait entre 1 et 50, le prix moyen d'un ouvrage allant de 100€ à 5000€[42]. Le coût des *artists' books* est plus accessible, puisque les prix s'échelonnent en moyenne entre 10€ et 100€. Exception faite, bien sûr, des ouvrages devenus introuvables des classiques des *artists' books*, tels les ouvrages d'Ed Ruscha, Christian Boltanski ou herman de vries[43].

Au début de la constitution des fonds de livres d'artistes, les moyens financiers des bibliothèques étaient plus élevés. Les bibliothèques pouvaient se permettre de prendre des risques, voire de proposer un très large éventail d'artistes (cela a par exemple été le cas à la BM de Nîmes dans les années 1980). Aujourd'hui, compte tenu des restrictions budgétaires et du prix élevé des ouvrages, notamment ceux de bibliophilie contemporaine qui sont les plus répandus dans les bibliothèques, cela n'est plus possible. Les critères intellectuels de sélection sont fortement conditionnés par les moyens budgétaires des établissements. Les responsables doivent suivre la production de livres d'artistes avec un œil critique et faire preuve d'une exigence vis-à-vis des artistes et des colporteurs qui les démarchent.

Dans les régions qui bénéficient du FRAB, la subvention aide l'établissement à poursuivre sa politique d'enrichissement des collections patrimoniales. Mais, la

---

Sulmont, lithographe et directrice de la maison d'édition Petit Jaunais, acquiert toute sa production et les archives liées à la création pour son fonds patrimonial.

[41] Bayonne est la première ville taurine française, des corridas s'y déroulent toujours. C'est également une capitale du chocolat depuis 1610, date de l'arrivée des juifs portugais chassés du Portugal qui ont apporté leur connaissance du cacao découvert aux Amériques et de la fabrication du chocolat.

[42] Par exemple, un ouvrage illustré par Bertrand Dorny, plasticien qui a souvent travaillé avec l'écrivain Michel Butor, était évalué en moyenne à 700€.

[43] L'emploi de minuscules pour le nom de cet artiste néerlandais est un choix délibéré de l'artiste lui-même. Aucune des lettres n'est privilégiée, elles sont toutes au même niveau.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

subvention FRAB ne couvre jamais la totalité du prix, elle complète le budget de la bibliothèque et cela seulement pour l'achat d'un document dont la valeur dépasse un certain montant (variable selon les régions[44]). Bien des fois, ce seuil a été à l'origine de situations paradoxales. Les bibliothèques choisissaient les documents davantage pour leur prix que pour leur qualité et cohérence avec les collections existantes dans le seul but de pouvoir bénéficier de la subvention.

Le coût des livres d'artistes étant élevé, on s'attendrait à ce qu'il existe une politique d'acquisition concertée entre les bibliothèques d'une même région ou d'un même département. Il n'en est malheureusement rien. Aucun des établissements contactés n'a répondu positivement à notre question sur une éventuelle coopération. Si des liens existaient entre les établissements autour des livres d'artistes, ils n'étaient pas officiels et tenaient plutôt aux bonnes relations entre les responsables des bibliothèques et des fonds qu'à un quelconque projet concerté en commun. Seule la BM Méjanes a évoqué l'organisation d'une exposition autour des livres d'artistes réalisée en collaboration avec la Bibliothèque médiathèque municipale la Durance à Cavaillon.

Circuit d'achat

Contrairement aux livres anciens, pour les livres d'artistes, le bibliothécaire ne bénéficie pas du recul du temps, il agit dans l'immédiateté et fait des paris sur la valeur future de tel ou tel artiste, de tel ou tel auteur.

Par le passé, des erreurs ont été commises et nombre d'ouvrages ont été acquis auprès des colporteurs et des artistes sans véritable réflexion sur leur qualité. C'est ce que déploraient les participants au colloque du FRAB en 2003. Dans un article publié en 2000 dans le *Bulletin des bibliothèques françaises* (BBF) Didier Matthieu, directeur du Centre des livres d'artistes (CDLA) parlait de la qualité inégale des livres d'artistes en France en ces termes : « *Cette tradition du beau livre perdure et certains artistes, éditeurs et ateliers renouvellent magnifiquement le genre. Cette façon de concevoir le livre et l'édition montre encore de beaux exemples de vitalité. Je pense ici, entre autres, au travail de Gervais Jassaud (Collectif Génération), de Rik Gadella (Picaron Éditions), de Michael Woolworth, de François Righi, de Johannes Strugalla (F. Despalles-Éditions), de Thorsten Baensch (Bartleby and Co).*

Cette tradition en France est prenante, j'oserai dire sclérosante. Pire cette tradition qui continue à produire de remarquables ouvrages est comme calcifiée par une pléthore de sous-produits. »[45]

L'appareil critique autour des livres d'artistes étant peu développé[46], les bibliothécaires se retrouvent souvent confrontés à une nébuleuse d'éditeurs et d'artistes, souvent présentés dans des bibliothèques par des colporteurs. Ils sont un certain nombre à sillonner la France avec des catalogues d'une valeur inégale. Au cours de nos recherches, deux noms sont revenus fréquemment, pour leur sérieux qui est reconnu par

[44] Par exemple, le dossier de demande de subvention FRAB pour 2012 en Champagne-Ardenne fixe le seuil à 300€.
[45] MATHIEU, Didier, « Livres d'artistes », *BBF*, 2000, n° 6, p. 56-60 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> consulté le 06 octobre 2011
[46] Par exemple, pour la bibliophilie contemporaine, les comptes rendus ne sont proposés que dans la revue mensuelle *Art et métiers du livre*.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

les professionnels des bibliothèques rencontrés : Robert Subtil, à la retraite depuis peu, et Joseph Schiphorst.

Plusieurs bibliothèques ont insisté sur la qualité du catalogue du colporteur Joseph Schiphorst, Pêle-Mêle, accessible en ligne[47]. Ce colporteur originaire de Vannes se déplace dans toute la France et propose aux bibliothèques un nombre important d'éditeurs, d'auteurs et d'artistes, principalement de livres de bibliophilie, tous présentés sur le site. La recherche dans le catalogue Pêle-Mêle en ligne s'effectue en fonction du type de document que Joseph Schiphorst définit sur la page d'accueil : livre illustré, livre-objet, livre d'artiste. Selon nos interlocuteurs, dont certains disaient se méfier des colporteurs[48], le nom de Joseph Schiphorst semblait apporter une garantie supplémentaire sur la qualité des documents présentés. Notons, par ailleurs, que le site permet également une recherche par bibliothèque. Aussi peut-on voir toutes les bibliothèques clientes de Pêle-Mêle et connaître les acquisitions effectuées au cours des dernières années. Sur son site, Joseph Schiphorst offre ainsi une sorte d'inventaire de bibliothèques possédant des livres d'artistes.

Les salons de livres d'artistes organisés dans différents lieux en France sont également l'occasion de voir la production nationale mais aussi internationale. L'Atelier Vis-à-Vis à Marseille propose ainsi à l'automne, depuis 13 ans, des Rencontres de l'édition de création (Book project international). A Nîmes, au printemps, le Carré d'Art organise depuis 11 ans le Salon du livre d'artiste où sont accueillis de nombreux créateurs en bibliophilie contemporaine. Ces salons sont également une manière de valoriser les livres d'artistes puisque les villes qui les organisent sont en général celles qui possèdent ces fonds. C'est ce que nous verrons plus loin lorsque nous parlerons de la mise en valeur des fonds de livres d'artistes.

Pour les commandes *d'artists' books*, les bibliothécaires passent principalement par des libraires (ex. Florence Loewy à Paris) et éditeurs spécialisés (Incertains Sens à Rennes, Le Mot et le reste à Marseille). Les bibliothèques aux moyens plus conséquents peuvent envisager des déplacements dans des salons dont nous avons déjà mentionné plus haut les principaux : Pages à Charenton, Artistbook international (premier salon du livre d'artiste européen, organisé depuis 2007 au Centre Georges Pompidou), Triennal de l'artist's book à Francfort et Art Basel à Bâle. Cette pratique reste toutefois l'apanage des grandes structures – la BNF, la Bibliothèque Kandinsky, la BM de Lyon.

Enfin, parfois des dons d'artistes ou d'éditeurs viennent compléter les fonds des bibliothèques. Cette pratique nous a ainsi été signalée par la moitié des établissements ayant participé à l'enquête (cf. Annexe 1).

Faute de concertation, les bibliothèques ne connaissent pas leurs politiques d'acquisition mutuelles. Elles risquent par conséquent de se retrouver avec les mêmes fonds de livres d'artistes, puisque, comme nous venons de le dire plus haut, elles sont toutes démarchées par les mêmes artistes et colporteurs.

Les membres des commissions FRAB ont déjà attiré l'attention des professionnels des bibliothèques sur cette pratique justement peu professionnelle. Ainsi, aujourd'hui, en Rhône-Alpes, lorsque les bibliothèques déposent des demandes de subvention, elles doivent au préalable vérifier que le même document ne fait pas l'objet d'autres demandes, dans un souci d'économie et afin d'éviter qu'une ennuyeuse ressemblance des fonds vienne se substituer à leur variété.

Comment expliquer ce manque de concertation ?

[47] http://netoos.org/pele-mele/affichepage.php?raz=ok&page=Accueil
[48] Voir plus loin le cas de la BM d'Albi.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Tout d'abord, l'absence d'appareil critique rend en effet les choix de livres d'artistes difficiles à effectuer. Le bibliothécaire en charge des acquisitions doit posséder des connaissances solides dans le domaine pour pouvoir discuter avec un artiste ou colporteur persuadé (ou feignant de l'être afin de se montrer plus persuasif) de la qualité de ses ouvrages. Or, la formation aux livres d'artistes est une lacune que soulignent tous les établissements.

Puis, il y va également du prestige des établissements qui parfois ne comprennent pas pourquoi ils n'auraient pas droit à certains auteurs et artistes sous prétexte que ces derniers sont déjà présents dans la bibliothèque voisine. Il s'agit alors d'acquérir un label de qualité.

Enfin, certains livres d'artistes, certains auteurs sont des classiques et on les retrouve partout. Nous pensons ainsi à Michel Butor, l'auteur prolixe et très valorisant pour les artistes qui travaillent avec lui. A Portes-lès-Valence, par exemple, la créatrice du fonds nous a fait part de son mécontentement vis-à-vis de certains artistes qui pensaient que le nom de Michel Butor pouvait servir de carte de visite ouvrant toutes les portes. Or, il arrivait que la qualité de texte ne soit pas toujours relayée par la même qualité visuelle.[49]

Toutefois, si la concertation fait en général défaut au stade de l'acquisition, nous la retrouvons parfois au moment de la valorisation des fonds.

C / DEPOT LEGAL ET SIGNALEMENT DANS LE CATALOGUE OU COMMENT REPERER UN LIVRE D'ARTISTE ?

L'obligation du dépôt légal souvent contournée

Nous l'avons déjà dit, les livres d'artistes (bibliophilie ou *artist's book*) ne suivent pas le circuit de diffusion habituel. Pour être repérables par le grand public, ils doivent être signalés dans les catalogues des bibliothèques. Cependant, est-ce toujours le cas ? Et dans quelle mesure ? Et avant tout, les livres d'artistes, sont-ils soumis au dépôt légal ?

Les livres d'artistes, comme l'ensemble de l'édition produite ou importée en France, sont régis par le Code du patrimoine.[50] En dépit de l'obligation de déposer tout ouvrage édité en France à la Bibliothèque nationale de France, on s'aperçoit que tous les livres d'artistes ne suivent pas cette règle.

En effet, alors que les établissements qui acquièrent leurs documents par le biais des subventions du FRAB sont censés vérifier si ces derniers ont au préalable été déposés à la BNF, dans les régions hors FRAB, il n'entre pas dans les compétences des bibliothèques de se soucier du respect de ce dispositif juridique. Il appartient en effet à l'éditeur de déposer le document à la BNF et à cette dernière de suivre la production nationale.

Nous nous heurtons ici à toutes les difficultés de traçabilité d'un ouvrage :

[49] Ou encore Yves Bonnefoy, Pierre Alechinsky, Salah Stétié etc.
[50] Voir la note 17 p. 21.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

- l'artiste ne souhaite pas que son ouvrage soit déposé à la BNF, car sa fabrication lui est revenue très chère, il doit la rentabiliser ; en outre, le nombre de tirages est limité, la rareté contribuant à la préciosité du document[51] ; parfois, l'auteur et l'artiste rendent certains exemplaires uniques en apposant leurs signatures respectives ; or, les unica ne sont pas soumis à l'obligation de dépôt légal ;
- la bibliothèque qui acquiert le document ne vérifie pas si le dépôt légal a été respecté, car cela ne relève pas de ses compétences ;
- la BNF, n'ayant pas reçu le dépôt légal, n'a connaissance ni de cette production, ni de son acquisition par une bibliothèque et par conséquent ne sait pas qu'un livre d'artiste au tirage limité vient de rejoindre une collection ;

Seul un signalement dans le catalogue et une bonne communication autour des acquisitions permettent donc au document d'être connu des professionnels et des lecteurs potentiels.

Le catalogage et ses vicissitudes

Aujourd'hui, dans la plupart des bibliothèques contactées, les collections de livres d'artistes ont été intégrées dans le catalogue informatisé. Seules les bibliothèques d'Evreux, de Colmar, ainsi que les deux établissements de Saint-Etienne déplorent encore un catalogage partiel. En général, les retards de catalogage s'expliquent par le manque de personnel, l'existence d'autres chantiers prioritaires et la complexité des descriptions.

Les notices des livres d'artistes sont le plus souvent créées. Si récupération il y a, elle s'effectue auprès de la BNF ou de la Bibliothèque Kandinsky. Cette dernière est appréciée par la Bibliothèque Jean Laude du Musée d'art moderne de Saint Etienne comme étant un réservoir de notices appréciable.

Toutefois, l'introduction d'un livre d'artiste dans le catalogue ne signifie pas qu'il sera pour autant facilement repérable. Cela dépend en effet du degré de description catalographique. Le livre d'artiste est-il désigné par une vedette matière particulière ou se fond-il dans l'ensemble de la collection de livres précieux ou, encore plus largement, dans la totalité de la collection adulte ou jeunesse ?

Lorsque le livre d'artiste bénéficie d'un catalogage affiné, l'on distingue deux façons de le mettre en valeur.

[51] Signalons à ce sujet le livre d'artiste *The grub in the wood of time* de Mark O'Connor. Poète australien, Marc O'Connor, a travaillé en collaboration avec le peintre John Tonkin, également australien, et la relieure française d'origine hongroise Sün Evrard pour produire un ouvrage où le bois en tant que matière est mis à l'honneur. Bien que fabriqué en quatre exemplaires seulement, l'ouvrage a néanmoins été déposé à la BNF. Un exemplaire figure à la Bibliothèque de l'Etat de Queensland en Australie, le poète et la relieur se partageant les deux exemplaires restants.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Vedette matière « livres d'artistes » ou « bibliophilie »

On attribue à l'ouvrage une vedette matière « livres d'artistes » ou « bibliophilie ». C'est le cas notamment dans les catalogues des bibliothèques d'Albi, d'Aix-en-Provence[52], de Besançon de Caen, de Colmar, de Grenoble, d'Issy-les-Moulineaux (Figure 1), de Montpellier, de Nîmes, de Roubaix[53], de Thionville. La Bibliothèque Jean Laude du Musée d'art moderne propose également une indexation à ce mot matière.

Exemple de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

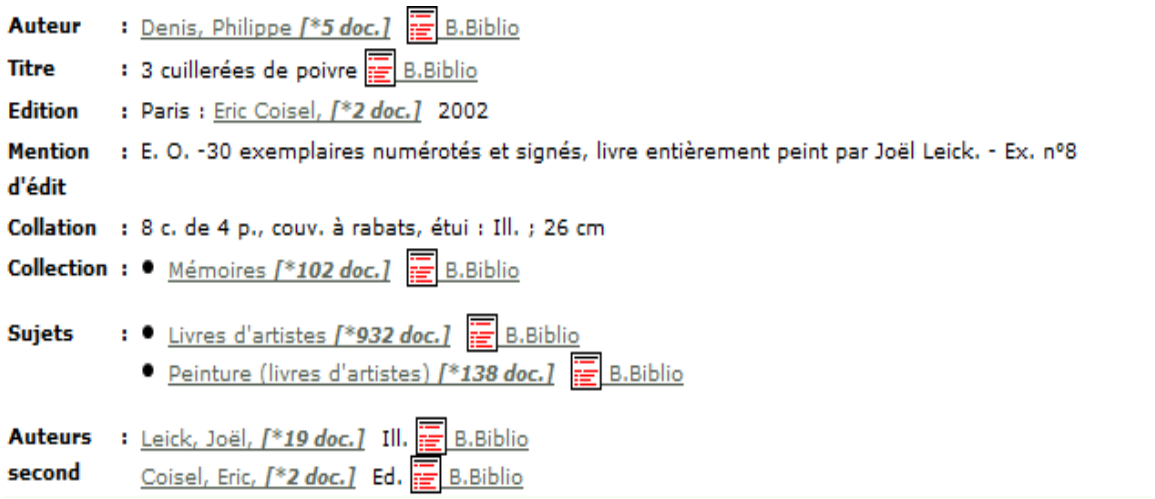


Figure 1 : la recherche dans le catalogue de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux (le mot-matière « livres d'artistes » apparaît bien en « sujet »)

Fonds de « livres d'artistes » ou « livres de bibliophilie »

On désigne les livres d'artistes comme un fonds particulier. C'est le cas dans les bibliothèques d'Evreux, de Nice mais aussi à la BU Tréfilerie de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne (Figure 2).

[52] A la bibliothèque d'Aix-en-Provence, le catalogage de livres d'artistes n'est pas satisfaisant aux dires de la responsable de ce fonds, Madame Dominique Mazel. En effet, le sujet de livres d'artistes renvoie à beaucoup d'autre sujets et le fonds donne l'impression d'une grande dispersion.

[53] Le catalogue à la Médiathèque de Roubaix ne nous a pas paru satisfaisant. Sur les 900 livres d'artistes que possède la bibliothèque, la recherche dans le catalogue n'en indique que 38. Les fonctionnalités du SIGB ne sont peut-être pas assez performantes ou alors l'indexation est insuffisante.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Exemple de la BU Tréfilerie au SCD de l'Université Jean Monnet à Saint Etienne



Figure 2 : le signalement du fonds de livres d'artistes sur la page du SCD de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne

En cliquant dans la boîte à outils sur le titre « Livres d'artistes », nous accédons à la page qui présente la collection de livres d'artistes de l'Université (Figure 3) :



Figure 3 : la page d'accueil de la collection de livres d'artistes de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne

La recherche dans le catalogue de la collection offre plusieurs possibilités d'accès (livres d'artistes – thème, auteur/artiste, éditeur ou livres d'artistes étudiants Master 2 – étudiants, année). Nous avons effectué la recherche par thème (Figure 4) :

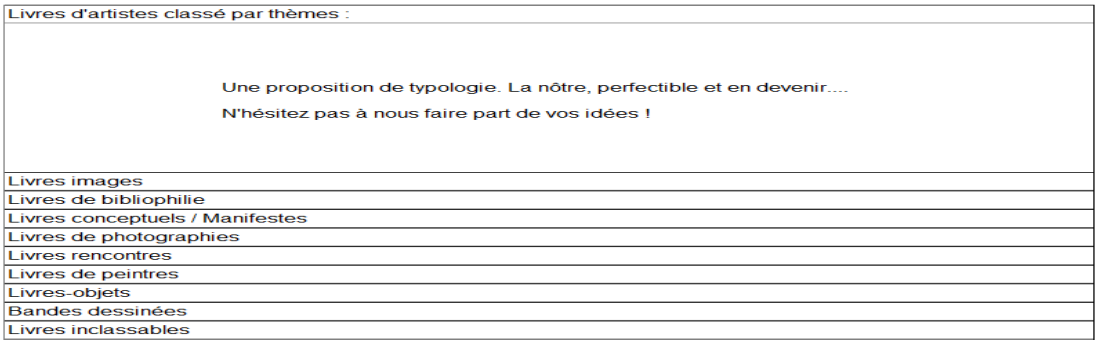


Figure 4 : la recherche par thème dans la collection de livres d'artistes de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne

Droits d'auteur réservés. OU BY-NC-ND

Exemple de la Bibliothèque d'Evreux

A la Bibliothèque municipale d'Evreux, par exemple, sur la page dédiée au fonds patrimonial, l'on mentionne bien l'existence d'un fonds de livres d'artistes à la bibliothèque (Figure 5) :

Les bibliothèques municipales conservent aujourd'hui, aux côtés des collections de lecture publique, un fonds patrimonial souvent méconnu, mais particulièrement important pour son intérêt documentaire, historique et artistique.

L'appellation « fonds patrimonial » recouvre en effet des documents de nature très diverse :

•des ouvrages **anciens** (publiés avant 1830) ;

•des ouvrages rares ou **précieux** (livres d'artistes, éditions originales, reliures d'amateurs, etc.) ;

•des publications conservées pour leur **intérêt local**.

Figure 5 : l'extrait de la page d'accueil du fonds patrimonial de la Bibliothèque d'Evreux

La recherche dans le catalogue avec le mot sujet « livres d'artistes » ne renvoie qu'à six documents[54], un mélange de livres de théorie et de catalogues d'exposition (Figure 6) :



Figure 6 : la recherche avancée avec le mot sujet « livres d'artistes »

Et, lorsque nous effectuons une recherche par mot d'auteur de livres d'artistes que nous connaissons (ici l'écrivain Salah Stétié), nous nous apercevons que dans la notice, par ailleurs très riche en description de l'ouvrage, rien n'indique cete typologie (Figure 7). Par conséquent, même lorsque le fonds de livres d'artistes est annoncé, l'absence d'une indexation poussée dans le catalogue le rend totalement opaque pour un lecteur qui ne connaît pas ce sujet.

[54] Site de la BM d'Evreux http://www.culture-evreux.fr/ClientBookLine/recherche/NoticesCourtes.asp?IDTEZO=&IDTEZOBASE=&IDTEZOFORM=&INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=erm_portal_catalogue.xml&TRI=DATE_DESC&PORTAL_ID_V=erm_portal_catalogue.xml&PORTAL_ID_LR=erm_portal_catalogue.xml&STAXON=&LTAXON=, consulté le 10 octobre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Titre :	La somnambule / [7 gravures en taille-douce et pointe-sèche] de Gérard Serée
Auteur :	Stétié, Salah
Edité à :	Nice : Atelier gestes et traces, 2006 (Nice : Gérard Serée) : Gilbert Fenouille
Description :	1 vol. (non paginé [11] p.-[6] f. de pl.) : 7 gr. en coul. ; 18 x 17 cm + 1 étui
ISBN :	En feuilles sous étui
Notes :	Tirage à 10 exemplaires de tête numérotés de I à X et à 40 exemplaires numérotés de 1 à 40, plus 1 exemplaire DL et 1 exemplaire pour le fonds Salah Stétié de la bibliothèque Jacques Doucet.
Notes exemplaire :	Exemplaire n° 20 / 40 signé par l'artiste
Auteur :	Serée, Gérard (1949-....) ; Graveur
Langue :	Français

1 exemplaire(s) connu(s)

Site :	Pavillon fleuri
Section :	Fonds ancien local
Cote :	ART 112
Support :	Livres
Disponibilité :	Disponible

Figure 7 : la recherche par mot d'auteur

Absence d'indexation

Aussi étrange que cela puisse paraître, dans certaines bibliothèques, le livre d'artiste (*artist's book* ou livre de bibliophilie contemporaine) n'est pas indexé comme tel alors même que la singularité de ce fonds l'exigerait. A moins de connaître l'auteur, l'artiste ou l'éditeur, le lecteur n'a aucun moyen de repérer ce fonds singulier.

Ainsi, la Bibliothèque municipale de Lyon, connue pour son fonds de livres d'artistes (*artist's book* et livres de bibliophilie contemporaine), n'indexe pas les documents. En effet, le sujet « livres d'artistes » offre un grand nombre de résultats mais tous les titres ne correspondent pas aux livres d'artistes. Pour remédier à cette absence d'unité de la collection de livres d'artistes au sein du catalogue, sur une des pages du site de la bibliothèque, l'ensemble de ce fonds est présenté de manière claire et synthétique.

La Bibliothèque de Portes-lès-Valence ne propose pas d'indexation particulière non plus. Par conséquent, le travail de longue haleine mené par cet établissement autour de la poésie contemporaine illustrée demeure invisible.

D / CONSERVER POUR COMMUNIQUER : EST-CE TOUJOURS POSSIBLE ?

Observer les normes de conservation

Les livres d'artistes sont en général conservés dans un local spécifique ; la réserve, une salle particulière (ex. Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux), des armoires sous clef (ex. BM de Colmar), magasins habituels lorsque leur préciosité est moindre (ex. BM de Grenoble). Ils ne sont pas mis à la disposition du public en libre accès, exception faite

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

de la BM de Roubaix dont nous parlerons plus loin, dans la partie consacrée aux politiques de valorisation.

Le fait de conserver les livres d'artistes dans un local spécial n'équivaut cependant pas toujours à une conservation de qualité. Si dans la majeure partie des cas, les responsables des collections s'étaient montrés plutôt satisfaits des conditions de conservation, à la BU Tréfilerie de l'Université de Saint Etienne ainsi qu'à la Bibliothèque Jean Laude du Musée d'art moderne de Saint Etienne, on a déploré l'absence de contrôle thermo-hygrométrique. Nous avons pu le vérifier nous-même, lors de la visite de ces deux établissements début juillet par des températures élevées.

La conservation implique non seulement de se soucier des conditions climatiques mais aussi du conditionnement des œuvres. La visite à la BM de Lyon dans le cadre de notre recherche et la présence à deux ateliers sur l'art et la littérature contemporaine nous ont permis de voir les différents types de boîtiers commandés spécialement pour protéger les livres d'artistes. Le prix de ces boîtiers aux formats différents est assez élevé et leur commande représente un budget important pour les établissements. Une petite bibliothèque qui dispose d'un fonds de livres d'artistes n'a pas forcément toujours les moyens de financer en même temps les acquisitions de ces documents et leur conditionnement.

Aujourd'hui, par exemple, la BM de Portes-lès-Valence dont le fonds s'est constitué tout au long des années 1990 et 2000 pour devenir une collection de référence en livres d'artistes est obligée de s'en départir car elle n'a plus les moyens d'en assurer la conservation et la valorisation. La collection sera ainsi transférée à la Bibliothèque municipale de Valence plus à même d'offrir les conditions nécessaires à la vie de ce fonds.

Les limites à la communication des livres d'artistes

Une bonne conservation est le préalable à la constitution d'un fonds patrimonial et à son inscription dans la durée. Mais l'objectif de tout fonds, même rare et précieux, est d'être communiqué au public. C'est ce qu'ont rappelé aux dernières Journées Henri-Jean Martin à l'ENSSIB (10 – 11 octobre 2011), Jean-François Foucaud de la BM de Montpellier, modérateur de la table ronde sur l'organisation et la gestion des réserves, et Danielle Mincio de la Bibliothèque centrale et universitaire de Lausanne, intervenante à la même table ronde. Jean-François Foucaud a insisté sur l'importance de communiquer les documents conservés, car c'était l'unique manière de les faire vivre. Danielle Mincio a déclaré « qu'en l'absence de diffusion, une collection était morte ».

A l'instar des autres documents patrimoniaux, les livres d'artistes sont exclus du libre-accès.[55] Ils demeurent cependant communicables sur demande. L'on peut néanmoins s'interroger sur le sort d'un livre de bibliophilie contemporaine qui à chaque consultation perd un peu plus de la peinture qui a été utilisée à son illustration[56]. Que faire ? Ne plus le communiquer et signer ainsi son arrêt de mort puisqu'il ne sera plus connu de personne ? Ou continuer à le communiquer au risque de le voir se dégrader à chaque fois un peu plus ? L'on peut également se demander si ce type de document ne mériterait pas d'entrer plutôt dans le fonds d'un musée qui pourrait en assurer

[55] Parmi les bibliothèques consultées, seule la BM de Roubaix propose des livres d'artistes en libre-accès.
[56] Il s'agit du poème *L'Asparagus* de Francis Ponge, illustré par Jean Feutrier, que nous avons consulté à la BM de Lyon lors d'une visite organisée dans la cadre du Parcours patrimoine de la formation post-concours des conservateurs.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

l'exposition et la conservation à la fois ? Mais, un livre trouve-t-il sa place davantage dans un musée que dans une bibliothèque ?

Un livre exposé s'apparente davantage à un livre-objet que l'on contemple sans pouvoir le toucher. En visitant les Edites 2011, salon de l'édition créative et du livre d'artiste qui s'est tenu à Roanne du 27 au 29 mai, nous avons apprécié la possibilité de pouvoir feuilleter les ouvrages. C'était le seul moyen d'en saisir toute la complexité et richesse. Quant à l'*artist's book*, même s'il s'agit d'une œuvre artistique, le fait que celle-ci prenne la forme de livre signifie qu'elle a pour objectif d'être « consultée » comme l'est en général un livre : touchée, feuilletée, tournée et retournée, parcourue. C'est d'ailleurs pour cela que les premiers créateurs *d'artists' books* avaient choisi le livre comme médium de leurs idées artistiques. Et comme nous l'avons déjà rappelé, Leszek Brogowski, théoricien et éditeur de livres d'artistes, défend précisément cette thèse-là : le livre d'artiste comme œuvre d'art accessible à tous.

A travers la question du dépôt légal qui n'était pas toujours observé par les éditeurs et auteurs de livres d'artistes, nous avons déjà attiré l'attention sur les difficultés de repérage de ces fonds. Toutefois, même signalés dans le catalogue avec une vedette matière explicite et mis en exergue sur les pages du site web de la bibliothèque, les livres d'artistes demeurent mal connus des publics.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

IV Quelle valorisation pour un fonds valorisant ?

A / UNE BONNE FORMATION : PREMIERE ETAPE A UNE BONNE VALORISATION

Dans son rapport *La formation aux questions patrimoniales en bibliothèques*[57] remis au ministre de la Culture en septembre 2010, Hélène Richard, inspecteur général des bibliothèques, souligne que les « questions patrimoniales ne trouvent leur place que dans quelques formations initiales et touchent donc de manière disparate les futurs professionnels des bibliothèques ». Si les grandes bibliothèques municipales ayant des fonds patrimoniaux disposent encore de postes de conservateurs d'Etat qu'elles proposent assez fréquemment aux conservateurs issus de l'Ecole des Chartes[58], les plus petites bibliothèques municipales qui ont le même type de fonds à gérer ou à constituer n'ont pas cette possibilité. Le manque de formation des responsables peut y être un sérieux obstacle au développement des collections patrimoniales par extension des fonds de livres d'artistes.
Dans son rapport, Hélène Richard déplore le peu de place que les questions patrimoniales occupent dans les épreuves des divers concours. A l'ENSSIB, la formation post-concours de conservateurs d'Etat et de conservateurs territoriaux puis de bibliothécaires d'Etat permet de remédier partiellement à cet état de fait. Dans le cadre du Parcours patrimoine de la promotion de conservateurs DCB 20, une séance (une demi-journée) de formation aux livres d'artistes (livres de bibliophilie contemporaine et *artist's book*) a été organisée à la Bibliothèque municipale de Lyon. En revanche, la question de la formation demeure toujours ouverte pour les bibliothécaires territoriaux qui n'en bénéficient pas. Or, très souvent, les postes de direction dans les bibliothèques territoriales de villes moyennes sont occupés par les bibliothécaires et non pas des conservateurs.

Comment confier la constitution, l'enrichissement et la valorisation d'un fonds patrimonial à quelqu'un qui ne dispose pas des outils nécessaires pour engager la réflexion qu'une telle responsabilité requiert ? Le danger existe en effet qu'en l'absence d'un bibliothécaire compétent, le fonds patrimonial et en l'occurrence le fonds de livres d'artistes soit relégué au second plan. Nous avons ainsi connu l'expérience d'une grande bibliothèque du sud de la France qui n'ayant plus de responsable de fonds de livres d'artistes n'a pas pu nous octroyer d'entretien. Le fonds somnolait en attendant l'arrivée d'un futur responsable et nous n'avons pas pu le consulter.

Les livres d'artistes sont souvent appelés des livres singuliers, entre autres parce que leur lecture n'est pas aisée. Ce ne sont pas des livres comme les autres. Ils ont souvent besoin d'une médiation. La seule personne à pouvoir offrir cette médiation et permettre au lecteur de s'approprier ces documents complexes est le bibliothécaire. Or, s'il n'est

[57] RICHARD, Hélène, *La formation aux questions patrimoniales en bibliothèques*, Rapport - n° 2010-016 - septembre 2010 http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf, consulté le 10 octobre 2011
[58] Selon Hélène Richard, c'est la seule école à offrir une formation complète sur les questions de patrimoine.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

pas formé, le bibliothécaire prend peur devant un fonds qu'il ne maîtrise pas et risque ainsi de l'abandonner.

Faute de véritable formation initiale, les professionnels des bibliothèques essayent tout de même de se former « sur le tas », en organisant des formations en interne. Bien qu'elles ne soient pas régulières, ce formations sont toujours très bien suivies.

Au début des années 2000, la bibliothèque de Portes-lès-Valence avait organisé une formation au cours de laquelle étaient intervenus Marie-Françoise Quignard, conservateur à la BNF et responsable du projet Vollard, et Jean-Pierre Thomas, bibliothécaire et créateur de livres d'artistes à la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux. La formation avait fait de cette petite ville de province le centre de livres d'artistes l'espace de deux jours puisque des bibliothécaires de toute la France s'étaient déplacés pour entendre les professionnels parler de la constitution et de la gestion de ces fonds rares.

En janvier 2011, la DRAC Rhône-Alpes, le Centre régional de formation aux métiers de bibliothécaires en Rhône Alpes (Médiat) et l'ARALD ont organisé un stage de deux jours autour des livres d'artistes. La présentation théorique des livres d'artistes a été suivie de conseils pratiques relatifs à leurs catalogage, signalement, conservation et valorisation. Les inscrits (15 au total dont 6 extérieurs à la région Rhône-Alpes) à la formation ont rencontré une artiste (Jacquie Barral) et plusieurs éditeurs. Ils ont entendu des expériences de leurs collègues d'autres régions et ont pu visiter le Musée d'art contemporain de Lyon et le Centre international estampe et livre (URDLA) à Villeurbanne.

Au cours de nos entretiens, les responsables des fonds de livres d'artistes ont tous déploré les connaissances lacunaires de leurs équipes quant aux collections de livres d'artistes. Pourtant, cela n'empêchait pas ces fonds de vivre à travers différentes politiques de valorisation.

B / QUELQUES EXEMPLES DE VALORISATIONS ORIGINALES

L'existence d'un fonds de livres d'artistes en bibliothèque n'est pas chose banale. C'est en effet un fonds particulier qui pour exister a besoin d'être mis en valeur. Tous les établissements que nous avons rencontrés ont une politique de valorisation. Cependant, certaines nous ont paru plus intéressantes, plus rayonnantes que d'autres. Ce sont donc celles-ci que nous allons décrire.

Médiathèque de Roubaix – livres d'artistes en accès libre et empruntables

Un contexte difficile…

En 2009, la Médiathèque de Roubaix a officiellement fêté ses 30 ans. Pourtant, la tradition de lecture publique y est plus ancienne puisqu'une première bibliothèque avait été ouverte en

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

1856. Elle fermera ses portes en 1890, sacrifiée au profit de l'Ecole Nationale des Arts Textiles (actuelle ENSAIT).

La municipalité décide ensuite de créer une bibliothèque administrative en 1922 puis de rouvrir la bibliothèque municipale en 1959. Le nombre d'usagers fréquentant la bibliothèque augmente régulièrement et très vite, le problème de l'espace disponible se pose. En mai 1979, la ville inaugure le «Petit Beaubourg roubaisien», bâtiment construit spécialement pour la bibliothèque.

A l'époque, la riche ville textile d'antan est en détresse. Elle souffre tout d'abord d'une évolution urbanistique chaotique due aux vagues d'immigration successives, liée au recrutement d'une main d'œuvre à bon marché, belge puis maghrébine après la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, elle est confrontée aux conséquences de la crise économique qui la déstructure : chômage galopant, dégradation des quartiers, forte dévalorisation de l'immobilier, disparition des commerces de proximité. Dans les années 1990, voyant que les réponses classiques aux difficultés économiques ne suffisent pas, la municipalité fait de la culture l'un des instruments du projet de développement général de Roubaix.

…pour un projet audacieux

Si cette introduction au fonds de livres d'artistes à la Médiathèque de Roubaix peut paraître longue, elle nous semble cependant incontournable. En effet, lorsqu'en 1991, Bernard Grelle, directeur de la Médiathèque de Roubaix à l'époque, et son adjointe, la bibliothécaire Anne-Laure Dodey initient un fonds de livres précieux composé d'environ 200 ouvrages, ils introduisent une grande nouveauté dans la présentation de ce fonds : malgré leur caractère précieux et rare, ces ouvrages sont mis en accès libre (cote Li Pré) et autorisés au prêt. Ce geste témoigne de la confiance que l'équipe de la Médiathèque place dans son public mais aussi du respect qu'elle a pour lui. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, ce dernier est à l'image de la ville, socialement destructuré, en détresse économique, éloigné des préoccupations culturelles et surtout patrimoniales.

Comme le souligne Sébastien Lévêque dans son rapport de stage en 2003[59], la Médiathèque est peu ou prou confrontée à un tissu social difficile : les besoins de formation sont importants, 34,4 % des Roubaisiens de 15 ans et plus sont sans diplômes, 45 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat, la sécurité dans la ville est encore problématique. En 1992, d'ailleurs, la Médiathèque a dû fermer plusieurs semaines pour repenser les modalités d'accès à un bâtiment qui était devenu le terrain de jeu de bandes d'adolescents.

Malgré cela, la Médiathèque a non seulement décidé de créer un fonds de livres précieux, mais a en outre persévéré dans sa décision de maintenir le fonds de livres d'artistes (certains uniques ou de tirages limités, d'autres moins rares) en libre accès afin que tous les usagers de la bibliothèque puissent en prendre connaissance.[60]Au cours de nos recherches, nous n'avons pas eu connaissance d'autres établissements ayant la même pratique.

Pour gagner ce pari, la Médiathèque a accompagné la mise en place du service par « une pédagogie douce destinée à lutter contre le non-respect et la destruction entraînés par la

[59] LEVEQUE, Sébastien, *Information des usagers et orientations d'acquisition dans les domaines de la formation et de l'emploi à la Médiathèque de Roubaix*; sous la dir. de Thierry Giappiconi, ENSSIB, 2004

[60] En faisant cela, la bibliothèque mettait également en valeur le travail d'artistes, d'auteurs et d'éditeurs ayant choisi de consacrer du temps et de l'énergie à la fabrication d'un livre à l'époque où paraissaient les premières collections de livres bon marché (ex. Librio).

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

banalisation de l'objet livre dans une grande bibliothèque de prêt »[61]. Les bibliothécaires jouent ici pleinement leur rôle de médiateur du livre et qui plus est de livres précieux, généralement consultés par un public averti. L'équipe va se lancer dans la sensibilisation et la formation du public à la consultation d'un livre d'artiste. C'est ainsi que sont organisés des ateliers de conditionnement de livres pour le prêt pour que les usagers puissent en saisir toute la complexité. L'équipement spécifique des livres d'artistes est réalisé par l'atelier de reliure municipale.

Durant les vingt années d'enrichissement du fonds, l'équipe de la Médiathèque a tenté d'y faire figurer la plus grande variété d'auteurs (locaux mais aussi internationaux) et de textes, souvent originaux, ainsi qu'un large éventail de procédés et de matières utilisées dans les illustrations. Le fonds de la Médiathèque de Roubaix, riche aujourd'hui de 900 ouvrages environ dans la section adulte, propose un large éventail de la production de livres d'artistes : plus de 190 éditeurs, 100 techniques d'illustrations, 550 auteurs et 300 artistes.

En mars 2011, la Médiathèque a inauguré un fonds de livres précieux pour enfants, en libre accès et empruntables.

Malgré les efforts fournis dans la constitution, l'enrichissement et la valorisation de ce fonds, nous faisons le même constat que dans d'autres bibliothèques : les livres d'artistes sont peu consultés, dans le cas de Roubaix peu empruntés. Ils semblent avoir leur lectorat fidèle et ne pas toucher de nouveaux publics.

Nous pouvons en outre regretter un signalement lacunaire de ce fonds par la Médiathèque. L'indexation se fait au nom de l'artiste et non pas au sujet « livres d'artistes ». Par conséquent, une recherche dans le fonds est impossible.

Nos questions sur les livres d'artistes ont poussé les responsables du fonds à la Médiathèque à engager une réflexion sur son organisation afin d'en améliorer la visibilité.

Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux – fonds patrimonial en création

Une Médiathèque - ouvroir de nouvelles technologies…

La collection de livres d'artistes à Issy est une initiative de Jean-François Jacques, directeur de la Médiathèque, elle coïncide avec l'ouverture de l'établissement en 1994 et correspond à la volonté du directeur de doter la bibliothèque d'un fonds patrimonial.

A l'occasion de sa présentation de la Médiathèque qu'il réalise dans le 2ème volume du BBF en 1994, Jean-François Jacques parle d'un projet ambitieux qui a la volonté de pousser le plus loin possible le concept de «médiathèque». Il s'agit de rassembler les supports traditionnels, de leur adjoindre les supports nouveaux (CD-Rom et logiciels) et surtout d'explorer « les possibilités de leur intégration, de manière à offrir à l'usager, autour d'un même thème et sur les mêmes rayons, l'éventail le plus complet possible de documents et de services : logithèque, laboratoire de langues, salles de travail et de formation »[62]

[61] GODONOU, Nelly, « Des livres précieux pour chacun », *Bibliothèque*(s) n°10, août 2003

[62] JACQUES, Jean-François, « La médiathèque d'Issy-les-Moulineaux », *BBF*, 1994, n° 2, p. 36-37 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> consulté le 14 octobre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

La Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux apparaît à l'époque comme une apologie des nouvelles technologies. Le programme architectural découle du choix du multimédia. Il n'est pas cependant étonnant qu'au moment où se met justement en place un service ultra moderne qui propose une logithèque et six laboratoires de langue, le directeur de la Médiathèque décide de développer un fonds de livres précieux et d'initier ainsi un fonds patrimonial, confirmant par ce geste la volonté d'inscrire néanmoins la nouvelle médiathèque dans la continuité de la tradition du livre.

…où le livre est mis à l'honneur

Aujourd'hui, le fonds de livres d'artistes de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux est connu non seulement pour sa qualité et sa richesse mais aussi pour la valorisation qui en est faite. Bien signalés dans le catalogue et sur les pages web de la médiathèque, les livres d'artistes sont présentés au public à travers des expositions, des ateliers et des publications.

Dès 1996, différentes actions de valorisation avaient été mises en place pour familiariser le public avec les livres d'artistes. La plus importante d'entre elles est la manifestation « Des livres d'Artiste(S), écrivains, artistes & éditeurs ». Annuelle au départ, la manifestation est devenue une biennale en 2004.

Elle consiste en une exposition des livres d'artistes d'un peintre ou d'un poète pendant un mois et, au cours d'un week-end, en l'organisation d'un petit salon d'éditeurs de livres d'artistes. Le week-end est l'occasion d'une rencontre avec l'invité d'honneur, ainsi que de lectures par des poètes, et d'ateliers d'initiation aux techniques des métiers d'art liés à l'édition de livres de bibliophilie. Ces ateliers s'adressent aussi bien au jeune public qu'aux adultes.

Les trois derniers artistes mis en valeur lors de cette manifestation ont été Julius Baltazar en 2007, Robert Marteau en 2009 et Colette Deblé en 2011.

Parallèlement à ce grand événement biennal, la Médiathèque organise des animations plus régulières au cours de l'année.

Ainsi, lors de l'animation Trésors cachés qui se déroule le samedi, les adultes peuvent avoir accès à la collection adulte de livres d'artistes rangée dans une salle spécialement dédiée à cet effet. L'animation est également proposée aux enfants sous la forme d'un atelier permettant de découvrir la collection jeunesse et de fabriquer un petit livre d'artiste. Aux dires du bibliothécaire en charge de ce fonds, artiste lui-même, Jean-Pierre Thomas, cet atelier à destination des enfants a eu un réel succès auprès du public. Ce type d'expérience permet sans conteste de compléter l'effort de médiation autour du fonds et de contribuer à renforcer l'intérêt pour les livres d'artistes. Cependant, cet intérêt demeure globalement faible et reste concentré sur les mêmes usagers.

Médiathèque d'Albi

Valoriser et enrichir le fonds – Foire internationale au livre d'exception

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Depuis presque cent ans, la bibliothèque municipale d'Albi mène une politique d'acquisition d'ouvrages de bibliophilie, notamment grâce au soutien d'une des plus anciennes associations culturelles de la ville, la Société des amis des bibliothèques d'Albi (S.A.B.A.).

Il y a dix ans encore, le fonds de bibliophilie contemporaine continuait à être enrichi grâce au démarchage des artistes directement en bibliothèque. Comme en général ce sont les mêmes artistes qui démarchent les bibliothèques, ce mode d'acquisition rendait les choix uniformes d'une année sur l'autre et d'une bibliothèque à l'autre. Par ailleurs, le financement du FRAB bénéficiait de fait toujours aux mêmes artistes. Désireux d'élargir le choix d'artistes et de diversifier la collection, le directeur de la bibliothèque, Matthieu Desachy, a initié un événement annuel qui permet d'acquérir les livres de bibliophilie contemporaine et de valoriser le fonds de la bibliothèque : la Foire internationale au livre d'exception.[63]

Il s'agit à la fois d'une exposition-vente et d'un concours de livres d'exception. Artistes, éditeurs, libraires, diffuseurs ou relieurs sont invités à exposer pendant quatre semaines un livre d'exception : livres d'artiste, de bibliophilie, livres illustrés, recueils d'estampes, livres truffés d'œuvres originales. Cette nouvelle politique d'acquisition se veut participative puisque les visiteurs sont invités à faire connaître leurs préférences en classant trois œuvres au maximum sur une liste mise à leur disposition. Pendant qu'ils visitent l'exposition, ils découvrent, redécouvrent, se familiarisent avec le fonds de livres de bibliophilie de la bibliothèque.

Une fois leurs choix arrêtés, les visiteurs déposent la liste renseignée dans une urne ou votent par Internet. A la fin de la manifestation, les bulletins sont dépouillés et la médiathèque et la Société des amis des bibliothèques d'Albi achètent en fonction de leurs disponibilités budgétaires, entre un à trois livres élus pour enrichir les collections bibliophiliques centenaires de la réserve. Les ouvrages achetés ne sont pas déposés à la Bibliothèque nationale de France, car ils sont uniques. Leur signalement dans le catalogue de la Médiathèque Pierre-Amalric, très clair, est par conséquent d'autant plus précieux

A l'issue du concours, l'ensemble des documents reste exposé pendant une semaine supplémentaire permettant ainsi aux visiteurs de procéder eux aussi aux acquisitions.

Durant la Foire, le nombre de consultation de livres de bibliophilie qui ne sont pas en libre accès mais communicables sur demande, augmente. Il reste cependant très faible par rapport à l'ensemble des collections de la bibliothèque – une vingtaine de livres d'artistes communiqué au cours de l'année (exception faite de la période de la Foire).

Le temps de la Foire est également propice à l'organisation d'ateliers pédagogiques autour du livre de bibliophilie. Ces ateliers bénéficient aussi bien aux scolaires qu'aux usagers de la bibliothèque.

Enfin, parallèlement au concours d'ouvrages de bibliophilie contemporaine ont lieu deux concours de reliures. Le prix Jalby est décerné à la meilleure reliure d'un ouvrage édité par la ville d'Albi. Le prix Rochegude est réservé à la reliure d'un ouvrage ancien issu des collections de la bibliothèque. A l'avenir, il est prévu que les livres d'artistes soient proposés au concours de reliure pour un ouvrage récent.

Vers une numérisation partielle de livres d'artistes

[63] http://www.mediatheque-albi.fr, consulté le 13 octobre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Notons une particularité dans l'organisation de la Foire. Le règlement de la participation implique que les artistes acceptent que la page de couverture de leur document puisse être numérisée et mise en ligne pour permettre le vote par Internet (voir Annexe 3). De cette manière, les droits d'auteur sont respectés[64] et une présentation numérique des documents, quoique partielle, est rendue possible. C'est une façon efficace de donner une large visibilité à la bibliophilie contemporaine.

La démarche de la Médiathèque d'Albi est intéressante, car elle fournit la base à une réflexion sur les différentes manières dont pourraient être négociés les droits de reproduction avec les artistes. Pour un jeune artiste qui essaie de percer dans le milieu de la bibliophilie, la Foire internationale du livre d'exception est un excellent moyen de se faire connaître. La numérisation lui offre une grande visibilité et il ne devrait *a priori* avoir aucune raison de s'y opposer. Demander à un artiste confirmé d'avoir la même attitude semble plus délicat. En tout état de cause, la Médiathèque d'Albi demeure un modèle précieux en matière d'acquisition et de valorisation de livres d'artistes.

Bibliothèque municipale de Lyon – un riche fonds d'artists' books

La Réserve moderne s'ouvre aux livres d'artistes…

La Bibliothèque municipale de Lyon a une longue tradition d'ouvrages rares et précieux par leurs formes, leurs contenus, leurs illustrations. Ces œuvres d'art singulières, à tirage limité sont conservées à la Réserve moderne de la bibliothèque. Elles sont le résultat d'un travail en étroite collaboration entre éditeurs, artistes, écrivains et typographes. Le monde du livre illustré est bien représenté, avec des noms de grands peintres et graveurs contemporains comme Zao Wou Ki, Vieira da Silva, Olivier Debré, Tal Coat. Le livre d'atelier y figure également en bonne place avec des ouvrages de Pierre Lecuire, François Righi, Daniel Sardet, l'Atelier des Grames. Enfin, une place importante est laissée aux artistes de la région lyonnaise, qu'ils soient écrivains comme Philippe Jaccottet, Louis Calaferte, Charles Juliet, ou éditeurs comme Marc Pessin, Michel Chomarat, l'atelier du Cheyne Voyelle, La Sétérée.

Au début des années 2000, afin de mieux traduire les complexités de certaines démarches artistiques, la bibliothèque décide de s'ouvrir à l'art contemporain en créant une artothèque. Sa responsabilité est confiée à Françoise Lonardoni, une spécialiste du domaine qui vient d'un centre d'art contemporain. Françoise Lonardoni ouvre les portes de la Réserve moderne à de nouvelles formes d'art comme la vidéo et acquiert grâce aux subventions du FRAB des livres d'artistes (*artists' books*). Parallèlement, le fonds traditionnel de livres de bibliophilie continue d'être enrichi.[65]

[64] La question de la numérisation de livres d'artistes revient de manière fréquente en raison du problème que pose le respect des droits d'auteur. Les établissements qui jusqu'à présent ont numérisé leurs collections de livres d'artistes (*artist's book* et livres de bibliophilie contemporaine) utilisent ces images principalement pour illustrer les notices d'exemplaires. Dans le cas de la Bibliothèque Kandinsky, les images ne peuvent être vues que lors de la consultation du catalogue sur place.

[65] Il est important de préciser qu'à la BM de Lyon, la gestion du fonds de livres d'artistes (bibliophilie contemporaines et *artists' books*) est confiée à la responsable de l'artothèque, un professionnel issu du monde des musées. Mais, ces documents ne font pas partie de la collection de l'artothèque (http://www.bm-lyon.fr/pratique/informations_pratiques/artotheque.htm, consulté le 29 mai 2011). Ils sont rattachés au département de collections remarquables (http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/livres-artistes.htm, consulté le 29 mai 2011).

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

…pour faire comprendre l'art contemporain

Le but de l'artothèque est de faire comprendre l'art contemporain. La valorisation du fonds de livres d'artistes prend ainsi toute son importance. Plusieurs vecteurs sont utilisés.

- Sur le site de la Bibliothèque, une page leur est dédiée.
- Dans le cadre des « Heures de la découverte » qui présentent les différents fonds de la bibliothèque, l'artothèque propose des ateliers autour de l'art contemporain et des livres d'artistes[66]. Au printemps, par exemple, nous avons assisté à un atelier consacré à l'absurde qui était organisé en collaboration avec le département de la littérature. L'atelier s'intitulait « Après Vladimir et Estragon », clin d'oeil aux personnages de Samuel Beckett. La lecture de textes absurdes a été entrecoupée de présentations d'œuvres artistiques contemporaines (*artists' books* et vidéo). Au terme de cet atelier de deux heures, les participants ont posé plusieurs questions, preuve d'un intérêt certain pour les thèmes traités.
- En décembre 2009, Anne Moeglin-Delcroix est intervenue dans le cadre d'une conférence organisée autour du livre d'artiste. Cette conférence a donné lieu à un DVD que l'on trouve en libre accès au rayon des livres de beaux-arts.
- Les livres d'artistes de l'artothèque sont régulièrement prêtés pour des expositions hors les murs.
- La bibliothèque est également très active dans la diffusion des informations autour des livres d'artistes. Françoise Lonardoni participe à la plupart des rencontres[67] et formations sur ce sujet en France. La présence de la BM de Lyon lors de ces événements permet de valoriser indirectement son fonds de livres d'artistes puisqu'il est à chaque fois cité et donné à titre d'exemple. Cela permet d'être connu et visible sur le plan national. En recevant les élèves-conservateurs de l'ENSSIB, Françoise Lonardoni contribue à la formation de futurs professionnels de bibliothèques dont certains auront à gérer les collections de livres d'artistes. Sa réflexion murie, sa générosité de diffusion des connaissances sur ce sujet et sa capacité d'échange rendent cette formation particulièrement agréable.

Nous pouvons néanmoins regretter que cette excellente politique de valorisation ne soit pas relayée par un signalement tout aussi excellent dans le catalogue. L'indexation n'est pas suffisamment précise et les livres d'artistes se noient dans la masse de documents de la bibliothèque. Ainsi, à moins de chercher un artiste particulier, un lecteur aura du mal à repérer l'ensemble des documents qui constituent ce fonds.

Bibliothèque Carré d'art de Nîmes

Du livre d'artiste classique…

[66] Françoise Lonardoni privilégie les ateliers pédagogiques aux expositions. En effet, au cours des ateliers, on peut consulter les ouvrages, tandis que lors d'une exposition, ils demeurent enfermés dans des vitrines tels des objets d'art.

[67]« Les Edites 2011 ». Salon de l'édition créative et du livre d'artiste qui s'est déroulé du 27 au 29 mai 2011 à Roanne, puis « Exposer]…[Publier. Les pratiques éditoriales et la question de l'exposition », séminaire organisé par l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Nîmes à Carré d'Art 18 et 19 octobre, Carré d'art, Nîmes.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

La création du fonds de livres d'artistes à la BMC (Bibliothèque municipale classée) de Nîmes remonte à 1985. Il s'inscrit dans la tradition bibliophilique classique dont la bibliothèque possède un nombre important d'ouvrages.

Riche de plus de 500 volumes, le fonds de livres d'artistes bénéficie d'une très bonne visibilité. Sur le site de la bibliothèque, la page dédiée au patrimoine renvoie directement à l'ensemble de livres d'artistes dans le catalogue. Ces derniers sont tous indexés au mot matière « livre d'artiste » et de ce fait facilement repérables. Nous pouvons regretter néanmoins qu'aucun texte d'introduction n'accompagne l'annonce du fonds sur le site de la bibliothèque.

Des expositions sont organisées permettant la valorisation de ce fonds. Cette année, la bibliothèque a exposé les livres d'artistes et les estampes de Jean-Marc Scanreigh, artiste qui vit dans la région et qui a donné à la bibliothèque une partie des œuvres conçues au cours des vingt dernières années. En accompagnement des expositions, des conférences et des ateliers sont organisés, certains samedis des visites guidées.

En dehors des périodes d'exposition, la bibliothèque mène un travail pédagogique avec les écoles à partir du CM1. Ce travail avec les scolaires aboutit en général à une exposition des œuvres réalisées.

Depuis 2001, grâce à la complémentarité entre le musée et la bibliothèque[68] qui occupent le même bâtiment de Carré d'art, œuvre de l'architecte anglais Norman Foster, Nîmes propose un salon de livres d'artistes, le premier en Languedoc-Roussillon. Le salon se déroule sur deux jours et il est l'occasion de rencontres entres les éditeurs, les artistes et le public. L'équipe de la bibliothèque souligne la convivialité de cette manifestation.

Cependant, malgré les efforts de la bibliothèque, le taux de consultation des livres d'artistes demeure faible.

Le Kiibook contribuera-t-il à changer cette tendance ?

…au livre d'artiste numérique

Dans le cadre du 8ème salon du livre d'artiste en 2008, la bibliothèque du Carré d'art a proposé un outil de création numérique de livres d'artistes, le Kiibook. Le développement du Kiibook faisait suite à la décision d'intégrer un volet numérique dans le projet global d'établissement de Carré d'Art Bibliothèques. L'ensemble des secteurs de la bibliothèque et de ses services est désormais concerné par le développement solidaire du numérique.

Ce projet a été mené à bien par Alexandre Simonet responsable de l'Espace Culture Multimédia au Carré d'Art et par Evelyne Bret, responsable du patrimoine à la bibliothèque, en collaboration avec l'artiste multimédia Jean-Luc Lamarque qui était en résidence à la bibliothèque à ce moment-là[69]. L'objectif du projet était de faire le lien

[68] PRINGUET, Martine, « Carré Livres d'art(istes) », *BBF*, 2001, n° 6, p. 132-133 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 17 octobre 2011

[69] Artiste vidéaste, concepteur de *Pianographique*, interface qui fusionne les techniques des Dj's (disc jockey) et des Vj's (vidéo jockey). Disponible en ligne, cet outil multimédia ouvre des horizons interactifs à ceux qui souhaitent manipuler en temps réel les matières sonores et graphiques. Le principe en est simple : à chaque touche du clavier de l'ordinateur correspond un son et une image fixe ou animée. A partir de ce principe de base, il est possible de faire évoluer les images à l'aide du pointeur de la souris, et de changer les couleurs et de zoomer au moyen du curseur. Par tâtonnements et expérimentations, on crée ses propres compositions en fonction des sons et des images programmés

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

entre les secteurs numériques et patrimoniaux, en faisant connaître davantage le livre d'artiste au grand public.

L'outil de Kiibook est présenté sur le site de la bibliothèque. Les bibliothécaires du secteur jeunesse l'utilisent lors des ateliers pour enfants. Grâce à Kiibook, le livre d'artiste en tant qu'œuvre de création prend toute sa signification aux yeux d'un public amateur.

En dépit de cette lancée vers le numérique, la bibliothèque n'a pas l'intention de numériser son fonds de livres d'artistes. En effet, la question des droits est un obstacle de taille. Pour l'instant, certains artistes (cela a été le cas de Jean-Pierre Scanreigh) acceptent que des vignettes de leurs livres soient présentées sur le site de la bibliothèque.

Le Kiibook est un outil de création numérique. Les interrogations sur le livre d'artiste numérique et le livre d'artiste classique ne diffèrent pas de celles qui concernent le livre ordinaire : lire un livre en format papier et un livre sur tablette, est-ce la même chose ou pas ? le livre numérique constitue-t-il une menace pour le livre classique ? Dans le cas des livres d'artistes, nous pensons que les deux types de création ne s'opposent pas, au contraire, elles se complètent. L'arrivée du Kiibook peut même être une chance pour les fonds de livres d'artistes qui ne restent que l'apanage de quelques fidèles lecteurs. En effet, pour fabriquer un livre d'artiste numérique, il faut déjà connaître un livre d'artiste classique : le voir, le feuilleter, en comprendre la structure, le jeu et la tension entre le texte et l'image. Ainsi tout atelier Kiibook devient un moyen de promouvoir les fonds classiques de ces ouvrages singuliers.

Médiathèque de Thionville – la coopération transfrontalière autour des livres d'artistes

La création officielle de la collection de livres d'artistes de la Médiathèque de Thionville (57) date de 2007. Elle est étroitement liée à la manifestation européenne « Luxembourg et Grande Région Capitale Européenne de la Culture 2007 ».

Voulant prendre part à cet événement, la Médiathèque de Thionville a proposé une grande manifestation littéraire et artistique intitulée: *Autres Rives / Autres Livres* (ARAL). Les « autres livres » présentés étaient les livres d'artistes.

Se déroulant sur six semaines, la manifestation *Autres Rives / Autres livres* s'est déclinée en plusieurs moments forts :

une exposition transfrontalière

une exposition de livres réalisés par 120 enfants des écoles de Thionville

un salon transfrontalier du livre d'artiste

des rencontres

ARAL ayant eu beaucoup de succès, la bibliothèque a décidé de persévérer dans son projet de développement du fonds de livres d'artistes.

L'objectif de la bibliothèque est de rendre compte de différentes techniques artistiques en suivant quelques auteurs et éditeurs, tels que Jean Vodaine (poète mosellan d'origine slovène), Richard Meyer (plasticien et éditeur ; édition Voix) et Roland Chopard (écrivain et éditeur ; édition Encrages et Co.). Aujourd'hui, elle compte environ 400 livres d'artistes dont la moitié est cataloguée.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

L'originalité de la Médiathèque de Thionville réside dans sa volonté de coopération transfrontalière autour du livre d'artiste.

En 2007, lors de la première édition d'ARAL, l'exposition transfrontalière a permis de montrer des livres d'artistes envoyés pour l'occasion par la Bibliothèque nationale du Luxembourg. Deux ans plus tard, pour la deuxième édition en 2009, la Médiathèque a réussi à réunir autour de cette manifestation un nombre plus important d'établissements. Outre la Bibliothèque nationale du Luxembourg, étaient également présentes la Bibliothèque Ulysse Capitaine de la Ville de Liège, la Stadtbibliothek de Trèves et die Fachhochschule Trier Abteilung Buchdesign. Des établissements français de la région s'étaient aussi joints à cet événement : la Médiathèque de Forbach, les Bibliothèques-Médiathèques de Metz, l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy, l'Ecole Supérieure d'Art de Metz Métropole, la Bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou à Paris et le Fonds régional d'art contemporain de Lorraine.

Cette année, en octobre, ARAL a réuni 40 éditeurs luxembourgeois, allemands, belges et français.

Grâce à la coopération transfrontalière, la Médiathèque de Thionville a réussi à faire connaître son fonds de livres d'artistes au-delà du périmètre local. La ville de 55000 habitants devient ainsi tous les deux ans un centre international d'échanges sur la littérature et l'art, un rendez-vous important dans le domaine des livres d'artistes.

Le dynamisme de la médiathèque se traduit également par sa volonté de mettre à profit toutes les nouveautés technologiques pour contribuer au rayonnement de sa collection singulière. Depuis 2009, ARAL est présente sur Facebook. La Médiathèque réfléchit aussi à la numérisation, comme nous le verrons plus loin.

Parallèlement à la coopération transfrontalière, la directrice de la bibliothèque Madame Kuntzinger souhaite développer une coopération locale autour du fonds de livres d'artistes. Concertation autour des acquisitions, signalement mutuel des collections, ce sont autant d'idées que la Médiathèque de Thionville compte mettre en place après son déménagement dans les nouveaux locaux prévus en 2014. La médiathèque sera alors partie intégrante d'un espace culturel multiforme situé au cœur de la ville dans le but de devenir le troisième lieu[70], celui de la culture et du lien social.

Espace du Livre d'artiste et de la création éditoriale de Lucinges

Village alpin bucolique proche du lac Léman, la commune de Lucinges (74) invite à la contemplation et à la détente. Il y a une vingtaine d'années, l'écrivain Michel Butor, un des auteurs les plus présents dans les livres d'artistes, a choisi de s'y installer.

Lucinges dispose d'une bibliothèque mais elle n'est pas le but de notre propos. Notre intérêt se porte vers l'Espace du Livre d'artiste et de la création éditoriale dont la naissance, récente, est due à la conjonction de deux événements :

- en 2009, le don par Michel Butor de 107 de ses ouvrages à la commune de Lucinges

[70] Ce concept a été forgé au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride. Le troisième lieu se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. SERVET, Mathilde, « Les bibliothèques troisième lieu », *BBF*, 2010, n° 4, p. 57-63 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> consulté le 20 octobre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

- l'acquisition par cette dernière de la maison-forte dite « Château de Lucinges »,

L'idée est venue rapidement de rénover le château pour en faire un Centre du livre qui disposerait d'une salle d'exposition, d'une réserve pour les livres et de bureaux, tous ces espaces manquant à la bibliothèque.

La première exposition de livres d'artistes s'est déroulée en 2010 et a été consacrée à Marc Pessin, auteur grenoblois. L'Espace du livre d'artiste avait réussi à l'occasion à mobiliser les bibliothèques de Haute Savoie (12 au total) afin qu'elles exposent différents livres d'artistes de Marc Pessin. L'objectif était de concevoir ainsi une exposition à la taille du département et à inciter le public à se déplacer d'une bibliothèque à l'autre.

Le bilan de cet événement a été positif grâce à la coopération d'un certain nombre d'établissements. Mais les bibliothèques étant éloignées les unes des autres, le public n'a pas été nombreux à se déplacer. L'idée d'une chaîne intellectuelle (et humaine) formée à travers la Haute Savoie grâce aux livres de Marc Pessin n'a donc pas fonctionné.

Cette année, l'exposition[71] a mis à l'honneur deux artistes, Betrand Dorny et Anne Walker dont l'œuvre plastique a accompagné les textes de nombreux auteurs : Michel Butor, Yves Bonnefoy, Yves Peyré, Michel Deguy, Bertrand Noël, etc. Le travail avec les autres bibliothèques a été poursuivi mais sur un périmètre géographique plus réduit.

L'exposition s'est déroulée en deux temps : juin/juillet d'abord, septembre/octobre ensuite.

Parallèlement à l'exposition Dorny / Walker, Lucinges a accueilli le premier week-end d'octobre un salon de livres d'artistes, « Matières à lire, poésie à toucher ». Pendant le salon, des ateliers de présentation et de fabrication de livres d'artistes avaient été organisés ainsi qu'une lecture de textes par Michel Butor.

La commune souhaite pérenniser ce salon et faire connaître l'Espace du livre d'artiste au-delà du département et de la région. Pour ce faire, elle projette de développer sa collection de livres d'artistes, en complétant le fonds Butor et en acquérant d'autres auteurs et artistes. A cet effet, Lucinges est en train de prospecter pour identifier le fonds Butor dans les autres bibliothèques au-delà de la région Rhônes-Alpes. Aux dires de la responsable de l'Espace, cette recherche prospective n'est pas aisée puisqu'il n'y a pas de catalogue commun pour les livres d'artistes. Les informations se transmettent de bouche à oreille, de manière peu professionnelle donc.

Parallèlement, la coopération avec les bibliothèques de la Haute Savoie sera poursuivie. L'équipe en charge de la bibliothèque Michel Butor de Lucinges et de l'Espace du livre d'artiste réfléchit actuellement à la meilleure méthode à adopter afin que le plus grand nombre d'établissements et de publics puissent y prendre part. Les livres de Michel Butor étant présents dans beaucoup de bibliothèques, Lucinges ne rechignerait pas devant une initiative à l'échelle régionale.

En évoquant l'exemple de l'Espace du Livre qui, certes, n'est pas une bibliothèque mais fait intervenir dans ses projets beaucoup de bibliothèques, nous avons voulu montrer

[71] « Déploiements de Bertrand Dorny et Anne Walker », exposition à l'Espace du livre d'artiste et de la petite édition, Château de Lucinges, 74380 Lucinges, du 18 juin au 30 juillet 2011, puis du 17 septembre au 21 octobre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

comment une petite commune essayait de tirer profit de son patrimoine écrit. Le livre d'artiste y joue le rôle d'un patrimoine valorisant qui permettrait de faire connaître la commune et contribuerait à son essor économique en faisant venir le public intéressé par les livres d'artistes.

Cette initiative n'est pas unique en France, loin s'en faut. Nous avons déjà mentionné le salon de Roanne (en mai), celui de Nîmes (au printemps), celui de Marseille (en octobre). Nous pouvons y ajouter le salon organisé par la ville d'Ornans[72] dans le Doubs en mai, la Biennale internationale du livre d'artiste de Dives-sur-Mer dans le Calvados. Ces salons sont toujours l'occasion pour les bibliothèques de connaître la production éditoriale et de mettre en valeur leurs propres documents à travers des expositions.

Les livres d'artistes vivent donc. Toutefois, il se dégage de cette activité culturelle dont ils sont le centre le sentiment d'un trop grand éclatement et d'un manque de connaissance mutuelle entre les établissements. Dans ce paysage peu structuré, comment pouvons-nous envisager l'avenir des fonds de livres d'artistes en bibliothèque ?

[72] Ville natale de Courbet.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

V A la redécouverte des livres d'artistes en bibliothèque

Témoins de la création littéraire et artistique de notre époque, les livres d'artistes forment notre mémoire collective. Lieux d'échange entre le texte et l'image pour les livres de bibliophilie contemporaine ou moyens d'exprimer une idée artistique pour les *artists' books*, les livres d'artistes ont leur place en bibliothèque et un rôle à jouer dans la sensibilisation du public à la création.

Notre étude a montré que ces fonds étaient présents dans des bibliothèques de taille différente. Parfois, ils constituaient à eux seuls le fonds patrimonial de la bibliothèque, contribuant ainsi à son ancrage dans l'histoire de la commune desservie.

Malgré les efforts des bibliothécaires, ces fonds demeurent mal connus et l'apanage d'un groupe de lecteurs fidèles. Or, les collections de livres d'artistes continuent à s'enrichir. Dans ce contexte, est-il acceptable de continuer à développer un fonds (au détriment peut-être d'un autre) et d'avouer en même temps qu'il est peu consulté ? Les politiques documentaires en place sont-elles satisfaisantes ? Faut-il les repenser et de quelle manière ?

Les suggestions que nous proposons dans l'objectif d'améliorer la visibilité des livres d'artistes et d'en augmenter la consultation s'inscrivent dans la logique des constats qui viennent d'être dressés.

Acquérir autrement

Les livres d'artistes en tant que fonds singulier perdent de leur singularité si d'une bibliothèque à l'autre, les lecteurs retrouvent les mêmes auteurs et artistes. Nous avons déjà rappelé que si par un temps les bibliothèques avaient des projets « encyclopédiques » dans le domaine de la production de livres d'artistes, cela n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. En effet, les livres d'artistes ne constituent pas la collection courante d'une bibliothèque mais son fonds patrimonial. La richesse de ce dernier réside dans sa spécificité. « Eviter le saupoudrage, singulariser sa collection de livres d'artistes », telle est la politique d'acquisition prônée par plusieurs bibliothèques que nous avons consultées.

Il serait intéressant par exemple d'enrichir la collection de livres d'artistes d'un auteur par tous les documents qui ont précédé la fabrication du document. Celui-ci serait ainsi présenté à travers toutes les étapes de sa conception.

Les bibliothèques pourraient également envisager un projet de résidence avec l'auteur[73] ou l'artiste de leur choix. En offrant leurs locaux pour la commande d'un livre d'artiste,

[73] En 2010, la BM d'Anglet a accueilli l'exposition consacrée au travail d'Inge Kresser "Le chant des esprits sur les eaux". A cette occasion, la ville d'Anglet a passé commande auprès d'Inge Kresser et de Michel Butor pour créer un livre. Inspiré du

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

elles établiraient un lien direct entre l'acquisition et la valorisation. Bien sûr, un tel projet aurait besoin d'un financement important et pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la DRAC ou du Centre national du Livre[74].

Il apparaît essentiel d'avoir une politique d'acquisition bien ciblée pour offrir une collection originale qui laisse sa marque dans le temps et dans les esprits.

Signalement national

Nous l'avons dit à plusieurs reprises : les livres d'artistes manquent de visibilité. Même lorsqu'ils sont signalés dans les catalogues des bibliothèques, une indexation précise est exigée afin que le lecteur néophyte puisse les identifier.

Les fonds de livres d'artistes étant petits et dispersés à travers toute la France, pour les rendre accessibles au public, il serait bon de pouvoir les présenter comme un ensemble. La région Rhône-Alpes a réussi à mettre au point un inventaire qui recense les fonds de livres d'artistes, mais non les documents eux-mêmes (voir p.22). C'est un premier pas qui mériterait d'être transposé dans les autres régions, éventuellement en association avec les universités.[75] Un tel inventaire pourrait également contribuer à une plus grande coopération entre les établissements autour des fonds de livres d'artistes.

Parallèlement à la mise en place d'inventaires régionaux, il serait bon de mettre à jour le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD). Une des bases du CCFr (Catalogue collectif de France), opérationnel depuis 1998, le RNBFD accomplit un double objectif : fournir des informations sur toutes les institutions conservant des documents signalés dans le CCFr et constituer un véritable annuaire national des institutions documentaires françaises. Plusieurs sources viennent alimenter le RNBFD :

les notices de bibliothèques fournies par des organismes extérieurs comme le Répertoire des centres de ressources de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes)

les notices créées et mises à jour par l'équipe du RNBFD

les notices créées et actualisées par les établissements eux-mêmes à l'aide de formulaires adaptés

En faisant la recherche sur les fonds de livres d'artistes dans le RNBFD nous avons obtenu 67 réponses. Cependant, celles-ci ne sont pas le résultat d'une recherche par type de fonds ou par sujet, car dans les deux cas, le terme de « livres d'artistes » était ignoré par le répertoire. Les réponses sont issues de la « recherche sur l'ensemble du répertoire » ou de la « recherche globale » qui interrogent les notices de bibliothèques et

---

littoral angloy et composé de 5 poèmes et 5 aquarelles, *Humeurs océanes* est aujourd'hui consultable à la Bibliothèque d'Anglet. http://frab.aquitaine.fr/image.php?image=10396, consulté le 24 novembre 2011

[74] L'aide thématique du CNL a pour objet de favoriser la diffusion des secteurs éditoriaux soutenus par le CNL au sein des collections des bibliothèques en leur proposant des crédits d'achats de livres et de revues en langue française. L'art et la bibliophilie en font partie. http://www.centrenationaldulivre.fr/?, consulté le 24 novembre 2011

[75] Pour réaliser l'inventaire de livres d'artistes, l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) a bénéficié de l'aide du groupe projet ENSSIB. Cette expérience pourrait être reprise dans d'autres régions en association avec les universités. Dresser un inventaire de livres d'artistes serait un excellent exercice pour un étudiant de master qui dans le cadre de ses études doit effectuer un stage professionnel.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

les notices de fonds, en prenant tout simplement en compte le mot « livres » et le mot « d'artistes ».

Dans les notices des bibliothèques ainsi recensées, les livres d'artistes ne sont pas mentionnés dans le descriptif des collections (ex. Cité du livre d'Aix-en-Provence, BM de Bayonne ou Bibliothèque de Caen).

Dans les notices des fonds issus de la même recherche, il est bien question des livres d'artistes. Mais ces fonds sont peu nombreux (29 en tout) et dans certains cas nous ont semblé lacunaires (ex. dans le cas de la BM de Lyon, seuls sont mentionnés les livres d'artistes du fonds du typographe et éditeur Michel Chomarat ; la collection de livres d'artistes de la bibliothèque elle-même n'est pas répertoriée).

En outre, un grand nombre de bibliothèques que nous avons évoquées dans notre étude est absent de cette liste de 67 bibliothèques et fonds correspondant à la recherche de livres d'artistes.

Pour qu'un répertoire comme le RNBFD puisse accomplir pleinement son rôle de fournisseur d'informations et d'annuaire, il est important que ses mises à jour soient régulières et exhaustives. Autrement, il risque d'être considéré juste comme une base de plus et non pas comme la base de référence.

Dans la présentation du RNBFD[76] sur le site du CCFr, il est écrit : « Les informations sur les bibliothèques et les fonds sont mises à jour et enrichies grâce aux établissements : n'hésitez pas à nous transmettre toute information complémentaire. » Il nous semble que pour assurer une veille plus précise des données relatives aux établissements et à leurs fonds, il serait judicieux que l'initiative de la mise à jour appartienne au RNBFD. Ce dernier pourrait ainsi, une fois par an, envoyer le formulaire de mise à jour à tous les établissements. Sans préjuger du taux de réponses, nous pouvons néanmoins penser que les bibliothèques qui souhaitent faire connaître leurs fonds de livres d'artistes feraient le nécessaire pour arriver à cet objectif.

Par ailleurs, il nous semble important que les fonds de livres d'artistes puissent être indexés comme tels dans le répertoire. L'Inventaire régional du patrimoine écrit et graphique de Rhône-Alpes a intégré cette fonctionnalité, ce qui a donné une plus grande visibilité à ces ouvrages.

Coopération autour du fonds de livres d'artistes

L'absence de coopération autour des fonds de livres a été constatée à chaque étape de notre étude.
Parfois, cette absence est due aux lourdeurs administratives. Par exemple, Didier Mathieu du CDLA nous a fait part d'un projet de longue date qui consisterait à organiser une grande exposition *d'artists' book* avec le Département des Estampes et de la Photographie de la BNF, et la Bibliothèque Kandinsky. Pour l'instant, ce projet n'est qu'une belle idée, car les établissements parisiens ont des contraintes administratives beaucoup plus importantes que le CDLA. Les décisions dans les trois établissements ne suivent pas le même circuit et n'ont donc pas la même vitesse.[77]

[76] http://www.bnf.fr/documents/CCFR_fiche4_rnbfd.pdf, consulté le 28 novembre 2011
[77] Alors que la politique du Département des Estampes et de la Photographie dépend de la politique globale de la Bibliothèque nationale de France et que celle de la Bibliothèque Kandinsky demeure étroitement liée à la politique du Musée d'art moderne, le CDLA élabore sa programmation culturelle beaucoup plus librement.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Bien plus souvent, nous avons eu l'impression que les bibliothèques avaient du mal à sortir de leurs murs et à échanger entre elles sur des projets concrets : se concerter au moment des acquisitions pour éviter des doublons, signaler mutuellement leurs fonds de livres d'artistes[78], organiser des expositions en réunissant leurs collections autour d'une thématique commune, mutualiser leurs besoins en formation aux questions patrimoniales pour demander des stages sur place. Le projet de l'Espace du livre de Lucinges d'entreposer quelques livres d'artistes dans les bibliothèques de Haute Savoie afin d'inciter le public à sillonner le département et les bibliothèques n'a pas eu le succès escompté. Les bibliothèques étant géographiquement éloignées, le public n'a pas souhaité se déplacer pour quelques livres. Le résultat aurait peut-être été différent si toute une collection avait été itinérante.

La mise en place d'un inventaire régional pourrait également être un bon moyen pour les bibliothèques de se connaître mutuellement et d'envisager des projets de coopération.

Formations des bibliothécaires et du public

Formation continue des professionnels

Nous avons longuement évoqué la question de la formation des professionnels des bibliothèques aux livres d'artistes. Lors du stage de deux jours organisé à Lyon en janvier 2011, les organisateurs ont dû refuser des demandes, car les places étaient limitées. Or, la médiation étant le meilleur moyen de mettre en valeur les fonds de livres d'artistes, il est essentiel que le personnel des bibliothèques soit formé. Il nous semble important que l'ensemble de l'équipe de la bibliothèque qui possède ces collections singulières ait au moins des notions sur ce fonds. Pour présenter un fonds, il faut le connaître. Cela demande du temps. Il est donc évident qu'une formation de deux jours ne peut pas fournir tous les éléments nécessaires à sa compréhension approfondie. Celle-ci se fera avec le temps, au contact régulier de ces documents. Mais ces courts stages constituent une bonne initiation et permettent au personnel de la bibliothèque de se sentir plus à l'aise et de ne pas laisser un lecteur sans réponse sous prétexte que le responsable de la collection est absent ou indisponible.

Les organismes de formation continue en bibliothèque devraient être incités à enrichir leur offre en proposant des modules de formations dédiés à ce type particulier d'ouvrages..

Pour continuer la formation du public

Un personnel formé peut par la suite former le public, contribuer à sa sensibilisation aux livres d'artistes qui ne sont pas toujours faciles d'approche. Si la beauté d'un livre de bibliophilie peut contenter le lecteur et ne pas forcément l'inciter à s'interroger sur son sens caché[79], un *artist's book* restera totalement hermétique si le lecteur potentiel n'a pas les clés pour le décoder. Dans les deux cas, l'introduction à l'œuvre par le bibliothécaire apportera une valeur ajoutée certaine.

[78] Comme il s'agit d'un fonds très pointu, on pourrait imaginer qu'en attendant un catalogue commun, les bibliothèques renvoient par le biais de signets les unes vers les autres pour les collections de livres d'artistes.

[79] Le livre de bibliophilie n'est pas un livre illustré. L'interprétation visuelle du texte n'est pas sa représentation littérale mais en est une inspiration. Par conséquent, un livre de bibliophilie demande également un effort intellectuel pour que le lecteur puisse en saisir toute la richesse et la subtilité. Cependant, la qualité des matériaux utilisés et la beauté de la mise en page du texte et des images peuvent induire en erreur, l'admiration superficielle se substituant à une compréhension plus profonde.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

A la BM de Lyon, la programmation d'ateliers pour le grand public est variée, riche et dense. Le même atelier est parfois proposé à deux reprises le même jour. Les livres d'artistes (livres de bibliophilie et *artists' books*) sont régulièrement à l'affiche.

Dans les autres bibliothèques consultées, ce dispositif d'animations est mis en place principalement lors des expositions ou des salons autour des livres d'artistes[80]. Le reste de l'année, les fonds tombent dans l'oubli. Or, il nous semble important de maintenir une présentation régulière de ces collections. Il s'agit ainsi de faire vivre les fonds de livres d'artistes en les mettant en regard des autres fonds de la bibliothèque, patrimoniaux ou courants. De cette manière, les lecteurs disposeraient une vision d'ensemble de la collection de la bibliothèque qu'ils fréquentent, ce qui contribuerait certainement à une meilleure sensibilisation du public à ce patrimoine particulier.

Conservation et diffusion : deux missions concomitantes

Le livre d'artiste libéré…

Il n'est pas facile de prôner une large diffusion pour des documents fragiles dont la conservation et la communication demandent des précautions particulières : conditionnement spécifique, mesures hygrométriques, usage de gants (même si cela rend la consultation très malaisée).

Malgré leur fragilité, les livres d'artistes ne peuvent pas être uniquement exposés en vitrine, comme des pièces de musée. Un livre d'artiste ne dévoile toute sa richesse que lorsqu'il est consulté dans son intégralité, donc feuilleté et manipulé.

L'expérience de la BM de Roubaix qui propose sa collection de livres d'artistes en accès libre et en prêt ne peut sans doute pas être transposée dans toutes les bibliothèques, puisque certaines détiennent des collections rares et précieuses. Toutefois, il serait intéressant qu'au moins certains livres d'artistes de chaque fonds puissent figurer aux côtés des autres documents accessibles directement.

Un des plaisirs qu'évoquent les lecteurs est celui de flâner dans les rayons de la bibliothèque et de découvrir des ouvrages dont ils n'avaient pas connaissance, d'emprunter des documents auxquels ils n'auraient pas pensé. Un livre d'artiste pourrait être un de ces documents que l'on déniche au hasard de ses recherches. L'intégration de livres d'artistes en libre-accès sur un rayonnage dédié à cet effet afin d'en augmenter la visibilité serait précédée d'ateliers présentant ces fonds et initiant le public à leur manipulation.

Nous avons vu précédemment que les livres de bibliophilie contemporaine, par leur cherté, se distinguaient des *artists' books*. De ce fait, ceux-ci se prêtent davantage à une plus large diffusion[81]. En fonction de leurs capacités budgétaires, les bibliothèques pourraient éventuellement envisager d'avoir deux exemplaires d'un même livre : un exemplaire de tête ou signé dont le prix sera plus élevé et un exemplaire « ordinaire », ni

[80] Voir plus haut le cas de la Médiathèque Pierre-Amalric d'Albi.

[81] A la BM de Lyon, lorsqu'un *artist's book* est détenu en plusieurs exemplaires, l'un deux est en libre accès et disponible pour le prêt.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

de tête, ni signé, donc moins cher. Le premier serait conservé en magasin, le deuxième mis en libre-accès.

…ou numérisé

Pour les documents fragiles dont la manipulation est délicate, la numérisation apparaît comme un moyen de substitution à la communication directe. Toutes les bibliothèques consultées nous ont affirmé qu'elles étaient intéressées par la numérisation mais que la question des droits freinait tout projet concret.

Si l'on se réfère au Code de la propriété intellectuelle[82] en constante évolution, l'article L211-3 prévoit que *« les bénéficiaires des droits ouverts au présent titre ne peuvent interdire* […] *la communication au public ou la reproduction d'extraits d'objets protégés par un droit voisin, sous réserve des objets conçus à des fins pédagogiques, à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, à l'exclusion de toute activité ludique ou récréative, dès lors que le public auquel cette communication ou cette reproduction est destinée est composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, que l'utilisation de cette communication ou cette reproduction ne donne lieu à aucune exploitation commerciale et qu'elle est compensée par une rémunération négociée sur une base forfaitaire* ». A la lecture de cet article, on peut supposer que les bibliothèques pourraient arguer d'un projet pédagogique pour procéder à la numérisation de documents encore sous droits. Toutefois, le ministère de la Culture met bien en garde les bibliothèques contre toute tentative de numérisation pour laquelle elle n'aurait pas au préalable obtenu l'accord de l'auteur ou des ayants droit.[83] Par conséquent, la prise en compte des contraintes juridiques demeure cruciale dans tout projet de création d'un fonds de livres d'artistes numérisés.

Outre la question des droits, les bibliothèques ont des interrogations d'ordre intellectuel et technique.

Concernant les premières, il s'agit de savoir quelle partie du fonds de livres d'artistes numériser ? Un fonds qui n'aura plus jamais de suite comme les livres d'artistes de Jean Vodaine à la BM de Thionville ou un fonds « vivant » ? Une seule feuille par livre, en proposant un grand choix d'auteurs, ou les ouvrages dans leur intégralité en réduisant le nombre de titres ?[84]

Sur le plan technique, pour apprécier toute la finesse d'un livre d'artiste, il faut pouvoir le numériser avec une résolution suffisamment élevée. Or, toute numérisation de qualité coûte cher. En outre, ce procédé prend beaucoup de temps. Les bibliothèques de taille moyenne aux équipes réduites auraient-elles les capacités suffisantes pour mener à bien un tel projet ?

La BM de Thionville fait partie des bibliothèques qui réfléchissent actuellement à ces questions. Son souhait est de créer un onglet dédié aux livres d'artistes sur le portail de la bibliothèque. Pour donner de la visibilité à sa collection de livres d'artistes, la bibliothèque est prête à réfléchir aux moyens techniques nécessaires au référencement de documents sur Internet (création d'URL pérennes).

Dans le cas de documents très fragiles (par exemple *l'Asparagus* de Francis Ponge), la numérisation apparaît comme un moyen de conservation. Il s'agit également d'une

[82] http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D859232D48DD353E153AE12579C509A3.tpdjo11v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006161642&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20111108, consulté le 15 novembre 2011

[83] http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/juridi.html, consulté le 15 novembre 2011

[84] L'exemple de numérisation *d'artists' books* du CNEAI (voir p.28) pourrait être un modèle parmi d'autres.

Droits d'auteur réservés. OU BY-NC-ND

excellente mise en valeur de la collection de livres d'artistes. En effet, les livres d'artistes numérisés peuvent susciter de l'intérêt pour les documents originaux et amener ainsi de nouveaux publics, faire connaître le fonds de la bibliothèque au-delà du périmètre national, contribuer au prêt d'ouvrages entre bibliothèques pour des expositions.

En assurant la conservation des livres d'artistes, la numérisation contribuerait à leur valorisation au-delà des murs des bibliothèques. Ce moyen ne doit cependant pas être considéré comme un substitut à la consultation directe de ces fonds. En effet, le livre d'artiste est une œuvre dont la compréhension fait appel à tous nos sens, y compris le toucher.

Et à l'étranger ?

Pour une connaissance approfondie des fonds de livre d'artiste et leur valorisation dans les bibliothèques étrangères, il aurait fallu se déplacer, rencontrer des professionnels, voir les fonds. Dans le cadre de notre étude, cela n'a évidemment pas été possible. Cependant, nous avons effectué des recherches sur Internet pour vérifier si les bibliothèques étrangères tiraient profit du web pour valoriser leurs fonds. La numérisation de fonds de livres d'artistes semble être surtout le fait des bibliothèques anglo-saxones.

Bibliothèque et archives du Canada (BAC)[85]

Issue de deux anciennes institutions, Bibliothèque nationale du Canada et Archives nationales du Canada, Bibliothèque et archives du Canada (BAC) recueille et préserve le patrimoine documentaire du pays et le rend accessible à tous les Canadiens. Sur son site Internet, cette institution propose un choix de livres d'artistes numérisés. Certains livres sont numérisés sous forme d'image, d'autres en 3 D[86]. C'est une présentation bien adaptée au livre d'artiste dont la plasticité est souvent un élément important que l'image ne peut pas rendre.

L'exemple de BAC est intéressant à cause de l'attention accordée à la question des droits d'auteurs. L'approche technique de la présentation des livres (3 D) mérite aussi d'être prise en considération.

Yale University Library. Roberts B. Haas Family. Arts library

Au sein de sa collection patrimoniale, la Bibliothèque d'art de l'Université de Yale propose un fonds important dédié à l'art du livre, *Arts of the Book*[87]. Les livres d'artistes y figurent en bonne place. Une bibliothèque numérique, *Book Arts Ephemera Database*[88], donne accès aux sources primaires de documentation relatives à la création de livres d'artistes. On peut ainsi voir des esquisses, des pages de livres, mais aussi la

[85] http://www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html, consulté le 15 octobre 2011
[86] Le groupe projet d'élèves conservateurs de l'ENSSIB qui avait travaillé en 2009 sur l'inventaire de livres d'artiste en Rhône-Alpes a proposé comme moyen de valorisation de ce fonds une numérisation en 3D
[87] http://www.library.yale.edu/arts/specialcollections/digitalresources.html, consulté le 20 octobre 2011
[88] http://images.library.yale.edu/aobdl/, consulté le 20 octobre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

correspondance des artistes, des cartons d'invitation aux expositions, des pages de publicité dans des revues spécialisées.

La technique de numérisation est moins sophistiquée que celle utilisée par BAC puisqu'il s'agit d'une présentation sous forme d'image que l'on peut rapprocher, mais le choix de documents est très important et constitue une base de référence pour tout chercheur dans le domaine.

Sur le site de *Arts of the Book*, il est bien précisé qu'une autorisation préalable avait été obtenue permettant la création de la bibliothèque numérique.

University of Wisconsin Digital Collections – Kohler Art Library

La Bibliothèque d'art de l'Université de Wisconsin-Madison, Kohler Art Library, possède environ 800 titres de livres d'artistes. 760 titres sont indexés dans la base de données de la bibliothèque numérique. Plus de 500 titres sont partiellement numérisés (de une à quatre pages).

L'objectif de la présentation numérique des livres d'artistes est de créer une aide visuelle à la recherche dans l'ensemble de la collection. Son enrichissement est régulier.

Dans l'onglet "Copyright", il est spécifié que l'Université de Wisconsin possède les droits de la collection numérique des livres d'artistes mais que ceux de chaque livre sont spécifiés dans sa notice bibliographique. Les images et les textes de la base peuvent être téléchargés et utilisés à des fins pédagogiques et de recherche.

Nous constatons qu'au Canada et aux Etats-Unis, il y a un souci manifeste des droits d'auteur lorsqu'il s'agit de numériser des textes et des images et de les mettre à disposition du public. Les exemples anglo-saxons pourraient par conséquent constituer des pistes de réflexion pour les projets de numérisation de fonds de livres d'artistes en France.[89]

En Europe, nous avons localisé deux bibliothèques dont les collections de livres d'artistes ont été numérisées.

Koninklijke Bibliotheek (Bibliothèque nationale des Pays-Bas) – Collection Koopman

La collection Koopman de la Bibliothèque nationale des Pays Bas provient du don effectué par Louis Koopman, ingénieur spécialisé en radiologie médicale, fervent collectionneur de livres de bibliophilie français. En 1934, à la suite de la mort accidentelle de sa fiancée Anny Antoine, qui l'accompagnait dans sa passion de bibliophilie et possédait elle-même des ouvrages de qualité, Louis Koopman effectue un premier don à la Bibliothèque nationale des Pays-Bas. Riche de 1500 volumes en 1935, la collection compte aujourd'hui environ 10000 ouvrages littéraires français dont des exemplaires avec des dédicaces autographes et des livres d'artistes, une série de manuscrits et des documents d'archives.

[89] Le site du Copyright américain est très riche ; on y trouve les textes de lois, leur mise en application, les formulaires de déclaration de copyright, le suivi du procès contre la numérisation en masse entreprise par Google, les sujets d'actualité relatifs aux droits d'auteur. http://www.copyright.gov/, consulté le 9 novembre 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

La mise en valeur de cette collection sur le site de la bibliothèque[90] est particulièrement intéressante. Environ 200 documents de la collection sont présentés sous forme numérique et par onglet chronologique (de 1890 à aujourd'hui). Chaque livre numérisé est accompagné de la biographie de l'artiste et de l'auteur du texte ainsi que de la description bibliographique. Les pages numérisées peuvent être « zoomées », l'image est de très bonne qualité et le texte parfaitement lisible.

Une page spéciale est dédiée à la présentation du Fonds de livres d'artistes Anny Antoine / Louis Koopman sous forme de courts films vidéo à but pédagogique. Ainsi peut-on écouter, par exemple, l'histoire du livre d'artiste en France tout en regardant défiler les images des exemplaires de plus représentatifs. Dans la présentation de l'éditeur Gervais Jassaud du Collectif Génération, on explique le procédé de fabrication des livres d'artistes et la méthode de lecture que ceux-ci requièrent.

En se servant du support vidéo pour présenter le fonds Koopman, la Koninklijke Bibliotheek propose une manière plus vivante et dynamique de s'adresser au public et de l'amener vers une collection.

Si la politique numérique de l'établissement est clairement énoncée sur son site, rien n'est dit sur la question des droits d'auteur. Le texte sur la campagne de numérisation à la Koninklijke Bibliotheek publié dans *Liber Quarterly* en avril 2008 n'est pas plus explicite sur la question.[91]

Le modèle néerlandais pourrait intéresser les bibliothèques françaises détentrices de fonds de livres d'artistes. Le recours à la vidéo nous semble être un moyen de mise en valeur efficace En effet, un discours dynamique accompagné de quelques images peut avoir davantage d'impact qu'un texte que le lecteur ne lira peut-être pas jusqu'au bout.

Biblioteca nazionale centrale di Firenze – Libri d'artista Collezione Bertini

La Bibliothèque nationale centrale de Florence possède une importante collection de livres d'artistes, œuvre de l'entrepreneur et collectionneur toscan Loriano Bertini. Originaire de Prato, ce bibliophile a réuni au cours de trente ans 4300 volumes qui couvrent un siècle de production (1890 – 1999) de livres d'artiste. Cette collection est considérée comme une des plus importantes du genre dans le monde.

686 volumes ont été numérisés[92]. Pour assurer le respect des droits d'auteur, la plupart des volumes ne sont accessibles que sur les postes de la bibliothèque. En effet, il est précisé dans le catalogue que les fichiers numériques de certains livres ne peuvent être consultés que dans l'enceinte de la bibliothèque. Cependant, en dépit de nombreuses tentatives, nous n'avons réussi à « ouvrir » aucun des documents. Ils semblaient tous verrouillés pour les utilisateurs extérieurs. Ce qui était annoncé comme une exception s'est finalement révélé être la norme puisque l'ensemble du fonds numérisé de livres d'artistes semble être protégé.

En France, la Bibliothèque Kandinsky qui a commencé à numériser une partie de ses collections et la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet lancée dans le projet « Livre Espace de Création » comptent appliquer la même politique d'accès restreint.[93]

[90] http://www.kb.nl/bc/koopman/overdecollectie/d04-fr.html, consulté le 8 novembre 2011
[91] http://liber.library.uu.nl/publish/articles/000225/article.pdf, consulté le 9 novembre 2011
[92] http://www.bncf.firenze.sbn.it/pagina.php?id=147, consulté le 2 novembre 2011
[93] Voir plus haut, p. 22 - 24

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Comparée aux pratiques anglo-saxones et néerlandaise, l'approche transalpine de la numérisation ressemble donc davantage à celle qui est en train de se mettre en place en France.

Ce tour d'horizon de quelques bibliothèques étrangères détentrices de fonds de livres d'artistes montre que la numérisation est un moyen efficace de valorisation de ce type de collections. Pourtant, sa mise en application diverge d'un endroit à l'autre, en combinant différentes techniques. Nous constatons qu'un projet numérique peut être décliné de manière différente : numérisation de l'intégralité de l'ouvrage sous forme d'image fixe, numérisation en 3D permettant au livre d'artiste de dévoiler sa richesse plastique, numérisation de quelques pages pour donner le goût de la consultation, numérisation de l'intégralité avec des droits restreints, numérisation du travail préparatoire de l'artiste incitant le potentiel lecteur à connaître le résultat final, etc.

Ce sont autant de pistes de réflexion que les bibliothèques en France pourraient prendre en considération en cas de projets de numérisation. Et si la question des droits d'auteurs est une pierre d'achoppement pour beaucoup d'établissements[94], elle n'est pas non plus insurmontable, comme le montre le projet de « Livre, espace de création », mené par la Bibliothèque littéraire de Jacques Doucet. Comme lors de l'élaboration de la politique d'acquisition, la mise en place d'un projet de numérisation de livres d'artistes demande au préalable un travail de conception important. Elle exige également une grande rigueur intellectuelle dans le but de donner au corpus numérique, quelle qu'en soit la taille, un sens et une unité.

[94] Cette question est surtout délicate pour les établissements de taille moyenne qui ne disposent pas d'équipes suffisamment solides pour pouvoir assurer en parallèle l'activité quotidienne de la bibliothèque et la mise en place d'un projet de numérisation d'un fonds généralement marginal mais qui demanderait un investissement considérable de la part des agents.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Conclusion

Nous sommes arrivés au terme de notre étude. En dépit d'un travail de terrain riche en échanges, visites et consultations, le tableau des fonds de livres d'artistes en France que nous avons brossé est loin d'être exhaustif. Nous regrettons de ne pas avoir eu le temps de contacter davantage d'établissements et de voir davantage de fonds. En dépit de la grande qualité de la plupart des collections que nous avons pu admirer, le constat que nous avons se voulait réaliste. Nous avons voulu transcrire le plus fidèlement possible la situation sur le terrain afin que les fonds de livres d'artistes puissent accéder à la place qui est la leur au sein des collections de livres en bibliothèques publiques.

Notion à signification multiple, comme nous l'avons rappelé au tout début de cette étude, le livre d'artiste recouvre des ouvrages bien différents. Ainsi, dans la plupart des bibliothèques, ce sont les livres de bibliophilie contemporaine qui se cachent derrière cette appellation. Dans d'autres établissements, la bibliophilie côtoie les *artists' books*, les deux types de documents formant un fonds unique – les livres d'artistes.

La variété des fonds implique également une importante variété d'établissements. A quelques grandes bibliothèques parisiennes font pendant une multitude de bibliothèques publiques de taille variable.

Dans tous les cas, les livres d'artistes sont étroitement liés à l'histoire et à la mémoire collective. Certains constituent une petite partie des collections patrimoniales, d'autres en sont le cœur même. Leur importance réside dans le lien qu'ils établissent entre le présent et le futur. Témoins de la création artistique et littéraire de notre temps, les livres d'artistes forment notre patrimoine de demain et ont ainsi leur place en bibliothèque.

La richesse de chacune des collections que nous avons pu consulter tient à sa spécificité. Bien pensées malgré quelques balbutiements au début de la création massive des fonds de livres d'artistes dans les années 1980, ces collections ne sont, hélas, pas toujours bien signalées. Les lecteurs peuvent ainsi passer à côté d'un fonds remarquable faute d'un signalement clair dans le catalogue de la bibliothèque.

En dépit d'une multiplicité de collections de livres d'artistes sur le territoire français et malgré un grand nombre de manifestations qui leur sont dédiés, il n'existe aucun réseau structuré qui permette d'en avoir une vision d'ensemble.
Lors de nos rencontres avec les bibliothécaires en charge des fonds de livres d'artistes, nous avons pu relever un certain nombre de projets de coopération. Mais, ceux-là étaient dus davantage aux bonnes relations entre quelques professionnels qu'à une structure autonome qui ne serait pas sujette aux fluctuations de personnels.
Conscients de la particularité de leurs fonds, les professionnels se disent intéressés par un travail en réseau. Pourtant, ils ont du mal à s'organiser, les collections de livres d'artistes n'étant pas une priorité au sein de leurs bibliothèques respectives. Or, la conception et l'enrichissement d'une collection de livres d'artistes de qualité exigent un travail de veille éditoriale, une bonne connaissance des évolutions de l'art contemporain et un suivi du développement des fonds des autres bibliothèques afin de préserver

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

l'originalité de sa propre collection. Un lieu d'échanges entre professionnels par le biais d'une association ou d'une simple liste de diffusion, serait la meilleure réponse à cette exigence d'information.

Parallèlement aux échanges, les professionnels font part d'un manque flagrant de formation dans la gestion de collections de livres d'artistes. N'étant pas formés, les bibliothécaires ont souvent du mal à jouer le rôle de médiateur de leurs collections remarquables et, nous avons envie de dire, particulières que sont les fonds de livres d'artistes. La formation des professionnels est d'autant plus nécessaire qu'elle a pour objectif d'améliorer l'offre pédagogique à destination des publics des bibliothèques. Lors des manifestations autour des fonds de livres d'artistes, le public fait preuve de curiosité mais n'étant pas préparé au préalable à aborder ce type de collections, il n'arrive pas à en saisir toute la richesse. La formation des professionnels et celle des lecteurs apparaît comme une étape cruciale pour bien valoriser les collections de livres d'artistes.

Or, la valorisation est l'étape finale dans la politique documentaire construite autour d'un fonds. C'est grâce à la valorisation que ce fonds vit.
Dans le cas de livres d'artistes, les moyens mis en œuvre à cet effet sont variés. Nous avons relevé les exemples les plus pertinents rencontrés au cours de notre travail de recherche. Néanmoins, dans la plupart des cas, les moyens les plus communément employés pour mettre en valeur les fonds (le signalement dans le catalogue ou sur le site et l'offre pédagogique à destination des usagers) peuvent être améliorés. De nouvelles formes de valorisation sont à envisager.
Nous pensons d'abord à la mise en place d'un inventaire national qui permettrait d'avoir une vision d'ensemble des fonds de livres d'artistes détenus dans les bibliothèques publiques. Cette visibilité nationale pourrait aider à harmoniser les politiques documentaires et à envisager des projets communs.
Ensuite, il nous semble intéressant de tirer davantage profit des nouvelles technologies. La numérisation de quelques ouvrages clés permettrait à ces documents précieux de sortir des magasins et d'être consultés à distance, acquérant ainsi une visibilité accrue et suscitant de l'intérêt pour l'ensemble de la collection.

Les livres d'artistes ne sont pas des livres comme les autres. Ce sont les passeurs d'une réflexion artistique sur le monde. Il appartient aux bibliothèques qui les ont réunis de se doter de tous les moyens nécessaires, afin que ces ouvrages singuliers puissent rencontrer leurs publics et remplir cette noble fonction.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Bibliographie

TEXTES DE LOI, NORMES ET RAPPORTS OFFICIELS

Code du patrimoine
Version à venir au 1er janvier 2012
Livre Ier, Titre III
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0C770A87EAF847B502E3F4FD9D7C8B12.tpdjo02v_1?cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20120101

Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=20090506

Loi n° 2006-961 du 1 août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (1)
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

Plan d'action pour le Patrimoine écrit, Ministère de la Culture et de la Communication, http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/PAPE.html

RICHARD, Hélène, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques*. Paris: Inspection générale des bibliothèques, 2010, 79 p.[en ligne] http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf

ARTICLES DE PERIODIQUES

« Cinq questions à Jean Lissarague », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

Droits d'auteur réservés. OU

BALLEY, Noël, « Le puzzle, la coquille et le lego : constructions patrimoniales », *BBF*, 2008, t.. [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0006-001, consulté le 8 mai 2011

BESSOT, Brigitte, « Bibliothèque de Riom », *Art et Métiers du Livre*, n° 279, juillet – août 2010

BROGOWSKI, Leszek, « Bibliothèques d'œuvres », *Livres d'artistes. L'esprit de réseau, Nouvelle revue esthétique* n°2 / 2008, PUF

COHEN, Gérard, YVON, Michel, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *BBF*, 2004, n° 5, p. 48-50 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0048-008, consulté le 17 octobre 2011

GERBAULT, Matthieu « Bibliothèque de Reims. Les prestigieuses collections patrimoniales de la ville de Reims », *Art et Métiers du Livre*, n° 282, janvier – février 2011

GODONOU, Nelly, « Des livres précieux pour chacun », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

GUDIN DE VALLERIN, Gilles, « La bibliophilie contemporaine», *BBF*, 1997, t. 42, n°2, p. 36-40 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0036-006, consulté le 12 mai 2011

JACQUES, Jean-François, CHUN, Orianne « Qu'est-ce qu'un livre d'artiste ? », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

LINKER, Kate « Le livre d'artistes comme espace alternatif », *Livres d'artistes. L'esprit de réseau, Nouvelle revue esthétique* n°2 / 2008, PUF

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

LORTIC, Elisabeth « Des livres pour enfants faits par des artistes », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

MARCETTEAU-PAUL, Agnès, « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *BBF*, 2004, n° 5, p. 35-38 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0035-006, consulté le 17 octobre 2011

MATHIEU, Didier, « Livres d'artistes», *BBF*, 2000, t. 6, n°3, p. 56-60. [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-06-0056-006, consulté le 19 juin 2011

MAZEL, Dominique, « Le livre et l'artiste », *BBF*, 2007, t. 52, n°5, p. 109-110 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-05-0109-015, consulté le 19 juin 2011

MELOT, Michel, « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *BBF*, 2004, n° 5, p. 5-10 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001 Consulté le 17 octobre 2011

MEYER, Céline, « L'art contemporain a-t-il sa place en bibliothèque publique», *BBF*, 2010, t. 55, n°3, p. 67-70. [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0067-012, consulté le 7 juin 2011

MIESSNER, Marie-Cécile, CHICHA-CASTEX, Céline, FAUCHEREAU, Lise, « L'estampe moderne et contemporaine à la Bibliothèque nationale de France : les enrichissements en 2006 », *Nouvelles de l'estampe*, n° 213, juillet – septembre 2007

MIESSNER, Marie-Cécile, CHICHA-CASTEX, Céline, FAUCHEREAU, Lise, « L'estampe moderne et contemporaine à la Bibliothèque nationale de France : les enrichissements en 2007 », *Nouvelles de l'estampe*, n° 219, juillet – septembre 2008

MIESSNER, Marie-Cécile, CHICHA-CASTEX, Céline, FAUCHEREAU, Lise, « L'estampe moderne et contemporaine à la Bibliothèque nationale de France : les enrichissements en 2008 », *Nouvelles de l'estampe*, n° 225, juillet – septembre 2009

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

MIESSNER, Marie-Cécile, CHICHA-CASTEX, Céline, FAUCHEREAU, Lise, « L'estampe moderne et contemporaine à la Bibliothèque nationale de France : les enrichissements en 2009 », *Nouvelles de l'estampe*, n° 229, mars – avril 2010

MIESSNER, Marie-Cécile, CHICHA-CASTEX, Céline, FAUCHEREAU, Lise, « L'estampe moderne et contemporaine à la Bibliothèque nationale de France : les enrichissements en 2010 », *Nouvelles de l'estampe*, n° 235, été 2011

MIESSNER, Marie-Cécile, « Vous avez dit livre d'artiste ou artist's book ? », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

PEYRE, Yves « Le livre de dialogue à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

PHILLPOT, Clive « Booktrek : la prochaine frontière », *Livres d'artistes. L'esprit de réseau*, *Nouvelle revue esthétique* n°2 / 2008, PUF

PICOT, Nicole, « Actualité du livre d'artiste », *BBF*, 2005, t. 50, n°5, p. 82-83. [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-05-0082-012, consulté le 19 juin 2011

POULAIN, Martine, « Esthétique du livre d'artiste, 1960-1980 », *BBF*, *Rubrique Bibliothèque du bibliothécaire*, 1998, n° 3, p. 92-93 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-03-0092-008, consulté le 07 novembre 2011

PRINGUET, Martine, « Situation du livre d'artiste », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°192, 2001, p.30-33 [en ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-47787, consulté le 19 juin 2011

QUIGNARD, Marie-Françoise, « 15000 volumes à la réserve des livres rares», *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

THOMAS, Jean-Pierre, « Issy célèbre la bibliophilie », *BIBLIOthèques(s) – Revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°10, août 2003

THOMAS, Jean-Pierre, « Livres d'artistes et politique d'acquisition des bibliothèques publiques», *BBF*, 2006, t. 51, n°4, p.34-37. [en ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0034-005, consulté le 8 mai 2011

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

DICTIONNAIRES

FOUCHE, Pascal, PECHOIN, Daniel, SCHUWER, Philippe, (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*. Paris : Editions du Cercle de librairie, 2005

MONOGRAPHIES

Bibliothèques/Lieux d'art contemporain. Quels partenariats ?. Paris : Alcol/FFCB, 2001

BROGOWSKI, Leszek, *Editer l'art*. Chatou : les Editions de la Transparence, 2010

BUTOR, Michel , MAURY, Pierre, GILMONT, Jean-François, [et al.], *L'Art et le livre*. Morlanwelz, Belgique : Musée royal de Mariemont, 1988

CHAPON, François, *Le livre et le peintre. La page d'or du livre illustré en France 1870 – 1970*. Paris : Flammarion, 1987

CERTEAU, Michel (de), L'*Invention du quotidien. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 2002

FRANK, Peter, *Something else press*. Kingston, NY: McPherson and Co, 1983

HEINICH, Nathalie, *La Fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère.* Paris : Editions de la MSH, 2009

JOCTEUR-MONTROZIER, Yves, (dir.), *Mille ans d'écrits : trésors de la Bibliothèque municipale de Grenoble*. Grenoble : Glénat, 2000

Le livre et l'artist. Actes de colloque. Marseille : Le mot et le reste, 2007

MOEGLIN-DELCROIX, Anne, *Esthétique du livre d'artiste, 1960 – 1980*. Paris, : Jean-Michel Place : Bibliothèque nationale de France, 1997

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

MOEGLIN-DELCROIX, Anne, *Sur le livre d'artiste*. Marseille, : Le mot et le reste, 2006

MOEGLIN-DELCROIX, Anne, MIESSNER, Marie-Cécile, *Livres d'artistes. L'invention d'un genre 1960 – 1980*. Catalogue d'exposition. Paris : Bibliothèque national, 1981

PEYRE, Yves, *Peinture et poésie : le dialogue par le livre 1874 – 2000*. Paris, Gallimard, 2006

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

CHAMONARD, Marie, *La Réserve des livres rares de la BnF et les livres illustrés modernes et contemporains : le projet VOLART*. Villeurbanne : ENSSIB, 2001

CHAMONARD, Marie, *Réflexion sur le dépôt légal des lives d'artistes à partir d'une étude sur un imprimeur typographe, François Da Ros*. Villeurbanne : ENSSIB, 2001

DUPUIS, Laurence Anna, *Le traitement et la mise en valeur d'un fonds de bibliophilie contemporaine dans une bibliothèque publique*. Villeurbanne : ENSSIB, 1992

LEVEQUE, Sébastien, *Information des usagers et orientations d'acquisition dans les domaines de la formation et de l'emploi à la Médiathèque de Roubaix*; sous la dir. de Thierry Giappiconi, ENSSIB, 2004

MOUREN, Raphaëlle, (dir.), *Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes. Quelle valorisation collective pour les fonds de bibliophilie contemporaine des bibliothèques de la région ?*, Villeurbanne : ENSSIB, 2009

PETIT, Christelle, *Les artothèques en Rhône-Alpes, enjeux du type d'implantation*, Villeurbanne : ENSSIB, 2010

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

REPERTOIRES

Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie. Paris : Association des bibliothécaires français, 1994

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

MOEGLIN-DELCROIX, Anne, *Le livre d'artiste. Le blanc souci de notre page*. 14 décembre 2007, Conférence à la Bibliothèque municipale de Lyon

JOURNEES D'ETUDE

Journées Patrimoine écrit « *Patrimoine écrit et Recherche* » La Rochelle, 14 juin 2011, Médiathèque Michel Crépeau Rochefort, 15 juin 2011, Centre international de la Mer et médiathèque municipale (La Corderie Royale), http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/pat/JPE/Ac2011.html, consulté le 17 septembre 2011

Les Edites, salon de l'édition créative et du livre d'artiste 2011, Roanne, du 27 au 29 mai 2011. Journée professionnelle « Livre d'artiste » le 27 mai 2011

SITES INTERNET

France

Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation, http://www.arald.org/

Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon
http://www.besancon.fr/index.php?p=244&art_id=1131

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Bibliothèque – Médiathèque Evreux, http://evreux.le-gea.fr/page/706/la-bibliotheque-mediatheque

Bibliothèque municipale classée de Caen, http://www.caenlamer.fr/bibliothequecaen/

Bibliothèque municipale de Portes-les-Valence, www.bibliotheque-portes-les-valence.fr/

Bibliothèque municipale de Reims, http://www.bm-reims.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&SYNCMENU=ACCUEIL

Bibliothèque municipale de Thionville, http://bm.mairie-thionville.fr/opacwebaloes/index.aspx

Bibliothèque Jean Laude, Musée d'art moderne Saint Eteinne, http://www.mam-st-etienne.fr/index.php?rubrique=8

Bibliothèque Kandinsky, Centre de documentation et de recherche du Musée national d'art moderne, http://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=INCIPIO

Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, http://www.bljd.sorbonne.fr/

Bibliothèque - médiathèque de Bayonne, http://www.mediatheque.bayonne.fr/opacwebaloes/index.aspx

Bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice, http://www.bmvr-nice.com.fr/opacwebaloes/index.aspx

Bibliothèque municipale de Colmar, http://bibliotheque.colmar.fr/

Bibliothèque municipale de Nîmes, http://bibliotheque.nimes.fr/

Bibliothèque nationale de France, http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Bibliothèque universitaire Tréfilerie, Université Jean Monnet, Saint-Etienne, http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/utilitaires/bu-trefilerie-233219.kjsp

Bibliothèque municipale de Grenoble http://www.bm-grenoble.fr/

Catalogue collectif de France, http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp

Centre des livres d'artistes, http://cdla.info/fr

Cité du Livre d'Aix-en-Provence, http://www.citedulivre-aix.com/citedulivre/

Centre national de l'édition et de l'art imprimé, http://www.cneai.com/

Centre national du Livre, http://www.centrenationaldulivre.fr/

Ecole Parsons, http://www.parsons-paris.com/

Florence Loewy, http://www.florenceloewy.com/

Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, http://www.issy.com/index.php/fr/culture/mediatheques

Médiathèque de Roubaix, http://www.mediathequederoubaix.fr/

Médiathèque et bibliothèques d'Albi, http://www.mediatheque-albi.fr/

Pêle-Mêle, http://netoos.org/pele-mele/

Etranger

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Libri d'artista Collezione Bertini, http://www.bncf.firenze.sbn.it/pagina.php?id=147&rigamenu=Libri%20d%27artista.%20Collezione%20Bertini

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Bibliothèque et archives du Canada, Livres d'artistes, une lecture réinventée, http://www.collectionscanada.gc.ca/livres-d-artistes/index-f.html

Koninklijke Bibliotheek – Collection Koopman, http://www.kb.nl/bc/koopman/overdecollectie/d04-fr.html

University of Wisconsin Digital Collections – Kohler Art Library, http://uwdc.library.wisc.edu/collections/ArtistsBks

Yale University Library. Robert B. Haas - Arts library, http://www.library.yale.edu/arts/

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Table des annexes

QUESTIONNAIRE : LIVRES D'ARTISTES ET LIVRES DE BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE EN BIBLIOTHEQUE.....83

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE (1ERE PARTIE).....87

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE (2EME PARTIE) 88

CODE DU PATRIMOINE.....90

REPARTITION DES FRRAB 91

LES EDITES DE ROANNE.....92

LISTE DE LIVRES D'ARTISTES (ARTISTS' BOOKS ET LIVRES DE BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE) CONSULTES EN BIBLIOTHEQUE.....95

LES ATELIERS D'ETE DU CDLA.....99

Droits d'auteur réservés. **OU**

Questionnaire : Livres d'artistes et livres de bibliophilie contemporaine en bibliothèque

Nom de la bibliothèque……
Effectif total du personnel ETP (équivalent temps plein) de la bibliothèque……

Existence du fonds de livres d'artiste et / ou de livres illustrés

1/ Possédez-vous :

- un fonds de livres d'artistes OUI /…./ NON/…./
- un fonds de livres illustrés OUI /…./ NON/…./
- un fonds de reliures contemporaines OUI /…./ NON/…./

2/ Faites-vous la distinction entre un fonds de livres d'artistes et un fonds de livres illustrés ?
……
……
……

3/ L'année de création du fonds : ……..

4/ Qu'est-ce qui a motivé la constitution de ce fonds ?
……
….

5/ Quelle est la volumétrie de ces documents par rapport à l'ensemble des documents imprimés de la bibliothèque ?
……

6/ Existe-t-il un responsable chargé spécifiquement de ce fonds ? OUI /…./ NON/…./

Politique d'enrichissement de la collection

7 / A titre onéreux :

- par l'intermédiaire de librairies /…./
- auprès des artistes / éditeurs / imprimeurs/…./
- lors des marchés / salons /…./
- en vente publique
- suivi d'un artiste/auteur local /…./
- auprès des représentants /…./
- commandes à partir de catalogues / revues spécialisées /…./

8 / A titre gratuit :

Droits d'auteur réservés.

- Dépôt légal imprimeur
- Dons d'éditeurs
- Dons ou legs d'artistes
- Dons ou legs de bibliophiles

9/ Quels sont vos critères de sélections ?
- production régionale /…./
- choix thématique /…./
- production d'un artiste en particulier /…./
- qualité du texte ou de l'auteur /…./
- qualité de l'illustration ou de l'artiste /…./
- présence ou non d'un texte

10/ Travaillez-vous en partenariat avec d'autres structures pour acquérir ces documents et éviter des doublons ?
- bibliothèques OUI /…./ NON/…./
- musée locaux OUI /…./ NON/…./
- centres d'art OUI /…./ NON/…./

11/ Savez-vous si ces documents ont par ailleurs fait objet de dépôt légal à la BNF ?

12/ Quelle part du budget consacrez-vous (le pourcentage du total du budget acquisition) à l'enrichissement de ce fonds ?.....

13/ Bénéficiez-vous d'une subvention pour ces acquisitions ? OUI /…./ NON/…./
Si oui, merci de préciser d'où proviennent les subventions……..

14/ Quel est le prix moyen des documents acquis ?

15/ Combien de documents achetez-vous en moyenne par an ?

Conservation et signalement

16/ Le personnel de la bibliothèque chargé des ces fonds est-il formé aux questions du patrimoine ? OUI /…./ NON/…./

17/ Comment sont conservés ces documents ? Local spécial ? Réserve ? Libre accès ? Merci de préciser.

18/ Ces fonds sont-ils catalogués ? OUI /…./ NON/…./

19/ Comment sont-ils signalés ? Sujet « livre d'artiste » ? Fonds « livre d'artiste » sur le site de la bibliothèque ? Ou ces documents font-ils partie d'un fonds global« livres » ? Merci de préciser.

20/ Les notices sont-elles créées par l'établissement ou récupérées ailleurs (BNF, catalogue éditeur/imprimeur) ? Merci de préciser la provenance des notices.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Valorisation

21/ Ces documents sont-ils accessibles aux lecteurs ? OUI /…./ NON/…./
Peuvent-ils être empruntés ? OUI /…./ NON/…./

22/ Comment valorisez-vous ces fonds ?

- expositions
- ateliers à destination des lecteurs
- ateliers pédagogiques
- publications

23/ Estimez-vous que les documents sont suffisamment mis en valeur ? OUI /…./ NON/…./

24/ Les usagers, montrent-ils de l'intérêt pour ces fonds ? Pouvez-vous qualifier et quantifier le lectorat des livres d'artistes ?

……
……
25/ Quel est le taux annuel de consultation des livres d'artistes (nombre de communications, de prêt ?.....
.....

Perspectives

26/ Avez-vous des projets de numérisation de ces fonds afin d'améliorer leur valorisation (ex. présentation sur le site de la bibliothèque des premières pages du documents ou présentation vidéo) ?
OUI /…./ NON/…./

27/ Quels seraient vos besoins et souhaits relatifs à ces fonds ?

……
……
……

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Résultats du questionnaire (1ère partie)[95]

Nom de bibliothèque[96]	Date de création du fonds	Volumétrie en %	Modes d'acquisition							Critères de sélection		Subvention FRRAB	Nmb de doc. acquis par an	Prix moyen du document	Collaboration avec d'autres structures	Local de conservation adapté	Documents catalogués	Indexation précise	Valorisation		
			Librairies	Artistes	Salons	Production locale	Colporteurs	Catalogues / revues	Dons / legs	Production local	Choix thématique								Expositions	Ateliers	Publications
Aix-en-Provence	1991	nc	non	non	non	non	oui	non	oui	non	non	non	nc	nc	non	nc	oui	non	oui	non	non
Albi	1950	0,1%	non[97]	non	non	non	non	non	non	non	non	oui	1 à 2	2500€	non	Réserve	oui	Sujet « livres d'artistes »	non	oui	non
Bayonne	2007	0,05 %	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui[98]	oui	3 à 10	150€ – 750€	oui	Réserve	oui	non	oui	oui	oui
Besançon	nc	1 à 2%	oui	oui	non	non	oui	non	oui	oui	oui[99]	non	1	900€	non	Réserve	oui	Sujet « livres d'artistes »	non	oui	non
BU Saint-Etienne	2004	0,07 %	non	oui	oui	non	oui	non	oui	non	non	non	10	5€ – 1500€	non	Magasins	En partie (25%)	Lien vers le catalogue de livres d'artistes[100]	oui	non	oui
Caen	1950	0,03 %	non	oui	non	oui	oui	non	non	oui	oui[101]	oui	20	500€	non	Réserve	oui	Sujet « livres d'artistes »	oui	non	non
Colmar	1965	1,6%	non	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	non	non	1 à 2	200€	oui	Armoires spéciales	En partie	non	oui	non	non

[95] Nous avons repris dans ce tableau les résultats les plus pertinents du questionnaire qui permettent d'avoir une vision d'ensemble de la gestion des fonds de livres d'artistes en bibliothèque.
[96] Pour gagner de l'espace dans le tableau, nous désignons les bibliothèques qui ont bien voulu nous retourner le questionnaire rempli, de noms de villes où elles sont situées.
[97] Pour connaître le mode d'acquisition de la Bibliothèque d'Albi, voir p.47 – 48.
[98] Tauromachie, chocolat, droits de l'homme, arboretum.
[99] Jardins.
[100] Pour connaître le signalement de livres d'artistes à la BU Tréfilerie, voir p. 37 – 38.
[101] Univers maritime.

Résultats du questionnaire (2ème partie)

Nom de bibliothèque	Date de création du fonds	Volumétrie en %	Modes d'acquisition							Critères de sélection		Subvention FRRAB	Nmb de doc. acquis par an	Prix moyen du document	Collaboration avec d'autres structures	Local de conservation adapté	Documents catalogués	Indexation précise	Valorisation		
			Librairies	Artistes	Salons	Production locale	Colporteurs	Catalogues / revues	Dons / legs	Production local	Choix thématique								Expositions	Ateliers	Publications
Evreux	1995	0,3%	non	oui	oui	non	non	oui	non	non	oui [102]	oui	2 à 3	500€ - 900€	oui	Réserve	En partie	Fonds « livre d'artiste »	oui	non	non
Grenoble	Av 1950	nc	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	5 à 10	100€ – 5000€	oui	Réserve	oui	Sujet » livres d'artistes »	oui	oui	oui
Issy-les-Moulineaux	1996	nc	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	non	non	non	50	400€	non	Salle des livres d'artistes	oui	Sujet « livres d'artistes »	oui	oui	oui
Jean Laude Saint-Etienne	1987	nc	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	4	450€	non	Magasins	En partie	Sujet « livre d'artiste »	oui	oui	non
Lyon	2001	nc	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	nc	nc	non	Magasins	oui	non	oui	oui	oui
Montpellier	1965	0,16 %	oui	oui	non	non	non	oui	non	non	non	non	nc	nc	non	Magasins adaptés	oui	non	oui	non	non
Nice	nc	2%	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	nc	nc	non	Réserve	oui	Fonds « bibliophilie »	oui	oui	oui
Nîmes	1985	0,20 %	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	oui	non	non	nc	nc	non	nc	oui	Sujet « livre d'artiste »	oui	oui	non
Portes-lès-Valence	1991	nc	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	non	oui [103]	oui	2 à 4	nc	non	nc	oui	non	oui	oui	non
Roubaix	1991	1%	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	non	nc	1€ à 770€	nc	Accès libre et prêt	oui	non	non	oui	non
Thionville	2004	nc	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	40	8€ à 1400€	oui	Magasins	oui	Sujet « livre d'artiste »	oui	oui	oui

[102] En lien avec les artistes représentés à l'artothèque.
[103] Poésie.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Code du patrimoine

Version à venir au 1 janvier 2013

- Partie législative
  - LIVRE Ier : DISPOSITIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE CULTUREL
    - TITRE III : DÉPÔT LÉGAL

Chapitre 1er : Objectifs et champ d'application du dépôt légal.
Article L131-1 En savoir plus sur cet article...
Modifié par Loi n°2006-961 du 1 août 2006 - art. 40 JORF 3 août 2006

Le dépôt légal est organisé en vue de permettre :

a) La collecte et la conservation des documents mentionnés à l'article L. 131-2 ;

b) La constitution et la diffusion de bibliographies nationales ;

c) La consultation des documents mentionnés à l'article L. 131-2, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans les conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec leur conservation.

Les organismes dépositaires doivent se conformer à la législation sur la propriété intellectuelle sous réserve des dispositions particulières prévues par le présent titre.

Article L131-2 En savoir plus sur cet article...
Modifié par Ordonnance n°2009-901 du 24 juillet 2009 - art. 5

Les documents imprimés, graphiques, photographiques, sonores, audiovisuels, multimédias, quel que soit leur procédé technique de production, d'édition ou de diffusion, font l'objet d'un dépôt obligatoire, dénommé dépôt légal, dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public. Toutefois, les documents destinés à une première exploitation en salles de spectacles cinématographiques sont soumis à l'obligation de dépôt légal dès lors qu'ils ont obtenu le visa d'exploitation cinématographique prévu à l'article L. 211-1 du code du cinéma et de l'image animée.

Les logiciels et les bases de données sont soumis à l'obligation de dépôt légal dès lors qu'ils sont mis à disposition d'un public par la diffusion d'un support matériel, quelle que soit la nature de ce support.

Sont également soumis au dépôt légal les signes, signaux, écrits, images, sons ou messages de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique.

Droits d'auteur réservés. OU

Répartition des FRAB

Région bénéficiant de subventions du FRAB	**Région bénéficiant de subventions du FRRAB**	**Région ne bénéficiant pas de subventions du FRRAB**
Aquitaine	Auvergne	Alsace
Bretagne	Basse-Normandie	Bourgogne
Champagne-Ardenne	Haute-Normandie	Corse
Pays de la Loire	Centre	Franche-Comté
Rhône-Alpes	Lorraine	Ile-de-France
	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon
		Limousin
		Nord Pas-de-Calais
		Picardie
		Poitou-Charente
		Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Les Edites de Roanne

Journée professionnelle du 27 Mai 2011

« LE LIVRE D'ARTISTE »

« La place du livre d'artiste dans les collections publiques et le rôle des bibliothécaires : des enjeux littéraires et artistiques ».

Les Edites de Roanne

Journée professionnelle du 27 Mai 2011

« LE LIVRE D'ARTISTE »

« La place du livre d'artiste dans les collections publiques et le rôle des bibliothécaires : des enjeux littéraires et artistiques ».

(Journée professionnelle inscrite au programme de formation de la Médiathèque de la Loire, dans le cadre du Salon de l'édition créative et du livre d'artiste, « Les Édites à Roanne », Espace Congrès du 27 au 29 mai 2011)

PUBLIC: Correspondants bénévoles ou salariés d'un relais bibliothèque ou médiathèque de la Loire et de Rhône-Alpes. Étudiants, enseignants et les éditeurs, écrivains et artistes présents au salon.

OBJECTIFS :
Sensibiliser au livre d'artiste et à l'édition créative. Présenter des exemples de politiques d'acquisition des bibliothèques et médiathèques. Proposer une rencontre avec des éditeurs, des écrivains, des artistes.

DATE : vendredi 27 mai 2011

LIEUX :
L' Espace Congrès (place de l'hôtel de ville 42310 Roanne) et la Médiathèque (30 avenue de Paris 42300 Roanne)

CONTENU :
8h30 : accueil des participants

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

9h-9h30 : introduction

9h30-10h30 : conférence : «le Livre est, mais qu'est-ce qu'il n'est pas encore?» avec Jean Gabriel Cosculluela.

10h30-12h : table ronde : «l'éditeur, l'écrivain et l'artiste» avec Leszek Brogowski, Pierre Manuel, en présence de Bernard Noël et René Pons.

12h-14h : repas sur place et visite des stands.

14h-15h : conférence : «l'artiste et son livre» par Yveline Loiseur en présence de Jacquie Barral et Matthew Tyson.

15h-16h30 : table ronde : «les politiques d'acquisition de livres d'artistes par les bibliothèques et les musées : modalités, enjeux, résultats» avec Christian Gay, Françoise Lonardoni, Martine Lafon, Isabelle Suchel-Mercier et Jean-Pierre Thomas.

17h : visite de l'exposition de la Médiathèque de Roanne suivie d'un cocktail.

Les intervenants :

Martine Lafon : Depuis le début des années 90, Martine Lafon s'est engagée dans la publication régulière de livres, comme besoin vital, un prolongement naturel à sa création plus picturale, peut-être une évidence qui surgit avec la force des mots, à la manière de ricochets : livres d'artistes pour certains, livres de dialogue avec des poètes, livres en correspondance avec des chercheurs, écrivains, scientifiques. *Isabelle Suchel-Mercier.2006*

Matthew Tyson : artiste et éditeur. Depuis 1984 sa maison d'édition imprints a travaillé avec des artistes et écrivains internationaux. Les livres d'artistes et estampes édités par imprints se trouvent dans des collections publiques à travers le monde. Matthew Tyson enseigne régulièrement dans des universités et écoles de beaux arts en Europe et aux Etats-Unis.

Françoise Lonardoni : historienne d'art, elle est chargée des collections contemporaines à la Bibliothèque municipale de Lyon depuis 1996. Ces collections comprennent des photographies, des estampes, des vidéos et des livres d'artistes / livres illustrés. Commissaire d'expositions, elle écrit des textes pour des catalogues d'art contemporain et participe régulièrement à des formations dans les domaines de la bibliophilie et du livre d'artiste, de l'art contemporain ou de la médiation (ENSSIB, écoles d'art, universités)

Leszek Brogowski : professeur des universités à l'université Rennes 2, directeur du laboratoire de recherche Arts : pratiques et poétiques (EA 3208, membre du Conseil d'administration de l'université Rennes 2, membre des comités de rédaction de la Nouvelle Revue d'esthétique et de la revue « Pratiques. Réflexions sur l'art » et membre du comité scientifique des « Archives de la critique d'art », Rennes… Il est depuis 2000 fondateur et responsable des Éditions Incertain Sens, projet de publications et de recherche sur les livres d'artiste, et du Cabinet du livre d'artiste (depuis 2006 : fonds de livres d'artistes, dispositif de lecture, expositions), installé à l'université Rennes 2.

Christian Gay : Bibliothécaire, responsable de la bibliothèque Jean Laude, musée d'art moderne de Saint-Etienne Métropole.

Bibliothèque Jean Laude : la collection de livres d'artistes de la bibliothèque du musée

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

trouve son origine dans la présence d'éditions surréalistes dans le fonds Jean Laude. Ce fonds, constitué d'une grande partie de la bibliothèque personnelle de Jean Laude, historien de l'art mais aussi poète lié au surréalisme révolutionnaire de l'après-guerre, a été donné à la bibliothèque après son décès. La volonté d'enrichir tout d'abord ce fonds en acquérant de nouvelles éditions originales surréalistes en regard de l'importante collection d'œuvres surréalistes du musée, s'est prolongée en définissant une politique d'acquisition de livres illustrés et livres d'artistes centrée sur les artistes et les mouvements artistiques bien représentés dans la collection du musée. Notre souhait, au-delà de documenter dans toute sa richesse l'activité créatrice des artistes, est de montrer qu'en passant de la création plastique au support imprimé la même démarche esthétique est à l'œuvre.

Pierre Manuel : né en 1947; vit à Montpellier. Agrégé de philosophie; critique d'art; responsable des éditions méridianes – spécialisées dans les livres d'artiste; collaborateur de la Galerie AL/MA à Montpellier. A fondé et participé aux revues Erres, Pictura Edelweiss. Derniers ouvrages parus: Entretiens d'AL/MA cahier n°1 (éditions méridianes); Jean Capdeville – la peinture au fil des mots (éditions Riveneuve).

Jean-Pierre Thomas: Né en 1953 au Châtelet-en-Brie. Bibliothécaire chargé des arts, de la poésie française et responsable de la Collection de livres d'artistes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux. Ecrits professionnels sur les livres d'artistes et textes pour catalogues d'expositions. Membre de l'Association des Bibliothécaires de France, de l'Association Pour l'Autobiographie.

Peintre, réalise des livres d'artistes. Dernières expositions personnelles : *« Des éventails pour Mallarmé » , « Skate nomade », « Transports »*. Vient de paraître *Enfouis les jours heureux* de Sandro Penna, Fata Morgana, 2010.

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Liste de livres d'artistes (artists' books et livres de bibliophilie contemporaine) consultés en bibliothèque

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON

Livres de bibliophilie contemporaine

GUYOTAT, Pierre, FRANCIS, Sam, *Wanted female*. Los Angeles: The Lapis press, 1993

JULIET, Charles, MUSIC, Zoran, *Appoches*, Montpellier : Fata Morgana, 1981

BLANCHOT, Maurice, VANVELDE, Bram, *La folie du jour*. Montpellier : Fata Morgana,

PONGE, Francis, FEUTRIER, Jean, *Asparagus*. Lausanne : Françoise Mermod, 1963

BOURGEOIS, Louise, *The Puritain*. New York : Editions Osiris, 1990

Artists' books

BOLTANSKI, Christian, *Les Vacances à Berck-Plage*. Stuttgart: Hans-Ulrich Obrist, Oktagon Verl., 1995

BRODTHAERS, Marcel, *Un voyage en mer du nord*. Bruxelles : Hossmann, 1973

CERINO, Jean-Marc, *Ta tête de mort, c'est moi qui l'ai sculptée* Saint-Etienne : Jean-Marc Cérino, 2001

Droits d'auteur réservés. OU

DECORET, Marie-Noëlle, *Elle*.

DIBBETS, Jan, *Roodborst territorium.* Köln New-York: Seth Siegelaub, 1970

DUVAL, Céline, *Documentation*. Doc-cd.net

FULTON, Hamish, *Œuvre non titrée*. Milano : Franco Toselli, 1974

GRAHAM, Rodney, Freud et le cas Katharina. Bruxelles : Yves Gevaert Editeur, 1991

GRAHAM, Rodney, *La Véranda*. Bruxelles : Yves Gevaert Editeur, 1989

Hubert Renard : exposition, Centre Limousin d'art et de culture, 8 février – 12 mars 1984. Paris : Hubert Renard, 1993

MONK, Jonathan, None of the buildings of Sunset Strip. Francfort: 2002

RULLIER, Jean-Jacques, *10 boucheries*. Limoges : Sixtus Edition, 2003

BIBLIOTHEQUE JEAN LAUDE, MUSEE D'ART MODERNE DE SAINT ETIENNE

Artists' books

DELVOYE, Wim, *Atlas*. FRAC des Pays de la Loire Michel Baverey, 1999

DUBUFFET, Jean, *Ler dla canpane*. L'art brut, 1948

OTHONIEL, Jean-Michel, *De l'interversion des habillements sexuels par Dr. P. Hospital*. Saint-Etienne : Musée d'art moderne, 1993

GERZ, Jochen, *Annoncenteil*. Berlin : Neuwied : Luchterhand, 1971

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

GERZ, Jochen, *Die Beschreibung des Papiers*. - Darmstadt ; Neuwied : Luchterhand, 1973

GERZ, Jochen, *Bleu ou la vraie vie*. Lille, 1990

FAVIER, Philippe, *Géographie à l'usage des gauchers : Carnets d'une exposition* Musée d'Art contemporain de Lyon, Saint-Etienne : Cahiers intempestifs, 2005

Droits d'auteur réservés. OU (cc) BY-NC-ND

Les ateliers d'été du CDLA

